



DÉFIS SUD

LES AGRICULTURES EN DÉBAT

Le baromètre des agricultures **familiales** 2018 – 2019



La Bolivie face
à ses contradictions

Enquête
au Sénégal :
histoire d'une
victoire pour
la terre



Pour vous abonner
à la newsletter
mensuelle
de *Défis Sud*,
envoyez un mail à:
info.be@sosfaim.org

Directeur de la publication: François Graas

Rédacteur en chef: Pierre Coopman

Ont collaboré : Laurent Biot, François Corbiau, Eloïse De Keyser, Patrice Debry, David Gabriel, Olivier Genard, François Graas, François Grenade, Annabelle Guegen, Mohamed Gueye, Thaïssa Heuschen, Emmanuel Juste, Marc Mees, Sébastien Mercado, Dominique Morel, Clémentine Rasquin, Sabine Schrader, Nancy Snauwaert, Marc Totté, Patrick Veillard | **Réalisation - infographies :** Studio Marmelade | **Impression :** Van Ruys Printing

Photos : Îles de paix, Shutterstock/ Fotokostic, SOS Faim.

Illustrations : Isabelle Busschaert, Yves Dewulf, Philippe de Kemmeter, Juan Mendez, Titom.

Couverture : Philippe de Kemmeter

Email : pco@sosfaim.org **Site web :** www.sosfaim.be

Baromètre en ligne : <https://www.sosfaim.be/barometre-agricultures-familiales/>

Tous droits de reproduction réservés | Imprimé sur papier recyclé.

Editeur Responsable : Olivier Hauglustaine, 4 rue aux Laines, 1000 Bruxelles.

Défis Sud bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGD).

ÉDITO

L'urgence de connaître pour agir



L'éditorial de Pierre Coopman
Rédacteur en chef de *Défis Sud*

Aujourd'hui, il ne suffit plus de dire qu'il faut changer de paradigme. Les médias ont largement expliqué que la planète va mal. SOS Faim, entre autres, a répété et étayé que les impasses des modèles agricoles et alimentaires peuvent être contournées grâce aux alternatives que représentent les agricultures familiales et les pratiques agroécologiques.

Aujourd'hui est venu le temps du plaidoyer politique et de l'action. L'information ne cesse pas pour autant : notre Baromètre des agricultures familiales continue à passer chaque année au crible les actualités agricoles et à prôner un changement de paradigme. Mais comme l'explique Marc Dufumier en introduction (page 5) de cette édition annuelle de *Défis Sud*, les arguments en faveur de ce changement « ne sont pas vraiment conformes aux intérêts des grandes compagnies privées multinationales de l'agroalimentaire, des semences dites améliorées, du machinisme agricole et des produits pesticides, dont les capacités de lobbying sont particulièrement féroces ». *Défis Sud* poursuit donc ses investigations sur ces multinationales et leurs manœuvres de mainmise sur les agricultures. Les conclusions de notre article (page 13) sont sans

appel : « Face à la puissance économique et à la capacité d'influence des grandes firmes internationales, il est nécessaire de mettre en place des outils de régulation sur cette influence. »

En d'autres termes, il s'agit de mieux connaître des adversaires puissants pour mener des campagnes de défense des agricultures familiales beaucoup plus efficaces.

C'est ainsi qu'une recherche sur les exportations des multinationales laitières européennes vers l'Afrique dévoile des pratiques de concurrence déloyale (page 25). Dans nos pages également : un reportage dans les villages du Sénégal menacés par les accaparements de terres révèle que c'est parce que les paysans ont pris connaissance de leurs droits qu'ils ont pu se défendre contre les accapareurs (page 63). Et une analyse détaillée (page 21) des programmes de l'Union européenne montre qu'elle ne tient pas ses engagements en faveur de la sécurité alimentaire des pays en développement.

En Bolivie, comme nous l'expliquent des témoins sur place (page 76), c'est parce que le gouvernement n'a pas anticipé la puissance des multinationales qu'il est aujourd'hui incapable de réaliser les politiques agricoles novatrices promises aux Boliviens.

Il est donc temps de défendre les agricultures familiales sur la base d'une expertise des politiques qui leur sont nuisibles. Cette expertise sera nécessaire pour mener à bien la Décennie de l'agriculture familiale adoptée par l'ONU, qui commence en 2019. Selon le syndicaliste et paysan malien Ibrahima Coulibaly (page 30) « il faudra se battre pour empêcher que l'agrobusiness ne se camoufle derrière le vocable de l'agriculture familiale ». Comme le conclut Marc Totté dans son article consacré aux imaginaires des agricultures familiales (page 87) « il est urgent de réagir, au risque de participer à une confrontation des ignorances ».

INTRODUCTION

EDITORIAL
L'urgence de connaître pour agir
page 1



GRAND ANGLE
L'agroécologie, espoir ou chimère ? Une introduction de Marc Dufumier

Le défi du futur est de fournir une alimentation saine à une population mondiale sans cesse croissante. L'agroécologie et les agricultures familiales peuvent-elles relever ce défi ?
page 5



ENJEUX

Les enjeux de l'agriculture familiale en 2018 et pour la décennie à venir



Privatisation de l'agriculture africaine

Le rôle majeur du secteur privé dans les politiques agricoles et alimentaires en Afrique interpelle les défenseurs des agricultures familiales.
page 13

L'Europe noie la production de lait en Afrique

La production de lait européenne est exportée à un prix qui défavorise les producteurs locaux en Afrique. Comment arrêter cette concurrence déloyale ?
page 25



L'Union européenne rate le rendez-vous avec les agricultures familiales

À l'heure du calcul des budgets européens, quelle est la part qui sera consacrée aux agricultures familiales des pays du Sud ?
page 21

Les priorités de la Décennie de l'agriculture familiale

Entretiens avec Ibrahima Coulibaly, leader paysan malien et Auxtin Ortiz, directeur du Forum rural mondial.
page 30



LE BAROMÈTRE 2018 DES AGRICULTURES FAMILIALES

INTRODUCTION

Reconnaître l'importance mondiale des agricultures familiales

Analyse des enjeux actuels et des tendances globales. page 36

Définir le projet socioéconomique de l'agroécologie

Un entretien avec la chercheuse Antoinette Dumont.
page 59

Nourrir le monde en 2050 avec les agricultures familiales

L'augmentation de la production est-elle le défi fondamental du système alimentaire ?
page 41

Face aux limites de la planète

Comment réaliser une agriculture réellement durable ?
page 47

Quelles politiques publiques pour soutenir la transition agroécologique ?

Tour d'horizon en Amérique latine, en Afrique de l'Ouest et en France. page 51



ENQUÊTE AU SÉNÉGAL

Dodel et Demette, l'histoire d'une victoire

Les habitants des communes rurales de Dodel et de Demette ont réussi leur mobilisation contre l'accaparement des terres, mais ce n'est pas la fin du combat. page 63



Chassés des terres qu'ils convoitent

Ceux qui au Sénégal ont voulu s'emparer des terres à Dodel et à Demette essayent de comprendre les raisons de leur échec. Le correspondant de *Défis Sud* au Sénégal a tenté de suivre leur logique. page 68

PAROLES AU SUD

Femmes au champ et à la ville

Dans le monde rural, les droits des femmes peinent à être reconnus. L'urbanisation galopante, le réchauffement climatique et les migrations précarisent les femmes qui ont un rôle clé dans l'agriculture familiale. page 71



La Bolivie face à ses contradictions

Le gouvernement bolivien déclare défendre les paysans. Par pragmatisme et pour sauver l'unité du pays, il a pourtant dû faire des concessions à l'agriculture industrielle et productiviste. Trois témoins boliviens analysent la situation. page 76

TRANVERSALES



Rendre l'agriculture plus sensible à la nutrition

Dans le domaine de l'agriculture et de la santé, des progrès notables ont été accomplis ces dernières années. Exploration des avancées en cours. page 83

Aller au cœur des imaginaires des agricultures familiales

Les recherches sur les agricultures familiales investissent-elles assez les champs de la sociologie et de l'anthropologie ? Quelle est la place laissée à la connaissance des liens qui unissent les personnes vivant les agricultures familiales de l'intérieur ? page 87

UN LIVRE

Jacques Berthelot, Vous avez dit libre-échange ?

page 95



CHRONIQUE

Demain l'agriculture familiale

Le Scoop-It de SOS Faim de septembre 2017 à août 2018. page 97



GRAND ANGLE

Le défi du futur est de fournir une alimentation saine à une population mondiale sans cesse croissante. Notre planète compte aujourd'hui plus de 7,6 milliards d'habitants et nous serons sans doute près de 9,8 milliards d'humains en 2050. L'agriculture mondiale va être de plus en plus sollicitée dans les années à venir. L'agroécologie sera-t-elle la solution ?

L'agroécologie : **espoir** ou chimère ?

Un article de Marc Dufumier

BIO Marc Dufumier est un agronome et enseignant-chercheur français à la chaire d'agriculture comparée et de développement agricole d'AgroParisTech qu'il a dirigée de 2002 à sa retraite en 2011. Il y fut le successeur de René Dumont et de Marcel Mazoyer. Il a été impliqué dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de nombreux projets et programmes de développement agricole, en France comme à l'étranger, notamment dans les pays du Sud.

Pour vivre en bonne santé, notre nourriture doit être suffisante et diversifiée, avec une diète parfaitement équilibrée au cours de chacun de nos repas. Il nous faut combiner intelligemment divers ingrédients dans nos régimes alimentaires: glucides (sucre, amidon, etc.), lipides (huiles, graisses, etc.) protéines, vitamines, éléments minéraux, fibres, antioxydants, etc.

Ainsi doit-on éviter les excès en sucres, alcools et acides gras saturés, pour prévenir l'apparition d'obésités, diabète et maladies cardiovasculaires. Ne pas exagérer non plus la consommation de viandes rouges et substituer à celles-ci des légumes secs riches en fibres: pois-chiches, fèves, lentilles, etc. De

même est-il souvent recommandé de manger cinq fruits et légumes par jour, de façon à ne pas manquer de vitamines, minéraux et polyphénols.

En bonne santé mais moins longtemps

Mais manger sain, c'est aussi avaler des aliments qui ne soient pas trop contaminés par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli, salmonelles, listeria, etc.) ni bourrés d'antibiotiques, d'hormones, d'anti-inflammatoires, de métaux lourds, de perturbateurs endocriniens, de dioxine et autres substances cancérigènes. Il est à craindre que l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans maladies neurodégénératives (Parkinson, Alzheimer, etc.) ni cancers hormonaux-dépendants pré-maturés, soit amenée à diminuer prochainement dans maints pays industrialisés, du fait de la présence de résidus pesticides dans notre alimentation. Les jeunes générations qui ont été exposées à de telles molécules, depuis leur vie *in utero* jusqu'après la puberté, seront affectées par ces maladies à un âge bien plus précoce que leurs aînés. Un grand nombre de

ces molécules pesticides sont en effet des perturbateurs endocriniens qui altèrent le fonctionnement des glandes à l'origine de la sécrétion d'hormones dans le sang (hypophyse, thyroïde, pancréas, etc.), alors même que celles-ci doivent réguler de nombreuses fonctions vitales dans nos corps.

Le défi agricole et alimentaire

Plus de 820 millions d'individus n'ont toujours pas quotidiennement accès aux 2200 kilocalories qui leur seraient nécessaires pour ne plus avoir faim et près d'un milliard supplémentaire souffrent de carences nutritionnelles en protéines, vitamines et minéraux. L'élévation du niveau de vie de nombreuses populations dans certains pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Asie du Sud-Est, etc.) s'y traduit néanmoins par une modification progressive des régimes alimentaires avec notamment une part accrue de produits animaux (lait, œufs et viandes) dont la consommation grandissante se manifeste d'ores et déjà par une augmentation encore plus rapide de la demande en céréales, tubercules, protéagineux et fourrages grossiers¹.

Compte tenu de ces évolutions probables, l'agriculture mondiale va donc être de plus en plus sollicitée dans les années à venir et il nous faut sans doute envisager un doublement de la demande en productions végétales (céréales, protéagineux, oléagineux, canne et betterave à sucre, plantes à fibres, etc.) d'ici à 2050. Or les plantes cultivées doivent trouver dans les sols un certain nombre d'éléments minéraux indispensables à leur croissance et à leur développement : phosphore, potassium, calcium, magnésium, oligoéléments, etc. L'épandage d'engrais de synthèse sur les terrains cultivés ou pâturés vise alors généralement à restituer aux sols les éléments minéraux qui en ont été extraits par les plantes. Mais on peut craindre l'amenuisement progressif des mines dont on retire les minerais à l'origine de leur fabrication. Ainsi en est-il surtout des mines de phosphate dont le « pic d'exploitation » pourrait intervenir dans seulement trois à quatre décennies.

Les agriculteurs vont par ailleurs devoir s'adapter aux dérèglements climatiques à venir (réchauffement global, intensité et fréquence accrue des intempéries, etc.) et il leur sera demandé aussi de fournir un nombre croissant de services environnementaux (séquestration de carbone dans la biomasse et dans les sols, paysages de grande qualité touristique, préservation de la biodiversité, régulation des microclimats locaux, etc.) tout en étant capables de maintenir les potentialités productives (la « fertilité ») des agroécosystèmes sur le long terme et d'éviter toute pollution majeure de l'air, des eaux et des sols.

**Mon premier vœu :
que les paysans puissent
mettre en œuvre l'agroécologie
en ayant accès aux moyens
leur permettant d'associer
élevage et productions
végétales.**

Marc Dufumier

La question est de savoir quelles formes d'agriculture seraient les plus à mêmes de répondre simultanément à tous ces enjeux et à quelles conditions socio-économiques celles-ci pourraient éventuellement s'imposer.

Les nombreux méfaits de l'agriculture industrielle

De façon à rester compétitifs dans la course incessante à la productivité et pour répondre aux exigences formulées par les entreprises agro-industrielles et la grande distribution qui souhaitent transformer et vendre massivement des produits alimentaires de plus en plus calibrés et standards, les agriculteurs ont été fréquemment contraints de mécaniser et spécialiser toujours davantage leurs systèmes de production, de façon à produire à toujours plus grande échelle une gamme réduite de produits uniformes, au risque de simplifier et de fragiliser exagérément les agroécosystèmes.

¹ Il faut en effet de 3 à 10 calories végétales pour fabriquer une calorie animale.

Les systèmes de production agricole qui ont été conçus pour produire aux moindres coûts de gros volumes de ces produits standards sont particulièrement dénoncés aujourd'hui du fait de leurs conséquences environnementales et de leurs très nombreuses « externalités négatives » plus ou moins évaluables en termes monétaires. On leur reproche plus particulièrement :

- | Leur contribution au réchauffement climatique global, du fait de leurs émissions de gaz à effet de serre : gaz carbonique dégagé lors des déboisements et des labours, méthane émis par les ruminants, protoxyde d'azote propagé par suite des épandages d'engrais azotés de synthèse ;
- | La dépendance accrue de ces agricultures à l'égard des énergies fossiles pour le fonctionnement des engins motorisés et la fabrication des engrais azotés de synthèse et des produits pesticides ;
- | La perte de biodiversité domestique et sauvage du fait de la diminution du nombre de variétés de plantes cultivées et de races animales destinées à l'élevage, et de la spécialisation exagérée des systèmes de culture et d'élevage pratiqués au sein des exploitations agricoles et des terroirs : plantations monospécifiques, rotations culturales réduites à leur plus simple expression, fermes-usines de grande dimension, etc. ;
- | La prolifération intempestive de prédateurs et d'agents pathogènes nuisibles aux plantes cultivées et aux troupeaux domestiques, favorisée par la simplification ou trancière des agroécosystèmes ;
- | La multiplication d'herbes adventices dont les cycles de développement sont apparentés à ceux des plantes trop fréquemment cultivées ;
- | La pollution des eaux, de l'air et des sols, résultant de l'emploi intensif d'intrants chimiques (engrais de synthèse, pesticides, hormones de croissance, etc.) dans les régions de grande culture ou résultant des excès d'effluents d'élevage (lisiers, fientes, purins, etc.) relâchés par les porcheries, poulaillers et étables de taille excessive (cf. les algues vertes du littoral breton) ;
- | L'abaissement des nappes phréatiques et des débits d'étiage (débit minimum d'un

SOS Faim et l'agroécologie

Notre conviction : l'agroécologie est une démarche qui permettra à la fois d'assurer durablement la souveraineté alimentaire des exploitations familiales, aux niveaux économiques, environnemental et social mais également d'assurer durablement une production alimentaire saine pour une grande partie de la population au niveau mondial.

Notre position : Faciliter les débats, aiguiller les agriculteurs et les agricultrices du Sud, mettre en débat.

Notre mandat : La promotion de l'agroécologie et du dialogue autour d'une trajectoire vers plus d'agroécologie pour tous les acteurs, dans le respect du rythme des agricultures familiales.

cours d'eau) provoqué par un excès d'irrigation par pompage ;

- | L'érosion des sols et les glissements de terrains provoqués par l'abattage des haies vives, par des labours trop fréquents et par la faible couverture végétale des sols ;
- | La destruction d'emplois et l'exode rural prématuré de nombreux travailleurs agricoles remplacés par des machines actionnées par des moteurs de grande puissance ;
- | La salinisation de terrains mal irrigués et insuffisamment drainés.

Nombreux sont bien sûr les agriculteurs des pays industriels qui ne supportent plus d'être stigmatisés et tenus pour responsables de toutes ces « externalités négatives », considérant qu'ils n'ont fait que ce qui leur était demandé : répondre aux cahiers des charges imposés par les agro-industries et satisfaire aux moindres coûts les demandes du marché. Ils s'inquiètent aussi des conditions dans lesquelles il leur serait éventuellement possible de mettre en œuvre des systèmes de production alternatifs qui soient à la fois productifs, rentables et durables.

De plus en plus nombreux sont par ailleurs les auteurs qui nous mettent en garde au sujet des conséquences que pourraient avoir

la poursuite et l'extension de ces formes d'agriculture pratiquées à grande échelle dans la plupart des pays du Sud, à l'image de ce qui peut être déjà observé dans certains pays émergents tels que le Brésil, l'Argentine, la Malaisie ou l'Indonésie.

S'inspirer de l'agroécologie scientifique

Fort heureusement, il existe d'ores et déjà divers systèmes de production agricole intensément écologiques, capables de fournir de hauts rendements à l'hectare, sans coût majeur en carburants ni recours exagéré aux engrais de synthèse et produits pesticides, et dont on peut désormais s'inspirer pour en promouvoir de nouveaux. Inspirés de l'agroécologie scientifique, ces formes d'agriculture alternatives parviennent à faire un usage très intensif des ressources naturelles renouvelables ou pléthoriques pour lesquelles on ne peut guère entrevoir de pénuries: l'énergie solaire pour sa conversion en énergie alimentaire, le carbone du gaz carbonique de l'atmosphère pour la fabrication des hydrates de carbone (sucres, amidon, lipides, etc.), l'azote de l'air pour l'élaboration des protéines, les éléments minéraux libérés en sous-sol lors de l'altération des roches mères, etc. Elles sont par contre très économes en énergie fossile et permettent de réduire les gaspillages en éléments minéraux en utilisant au maximum les déchets organiques: résidus de cultures et effluents d'élevage. Tout en préservant une grande biodiversité domestique et sauvage au sein des agroécosystèmes avec pour effet d'assurer leur résilience en minimisant les risques de trop grands déséquilibres écologiques.

Ainsi en est-il des associations de plantes aux maintiens très différents (céréales érigées, cucurbitacées rampantes, légumineuses grimpantes, tubercules, etc.) au sein desquelles les rayons du soleil parviennent presque tous à être interceptés pour les besoins de la photosynthèse. Les paysans s'efforcent en effet d'y assurer une couverture végétale la plus totale et la plus permanente possible, de façon à pouvoir capturer au mieux l'énergie lumineuse disponible et transformer celle-ci en calories alimentaires. De telles associations de cultures contribuent aussi à protéger les sols et limiter leur érosion par suite du ruissellement des eaux de pluie. Ces eaux dont l'écoulement est entravé par le couvert végétal parviennent alors à s'infiltrer

Mon second vœu: que les paysans qui s'inspirent de l'agroécologie puissent être correctement rétribués pour la qualité de leurs produits et pour les services environnementaux rendus à la société tout entière.

Marc Dufumier

au mieux dans les sols et à y rester ainsi disponibles pour leur absorption ultérieure par les racines des plantes cultivées.

L'intégration de plantes de l'ordre des légumineuses (haricots, lentilles, féverole, soja, trèfles, luzerne, etc.) dans ces associations de cultures permet par ailleurs de fournir au moindre coût les protéines végétales destinées à l'alimentation humaine ou animale, grâce à la fixation biologique de l'azote de l'air, et de ne plus dépendre de l'emploi d'engrais azotés de synthèse (urée, ammonitrate, sulfate d'ammonium) dont la fabrication est très coûteuse en énergie fossile (pétrole, gaz naturel). Ces mêmes légumineuses laissent par ailleurs des résidus azotés dans le sol, après leur récolte, pour la fertilisation des plantes qui leur succèdent au sein des rotations.

Biodiversité spontanée

La multiplicité des espèces et variétés dans les associations culturales contribue au maintien d'une grande biodiversité domestique et spontanée au sein des agroécosystèmes, avec la présence de nombreux insectes auxiliaires des cultures: abeilles et autres insectes pollinisateurs des plantes cultivées, prédateurs des insectes nuisibles, etc.

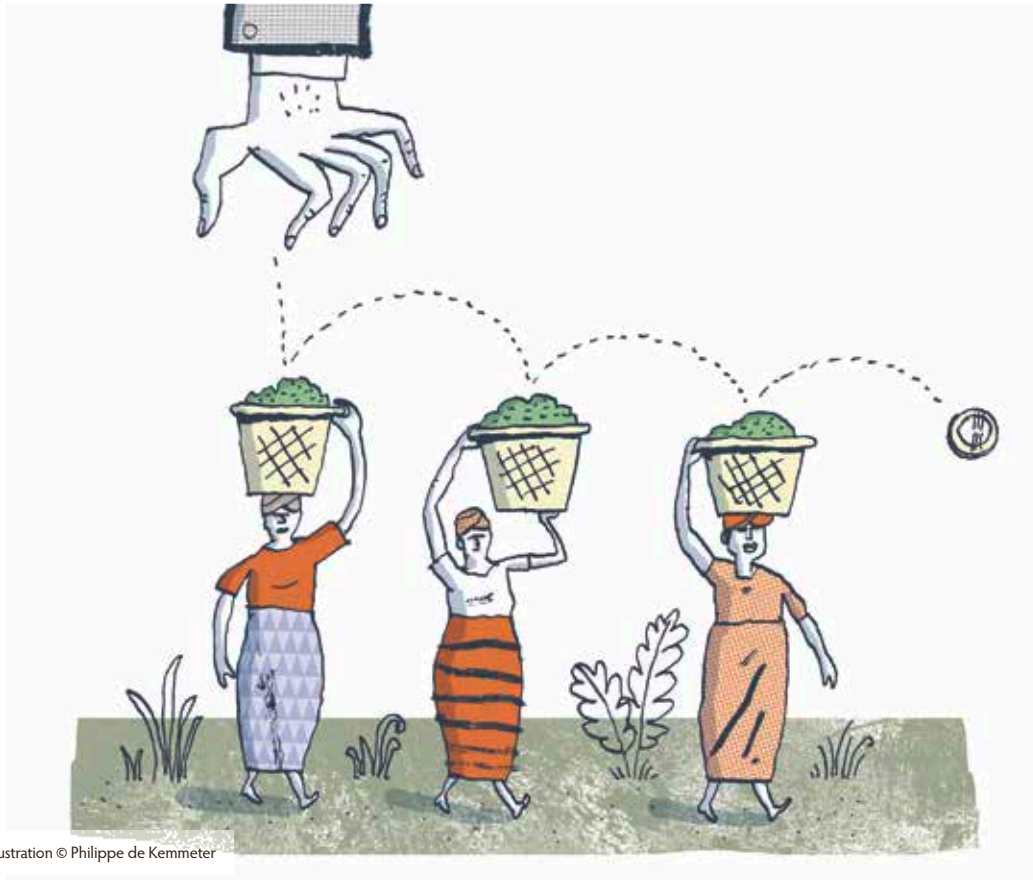


Illustration © Philippe de Kemmeter

La présence simultanée dans un même champ de diverses espèces et variétés végétales constitue par ailleurs un obstacle à la prolifération des insectes ravageurs et des agents pathogènes. Ceux-ci rencontrent en effet rapidement des plantes inhospitalières à proximité immédiate de celles qu'ils sont parvenus à parasiter.

La présence dans les parcelles de champignons mycorrhiziens vivant en symbiose avec les plantes cultivées permet à ces dernières de puiser dans les sols des éléments minéraux coincés entre les feuillets d'argile et qu'elles ne peuvent pas assimiler par elles-mêmes. Leurs mycéliums ont la propriété de sécréter une glycoprotéine qui contribue à renforcer la stabilité structurale des sols et à conforter leur porosité de façon à favoriser l'infiltration des eaux pluviales en leur sein. Encore faut-il bien sûr que les agriculteurs ne répandent pas de fongicides pour protéger leurs cultures contre les champignons pathogènes.

L'implantation d'arbres et d'arbustes à enracinement profond au sein même des parcelles cultivées ou à leurs lisières permet de puiser des éléments minéraux en sous-sols, au fur et à mesure de l'altération des roches mères et de l'hydrolyse de leurs silicates. Remontés avec la sève et transférés dans la

biomasse aérienne des arbres et arbustes, ces éléments minéraux retombent ensuite à la surface des terrains lors de la chute des feuilles et branchages et contribuent ainsi à leur fertilisation. Fixés momentanément par le complexe argilo-humique de la couche arable des sols, ils peuvent être ultérieurement solubilisés et interceptés par les poils absorbants des systèmes racinaires. Les arbres et arbustes peuvent jouer aussi le rôle de brise-vents et créer un microclimat favorable à la croissance des plantes situées à leurs abords.

Les systèmes de production «écologiquement intensifs» sont aussi très souvent ceux qui parviennent à combiner étroitement agriculture et élevage au sein même des unités de production, de façon à valoriser les résidus de culture pour nourrir les animaux. Les déjections animales sont quant à elles recyclées pour la fabrication de fumiers ou de composts destinés à la fertilisation organique des sols. Cette pratique qui tend aujourd'hui à disparaître dans les pays d'Europe de l'Ouest du fait de la croissante spécialisation régionale des agricultures motto-mécanisées, peut s'avérer très utile dans les pays du Sud où l'on envisage le passage d'une agriculture manuelle à des systèmes ayant recours à la traction animale.



Marc Dufumier.

Illustration © Philippe de Kemmeter

L'une des caractéristiques essentielles de ces formes d'agriculture qui permettent d'intensifier conjointement la photosynthèse, la fixation biologique de l'azote de l'air, la capture d'éléments minéraux du sous-sol et les interactions favorables entre végétation et insectes auxiliaires, est leur caractère artisanal. Elles exigent en effet bien souvent un travail plus soigné, mais aussi plus intense à l'unité de surface, que celui des formes d'agriculture industrielle et extensive mises en œuvre dans les très grandes exploitations. Ces systèmes de production intensifs en travail peuvent donc être très intensifs en emplois au kilomètre carré et apparaissent particulièrement intéressants dans les pays où prévalent des situations de chômage chronique, avec un coût d'opportunité de la force de travail proche de zéro pour l'ensemble de la collectivité².

Les bienfaits de l'agriculture paysanne

Mais il ne faut pas être naïf : les systèmes de production agricole intensifs en emplois et intensément écologiques paraissent bien

2 L'agriculture est l'un des secteurs d'activité où les prix du marché intérieur reflètent le plus mal les coûts d'opportunité des ressources ne pouvant pas faire l'objet de transactions internationales (main-d'œuvre, terrains, eaux souterraines, etc.).

difficiles à mettre en œuvre dans les exploitations agricoles de grande taille au sein desquelles les systèmes de culture ou d'élevage sont déjà hautement mécanisés, motorisés, voire robotisés. Le fait est que dans la plupart des pays d'agriculture industrielle où les plantes sont semées en lignes avec de grands écartements, les systèmes de cultures associées ne sont plus guère pratiqués de nos jours que dans les zones maraîchères ou arboricoles au sein desquelles seules des productions à très haute valeur ajoutée permettent tant bien que mal de rémunérer le travail manuel.

Ce sont bien souvent les paysans à la tête d'unités de production familiale qui ont le plus intérêt à diversifier et échelonner leurs activités productives tout au long de l'année de façon à gérer au mieux l'emploi de leur propre main-d'œuvre, en évitant les trop fortes pointes de travail et les périodes de sous-emploi ; et cela va presque toujours de pair avec des systèmes associant polyculture et élevages, la mise en œuvre de rotations de cultures et d'assolements diversifiés, le recyclage des résidus de culture et des effluents animaux au sein de leurs fermes, la fabrication de fumier ou de compost, la fertilisation organique des terrains, etc.

À l'inverse des propriétaires absentéistes qui ne travaillent pas directement dans leurs grandes exploitations agricoles mais y injectent seulement du capital en vue d'y maximiser leur taux de profit en comparaison avec d'autres opportunités de placements, les paysans investissent leur propre force de travail familiale et leur épargne éventuelle dans l'agriculture, de façon à optimiser la rémunération de leur travail, en comparant celle-ci avec ce qu'il leur serait éventuellement possible d'obtenir en exerçant d'autres activités (coûts d'opportunité). Les paysans qui travaillent ainsi pour leur propre compte ne remplaceront jamais prématurément leur main-d'œuvre familiale par des machines ou des désherbants tant que cette main-d'œuvre ne trouvera pas d'opportunités d'emplois plus rémunérateurs en dehors de leurs exploitations. Leurs enfants ne renonceront en effet bien souvent à reprendre les fermes de leurs parents que s'ils ont l'espoir de trouver un travail mieux rémunéré ou moins pénible à l'extérieur ; et l'existence d'un chômage chronique en ville peut bien sûr les en dissuader.

Les agricultures familiales plus favorables à l'agroécologie

L'agriculture paysanne est une activité familiale enracinée dans son « pays » et ses terroirs. À l'opposé des gérants des très grands domaines, les paysans vivent le plus souvent au sein même de leurs fermes, connaissent bien les particularités de chacune de leurs parcelles et de chacun de leurs troupeaux, sont directement responsables de leurs actes et s'efforcent en permanence de s'adapter aux conditions changeantes de leur environnement écologique et économique. Ils manifestent généralement une fine connaissance de leur terroir, fondée sur une longue accumulation de savoir-faire. Souhaitant transmettre des exploitations en bon état à leurs héritiers, ils veillent à ne pas endommager les potentialités productives de ces dernières.

Sur le plan écologique, le développement de techniques agricoles à la fois plus productives et plus respectueuses de l'environnement paraît en effet bien plus aisé dans les exploitations agricoles familiales, moins soumises aux impératifs d'économies d'échelle et de réduction des coûts salariaux. Ce sont bien ces exploitations agricoles familiales qui sont les plus favorables à la mise en œuvre des systèmes de production inspirés de l'agroécologie les plus conformes aux exigences du développement durable. L'agriculture paysanne apparaît donc comme la plus à même de réguler les problèmes d'emploi et d'exode rural.

L'agriculture familiale inspirée de l'agroécologie va dans le sens d'une durabilité sociale, en générant dans les campagnes les emplois que les villes ne peuvent plus guère offrir, permettant ainsi une meilleure régulation de l'exode rural. Envisager l'essor d'une agriculture paysanne mettant en œuvre des pratiques inspirées de l'agroécologie ne relève donc pas d'un quelconque passéisme mais résulte au contraire de l'impératif d'assurer le plein emploi et la durabilité des systèmes agroalimentaires mondiaux. La mise en œuvre de véritables réformes agraires destinées à favoriser l'essor d'une telle agriculture paysanne et durable reste donc bien un impératif majeur dans de nombreux pays du Sud où prédominent encore d'immenses exploitations agricoles capitalistes à salariés.

Pour un accès plus équitable aux ressources

Le fait que les paysans soient bien souvent capables d'inventer par eux-mêmes des systèmes de production agricole conformes aux exigences du développement durable, ne veut pas dire pour autant que leur situation socio-économique soit toujours favorable à cet effet. Les obstacles à l'élévation de la productivité du travail agricole, dans le plus grand respect des potentialités écologiques de l'environnement, ne sont souvent pas tant d'ordre technique que de nature socio-économique ; ils résultent bien plus souvent de structures agraires injustes, d'un accès limité aux crédits, de conditions imposées par les entreprises situées en amont ou en aval,

Mon troisième vœu : que l'on ne renonce pas aux formes d'agricultures alternatives les plus à même de nourrir correctement et durablement l'humanité tout entière.

Marc Dufumier

de législations foncières inadéquates et des conditions inégales dans lesquelles se manifeste presque toujours la concurrence entre producteurs sur les marchés mondiaux des produits agricoles et alimentaires.

Les paysans les plus pauvres de la planète n'ont pas souvent accès aux moyens de production qui leur permettraient d'associer davantage l'élevage aux productions végétales de façon à recycler au mieux leurs résidus de culture, fabriquer du fumier et assurer pleinement la fumure organique des terrains. De même leur manquent cruellement les équipements nécessaires au maniement et au transport des pailles, fourrages, fumiers et composts : râtaux, fourches, charrettes, traction animale, bêtes de somme, etc. L'urgence serait de leur permettre d'avoir enfin accès à ces animaux et équipements ; mais pour ce faire, il faudrait de toute urgence résoudre

la question de l'inégale répartition des ressources (terres agricoles, équipements, capital circulant, etc.) et de l'insuffisance dramatique des revenus paysans.

Résister à la concurrence déloyale

Mais il est vain de penser que les paysans du Sud qui travaillent encore aujourd'hui à la main pourront un jour acquérir les équipements nécessaires à la mise en œuvre des systèmes de production inspirés de l'agroécologie, surtout s'ils restent directement exposés à la concurrence des importations à vil prix de produits bas de gamme en provenance d'exploitations agricoles moto-mécanisées et subventionnées des pays du Nord. L'écart de productivité du travail entre les agricultures manuelles et moto-mécanisées dépasse en effet largement le rapport de 1 à 200 et il reste donc bien difficile pour l'agriculture artisanale de résister à une telle concurrence internationale, malgré la différence de qualité des produits. Comment la femme qui repique encore ses plantules de riz à la main et récolte ses panicules à la faucille, deux cent fois moins rémunérée que son concurrent de l'Arkansas équipé de tracteurs et de moissonneuses-batteuses pourrait-elle espérer un jour avoir accès à la charrette et à la traction animale, sans aucune protection aux frontières ? Ne devrait-on donc pas mettre fin à ce que certains appellent le « libre » échange ?

Produire moins d'aliments de bas de gamme vendus au rabais dans les pays du Sud et fournir pour nos marchés intérieurs des produits à haute valeur commerciale, gustative, sanitaire et environnementale : telle pourrait être la perspective d'avenir de l'agriculture européenne. Mais encore faudrait-il faire en sorte que les paysans qui s'inspirent de l'agroécologie puissent être correctement rétribués pour la qualité de leurs produits et pour les services environnementaux rendus à la société tout entière. Les subventions actuellement octroyées dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) européenne devraient alors être réorientées à cette fin et favoriser systématiquement la mise en œuvre des systèmes de production qui fassent le meilleur usage des potentialités productives des divers terroirs tout en fournissant des produits de qualité et de

proximité, répondant à un cahier des charges le plus proche possible de celui de l'actuelle agriculture certifiée « biologique » qui a le mérite, grâce à son logo, d'être correctement rémunérée.

La mise en œuvre des pratiques inspirées de l'agroécologie suppose aussi que les paysannes puissent jouir d'une plus grande sécurité foncière, de façon à pouvoir bénéficier des fruits de leurs efforts sur le long terme. Cette sécurité foncière peut être assurée selon des modalités variables, ne passant pas toutes nécessairement par une appropriation privative (souvent le meilleur moyen

III Diversifier et échelonner III les activités.

de priver les paysans pauvres d'un accès à la terre), mais va en tous cas à l'encontre des tendances actuelles au *land grabbing*. Ces dynamiques d'accaparement du foncier sont révélatrices à la fois de la panique de certains États soucieux de garantir leurs approvisionnements agroalimentaires et de la croyance encore maintenue dans la « supériorité » des exploitations latifundiaires.

Ne pas baisser les bras

Mais la sécurité de ces approvisionnements pourrait être le plus souvent bien mieux assurée via la signature de contrats d'achats équitables avec des paysans travaillant pour leur compte et raisonnant en termes de coûts d'opportunité de la main-d'œuvre familiale, plutôt que de miser sur l'extension croissante de très grandes entreprises agricoles pilotées par des objectifs de maximisation du taux de profit et de minimisation des coûts salariaux.

Certes, ces conclusions ne sont pas vraiment conformes aux intérêts des grandes compagnies multinationales de l'agroalimentaire, des semences dites améliorées, du machinisme agricole et des produits pesticides, dont les capacités de lobbying sont particulièrement féroces. Mais pourquoi devrait-on pour autant baisser les bras et renoncer aux formes d'agricultures alternatives les plus à même de nourrir correctement et durablement l'humanité entière ? III

ENJEUX

Le foisonnement de projets d'appui à l'essor du secteur privé représente a priori une dynamique positive pour la sécurité alimentaire. Mais les options retenues par les promoteurs de la privatisation auront un impact majeur sur le développement des agricultures familiales en Afrique. La vigilance est de mise.

Qui contrôle **la privatisation** de l'agriculture africaine ?

Extraits résumés d'un rapport d'Inter-réseaux - Issala- SOS Faim Belgique (2018) : Le rôle majeur du « secteur privé » dans les politiques agricoles et alimentaires en Afrique.

Un rapport commun, élaboré conjointement en 2018 par Inter-réseaux, Issala et SOS Faim, analyse les raisons et les modalités de l'implication des « grands investisseurs privés internationaux » dans la gouvernance agricole et alimentaire du continent africain. Le rapport se penche sur les responsabilités, le rôle et les missions de tous les acteurs qui entendent infléchir une course à la productivité teintée de technicisme, dans l'intérêt des agriculteurs et des agricultrices. Car la volonté de ce « grand secteur privé » et de ses fondations philanthropiques est aussi de créer, avec le concours des institutions internationales, continentales et régionales, un « écosystème qui lui soit favorable ».

Le rôle croissant des fondations philanthropiques

Dans le contexte mondial actuel, les firmes multinationales et les fondations philanthropiques jouent un rôle de plus en plus important dans la production des politiques publiques agricoles et alimentaires. Ce rôle s'exprime par différents canaux, notamment la création de multiples plateformes fortement imbriquées entre elles. À partir des an-

nées 2000 émergent ainsi toute une série de plateformes multi-acteurs dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (Gain) en 2002, la Food Fortification Initiative (FFI) en 2003, le mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) en 2010, le Forum africain pour la révolution verte (AGRF) en 2010, Grow Africa en 2011, la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Nasan) en 2012, l'Alliance globale pour l'agriculture intelligente face au climat (Gacsa) en 2014, le Partenariat africain pour l'engrais et l'agro-industrie (Afap) en 2012 et l'Alliance de l'industrie semencière en Afrique de l'Ouest (Asiwa) en 2015.

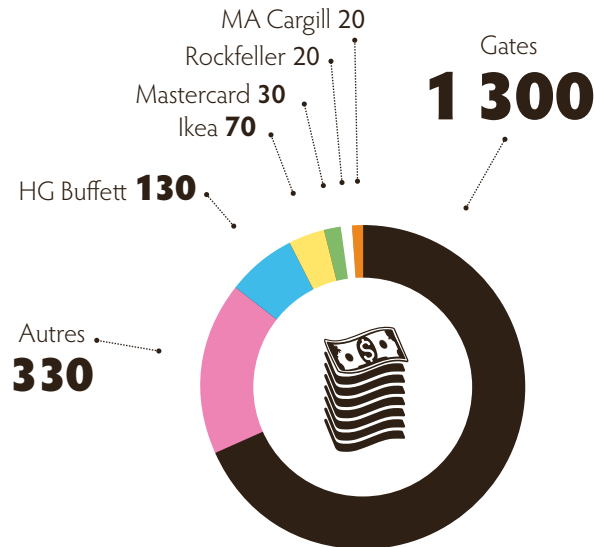
Les fondations philanthropiques ont un poids économique croissant. Entre 2013 et 2015, elles ont consacré 1,9 milliard de dollars au développement agricole, dont près de 70% en Afrique. Comme dans le domaine de la santé, la fondation Gates est de loin la principale fondation qui investit dans le secteur agricole avec un apport de 1,3 milliard de dollars entre 2013 et 2015.

Fortes de ce poids économique croissant, les fondations philanthropiques gravitent autour des multinationales intéressées par le potentiel de l'Afrique s'offrent aussi un rôle de plus en plus important, et exclusif, dans la recherche et dans la construction des politiques et consensus en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elles agissent à plusieurs niveaux. D'une part elles font directement du plaidoyer en intervenant dans

les négociations internationales conduisant à l'édiction de normes. D'autre part, elles financent voire impulsent la majorité de ces initiatives qui vont inévitablement jouer un rôle majeur dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.

Ce sont ainsi les fondations Rockefeller et Gates qui créent en 2006 l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (Agra). Inspirée par l'appel lancé par l'ancien secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, en faveur d'une « révolution verte » purement africaine visant à améliorer la productivité des petites exploitations agricoles tout en protégeant l'environnement, l'Agra compte désormais un plus grand nombre de donateurs, parmi lesquels des États, des organisations internationales, des agences de coopération, des fondations et des entreprises.

Engagements des fondations philanthropiques dans le domaine agricole 2013-2015 (en millions de \$)



Source: OCDE, 2018

L'influence de Yara sur différentes initiatives agricoles et alimentaires en Afrique

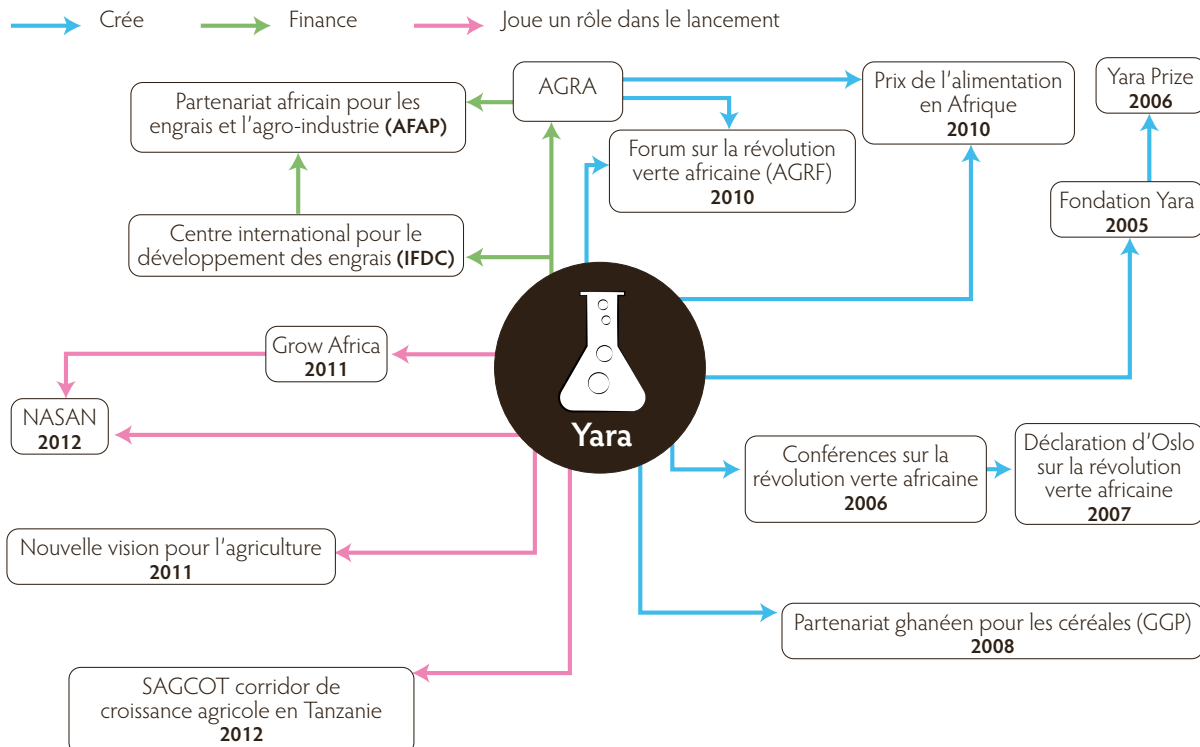




Illustration © Philippe de Kemmeter

Jouer sur plusieurs tableaux

La firme norvégienne Yara International, principal producteur et négociant d'engrais au monde¹, finance, participe ou impulse une série d'alliances et d'événements qui jouent un rôle important dans la gouvernance de la sécurité alimentaire en Afrique. Et ce via divers canaux, révélant une stratégie caractéristique de l'action des multinationales comme le montre le schéma ci-contre.

Ces multiples alliances ou initiatives ont en général les mêmes particularités structurales. Elles jouent sur plusieurs tableaux, associent des États et/ou des institutions régionales (telles que l'Uemoa ou la Cedeao en Afrique de l'Ouest); des firmes, des centres de recherche et/ou universités; et des organisations de producteurs (souvent le Roppa en Afrique de l'Ouest). Elles intègrent en leur sein des financeurs (fondations, agences d'aide) et des bénéficiaires de ces financements (organisations paysannes, États, centres de recherche).

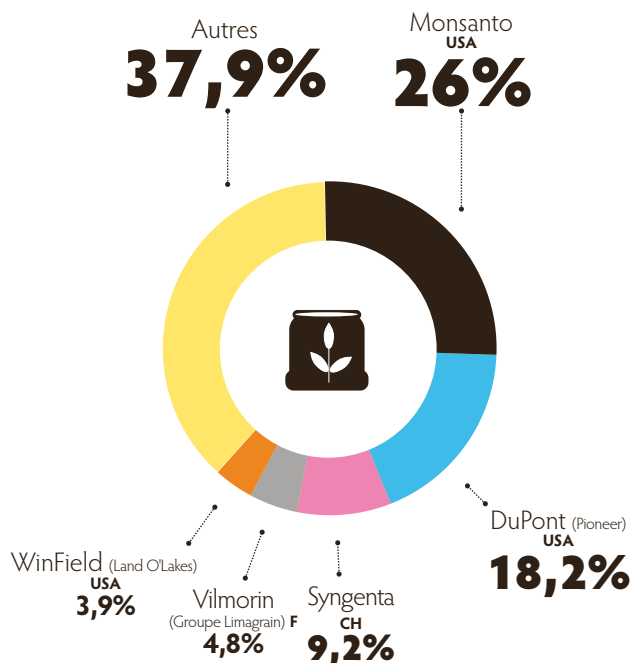
¹ Douze pour cent de parts de marché au niveau mondial, tous fertilisants confondus, mais plus de 40% sur le segment des engrais azotés.

Au-delà de ces similitudes, ces initiatives multi-acteurs recouvrent cependant une réalité hétérogène d'espaces aux contours flous (il est même parfois difficile de les qualifier) et aux modalités de prise de décision pas toujours bien définies. Ce qui est sûr par contre, c'est que le « secteur privé » impliqué dans ces plateformes multi-acteurs est bien souvent constitué des grandes entreprises leaders de leur secteur d'activité: Unilever, Cargill, Syngenta, Yara, Monsanto, Bayer, Nestlé, Dupont, BASF, etc. sans oublier les omniprésentes Coca-Cola et PepsiCo engagées notamment dans la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Idéologie commune

Ce qui frappe aussi l'observateur, c'est la convergence des idées émises par ces plateformes; on peut parler ici d'une idéologie commune. Presque toutes les initiatives partagent une même vision centrée sur un modèle d'intensification type « Révolution verte », basée sur une augmentation de la productivité par la mécanisation, l'artificialisation des processus de production, et la

Les 5 plus gros semenciers en % des parts de marché



Le marché mondial des semences protégées est estimé à 34,5 milliards de dollars

Sources: Agropoly; Déclaration de Berne; 2014 et ETC Group (2013)

recherche variétale orientée vers le rendement. Cette vision mise également sur les partenariats publics-privés.

Au-delà de cette vision partagée du développement agricole, il existe des liens plus étroits encore entre ces différents acteurs, à différents niveaux: financement, relations institutionnelles, responsables impliqués dans la gouvernance... Par exemple, le partenariat Grow Africa lancé en 2011 était coprésidé par Yara International qui, en 2012, concevra la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cette imbrication des acteurs est plus forte encore au niveau des plateformes plus techniques où l'on retrouve les semenciers et producteurs d'engrais fortement impliqués dans la promotion d'une intensification de l'agriculture africaine.

Des enjeux spécifiques et un risque majeur

La crise alimentaire de 2007-2008 a accéléré un processus de réduction du périmètre d'intervention des États africains, déjà initié

avec les politiques d'ajustement structurel réclamées par les institutions internationales dans les années 1980-1990 et généralisé à l'ensemble des pays... La mobilisation croissante des financements privés a pris appui sur le constat d'une incapacité – plus ou moins réelle et plus ou moins provoquée – des États à honorer leurs engagements.

Les grands acteurs privés internationaux vont à partir de ce constat imposer un deal: le secteur privé peut investir dans la transformation de l'agriculture et pallier les difficultés de financement des États en contrepartie d'une réforme des politiques publiques. Il s'agit pour le secteur privé de pousser les États à « créer un écosystème favorable aux affaires », principalement à travers des réformes fiscales et juridiques.

La rengaine simpliste de la « transformation des agricultures africaines » a dominé le débat et a permis de passer sous silence la diversité des besoins de financements, leurs spécificités, la question des institutions et des instruments de financement, la problématique de la gestion des risques, et enfin la nécessité de déployer des mécanismes appropriés et durables assurant l'articula-

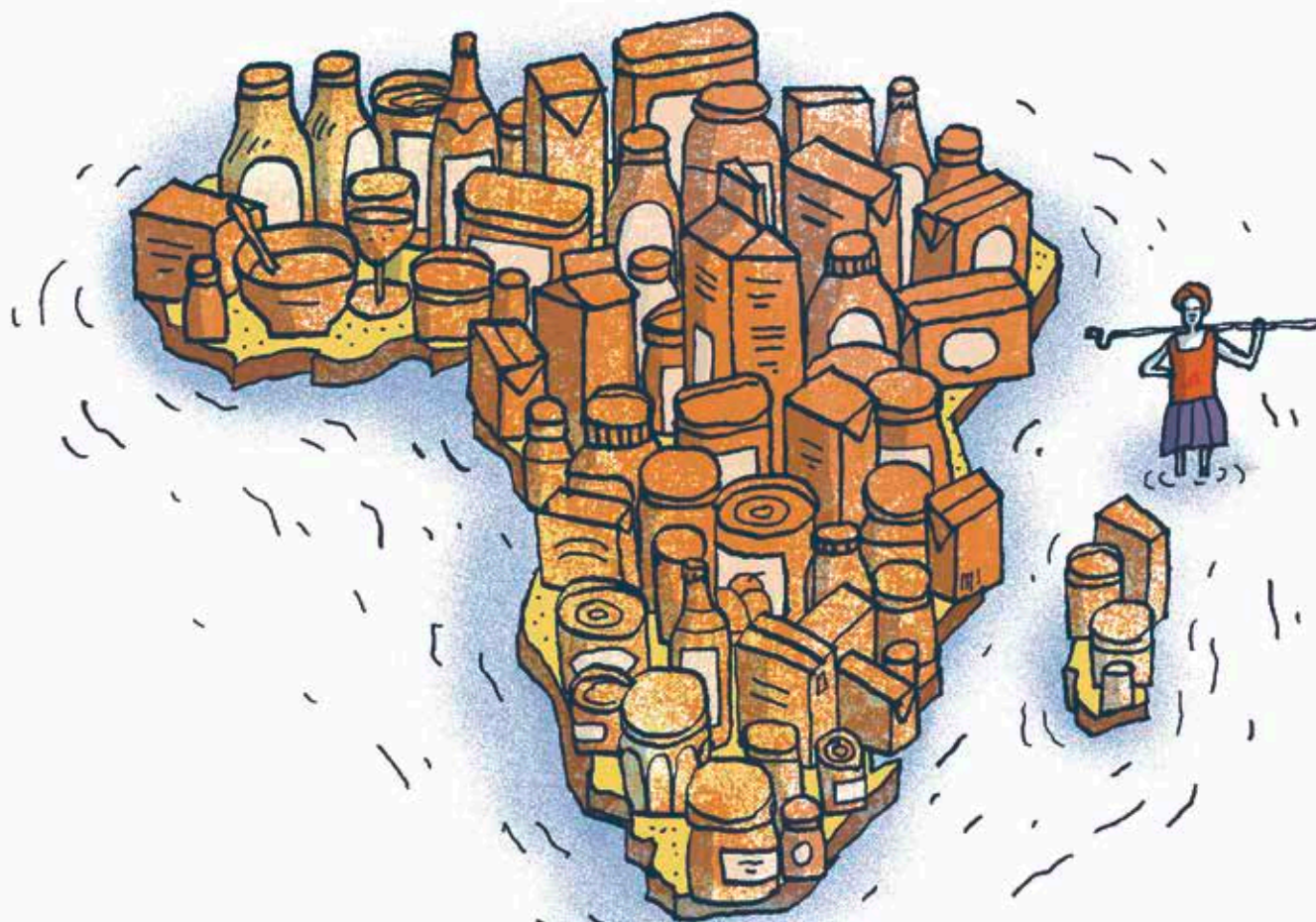


Illustration © Philippe de Kemmeter

tion et la cohérence du financement de l'ensemble du secteur.

Les organisations paysannes ont certes réussi à imposer un débat sur le modèle de développement agricole, mettant notamment en avant la capacité des agricultures familiales à répondre aux multiples enjeux des pays africains, et l'importance de la protection

profit d'une vision strictement techniciste de la transformation du secteur agricole.

En remplaçant l'agriculture et la sécurité de leur approvisionnement alimentaire au centre de leurs politiques, les pays africains ont surtout réhabilité une approche interventionniste et validé une construction duale des agricultures africaines. S'ils ne rejettent pas l'exploitation familiale en raison

Presque toutes les initiatives suivent le modèle d'intensification de la Révolution verte.

des marchés pour sécuriser l'investissement et rémunérer les producteurs confrontés à la concurrence internationale. Mais l'approche développée par l'Union africaine a gommé l'ensemble des questions qui appelaient des options et des choix politiques, au

de son importance sociale, la majorité des gouvernements ne lui font pas confiance pour assurer une forte croissance de la production et sécuriser les approvisionnements d'une population en forte croissance et en



voie d'urbanisation rapide. « Nouveaux acteurs », « pôles de croissance », « agrobusiness » sont considérés comme les vecteurs de la modernité agricole.

Des défis multiples

Or l'Afrique est confrontée à des enjeux bien spécifiques et les défis dans le domaine de l'agriculture sont multiples.

Il faut relever le défi de l'emploi, de l'inclusion socio-économique des jeunes et de la cohésion des sociétés. Assurer aussi que cet emploi soit décent et génère des revenus suffisants à tous les acteurs.

L'approche de l'Union africaine privilégie une vision strictement techniciste de la transformation du secteur agricole.

L'équité de genre reste un objectif loin d'être atteint, en Afrique aussi. Dans certains cas, on assiste même à un affaiblissement du rôle des femmes alors que l'intégration du genre dans les stratégies de modernisation agricole est une question essentielle et stratégique pour le devenir des sociétés rurales africaines.

Le recul de la malnutrition, quant à lui, ne peut pas reposer seulement sur la prise en compte de la nutrition dans les politiques de développement agricole même si elles doivent jouer leur partition. Il repose sur une approche impliquant une réforme de nombreuses politiques publiques. La question du statut de la femme est là aussi au cœur de progrès durables. Et si l'agriculture n'est pas la seule réponse, elle n'en est pas moins indispensable, notamment dans le cadre de stratégies de développement rural.

Quant aux changements climatiques, l'Afrique y est confrontée depuis des décennies. Les agriculteurs et leurs partenaires déploient des efforts depuis près de quarante ans pour sécuriser leurs productions... Leurs initiatives, souvent peu coûteuses, re-

posant sur des savoir-faire construits dans la durée, sont cependant globalement ignorés au profit de concepts tels que l'agriculture intelligente face au climat promue à l'échelle internationale par les firmes et certaines agences d'aide comme l'USAid. Et ce alors que de nombreux travaux montrent que l'agroécologie constitue une réelle alternative à la révolution verte conventionnelle, notamment sur le plan environnemental, sur le plan de la productivité, et enfin sur le plan de l'inclusion socioéconomique.

À ces enjeux « classiques » vient s'ajouter un risque majeur de désintégration régionale, induit par les multiples initiatives continentales et internationales centrées sur la transformation des agricultures qui remettent entre autres en question la légitimité des processus d'élaboration des politiques fondées sur le dialogue, la concertation et la négociation entre l'État, les organisations professionnelles, le secteur privé et la société civile. Elles imposent une logique « top-down ».

Garantir des biens communs

Poser la question des enjeux, des responsabilités et des rôles revient à inviter la communauté des acteurs publics, depuis l'échelon international jusqu'au niveau national, à s'interroger sur les risques que comportent les trajectoires aujourd'hui privilégiées dans les relations entre puissance publique et secteur privé international dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de la nutrition et de l'environnement.

Dans tous ces domaines, les entreprises sont à la fois une partie du problème et une partie de la solution. Mais il revient aux institutions publiques, en charge de porter des choix publics orientés vers la bonne gestion des biens publics et l'intérêt général des citoyens, de mettre en place des formes de régulation qui les garantissent. Or ces dernières années, il semble que les entreprises et fondations d'entreprises se soient érigées non seulement comme conceptrices et coproductrices des politiques publiques, mais aussi comme évaluatrices de ces politiques, sans qu'il y ait de réel encadrement de ce rôle. Le secteur privé a un rôle important à jouer dans la transformation des agricultures. Mais ce sont bien les décideurs publics africains, y compris en dialogue avec les acteurs internationaux, qui ont la responsabi-

Quelle nouvelle vision ?

Lancé en 2010 à Davos lors de la réunion annuelle du Forum économique mondial (FEM) par la communauté des multinationales (dont Cargill, DuPont, Monsanto, Unilever, Syngenta ou encore Yara), le programme d'action Nouvelle vision pour l'agriculture préconise une approche axée sur le marché pour augmenter de manière durable la productivité dans le secteur agricole.

Cette initiative se réalise concrètement par la mise en place de grands partenariats publics privés, notamment avec le lancement de Grow Africa. Créée en 2011 par le FEM, la Commission de l'Union africaine et le Nepad, avec un rôle clé de Yara, Grow Africa est une plateforme régionale de partenariat, regroupant plus de 200 entreprises et les gouvernements de 12 pays. Elle vise à créer des partenariats entre les gouvernements africains et le secteur privé par l'élaboration de plans d'investissement appuyant le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et les stratégies nationales pour la croissance agricole. Grow Africa a soutenu la mise en œuvre de plus de 1,5 milliard de dollars d'investissements et de plus de 10 milliards d'engagements d'investissements.

« Accélérer l'apport de capitaux privés »

C'est encore Grow Africa qui a assuré, à la demande du FEM et avec l'appui de Yara, la mise en place de la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Nasan), partenariat qui regroupe les membres du G8 (sauf la France qui en est sortie en février 2018), les gouvernements de 10 pays africains (dont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Sénégal en Afrique de l'Ouest), plus de 200 entreprises nationales et internationales, des organisations internationales, des organisations paysannes africaines. Elle vise à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique subsaharienne en misant sur l'accélération de l'apport de capitaux privés pour développer le secteur agricole africain. Elle est coprésidée par l'Union africaine, le FEM et les États-Unis.

lité devant leur peuple, et les générations futures, de déterminer les choix publics qui fondent cette transformation.

Face à la puissance économique et à la capacité d'influence des grandes firmes internationales, il semble nécessaire de mettre en place des outils de veille et de régulation. Plus concrètement il serait sans doute intéressant de réaliser – au niveau des institutions publiques, de la recherche et de la société civile – une veille permanente et détaillée des stratégies des entreprises, fondations, institutions régionales et États africains, et bailleurs de fonds aux quatre échelons de gouvernance (international, continental, régional, national). Des outils visant à garantir plus de transparence et de redevabilité à toutes ces échelles semblent également essentiels.

Ensuite, face au développement des plateformes multi-acteurs, il y a lieu d'interroger les modalités organisationnelles permettant

une gouvernance véritablement inclusive, au service du bien commun. Ce questionnement devrait réfléchir à l'intégration du secteur privé de manière plus représentative. Aujourd'hui, dans les initiatives politiques internationales et continentales, la voix du secteur privé est presque exclusivement portée par les plus grandes firmes multinationales. Pourtant, les filières agroalimentaires se structurent sur tout le continent et les entreprises privées nationales et régionales des intrants, de la transformation et de la distribution devraient être représentées au sein de ces instances.

Enfin, il semble fondamental d'interroger des modalités permettant à chacun des groupes d'acteurs représentés dans ces instances de défendre leurs intérêts. Pour cela, il sera nécessaire de renforcer les capacités des organisations paysannes et de la société civile africaine afin d'équilibrer le rapport de force. ■■■

ENJEUX

Dans son rapport consacré en 2017 aux engagements de l'Union européenne en matière d'agricultures familiales, Oxfam International dénonçait le manque d'action de l'UE. À l'heure du calcul des budgets pour la période 2021-2027, quelle est la part que l'UE compte réserver à sa politique de coopération en matière de sécurité alimentaire dans les pays pauvres ? Et qu'y promet-elle concernant les agricultures familiales ?

L'Union européenne rate son rendez-vous avec les agricultures familiales

Une rencontre avec Hanna Saarinen, Oxfam International

BI O Coauteure avec Jan Mayrhofer du rapport d'Oxfam International intitulé « Rendez-vous manqué avec l'agriculture familiale. Quand l'UE ne tient pas ses engagements en faveur de politiques soutenant les exploitations agricoles familiales dans les pays en développement », juin 2017.

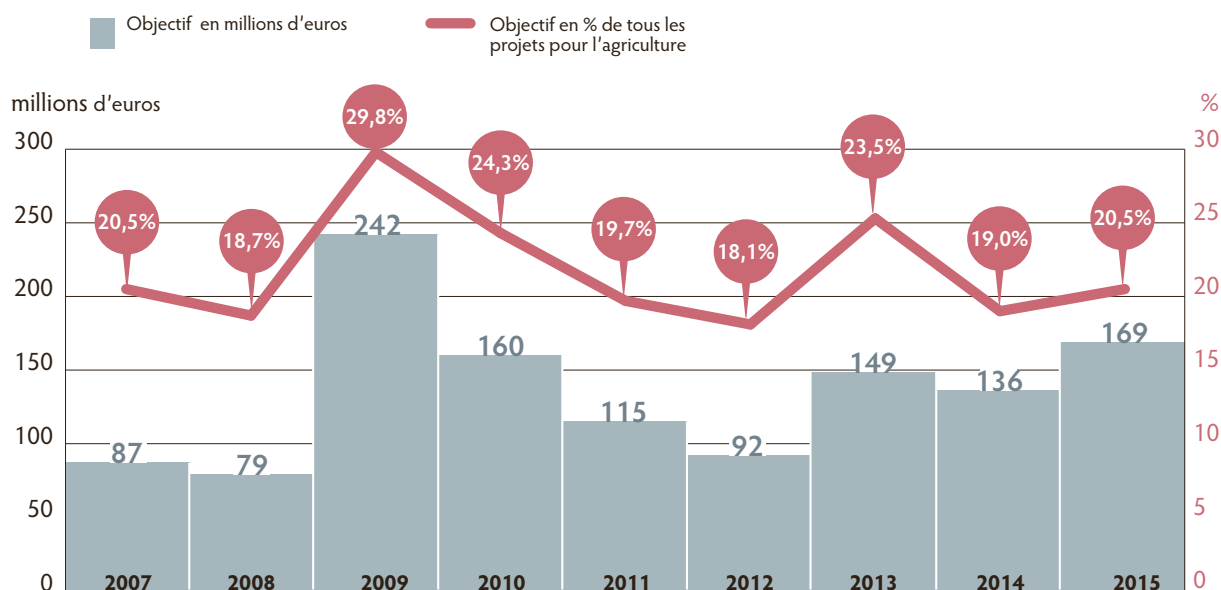
Après la crise des prix alimentaires de 2007, l'Union européenne avait développé le projet *Food Facility* en partenariat avec les Nations unies pour aider les pays en développement à progresser vers une sécurité alimentaire à long terme. En 2010, le cadre stratégique de l'Union européenne sur la sécurité alimentaire venait renforcer cet engagement. Les budgets n'étaient cependant pas à la hauteur des ambitions. Alors qu'en 2009 les montants atteignaient 1,2 milliard d'euros, ils étaient déjà divisés par deux en 2011. La Commission européenne reconnaissait pourtant dans son Cadre stratégique sur la sécurité alimentaire « qu'il est prouvé que les exploitations familiales obtiennent les meilleurs résultats en matière de réduction de la pauvreté et de croissance »... De la reconnaissance aux actes, la route semble encore longue.

Les perspectives 2021-2027. Au-delà des déclarations d'intention ?

En réalité, la part moyenne de l'APD (Aide publique au développement) agricole représente à peine plus d'un cinquième de la politique d'aide au développement de l'Union européenne. Et moins d'un quart de l'aide agricole cible explicitement les producteurs et productrices familiaux. Selon Hanna Saarinen, coauteure du rapport d'Oxfam, « cela ne signifie pas pour autant que l'Europe soutient financièrement l'agriculture industrielle. Il y a d'autres objectifs, comme le soutien de ministères de l'agriculture, des budgets pour l'équipement, pour les infrastructures rurales... La question est de mieux connaître ce qu'en retirent vraiment les populations rurales. Quand on analyse les fonds qui ont été utilisés pour les infrastructures, on ne sait pas qui en a bénéficié. On n'a pas de données à ce sujet. »

Dans son Cadre stratégique sur la sécurité alimentaire, la Commission européenne déclare accorder la priorité aux pays en situation d'insécurité alimentaire et à ceux qui ont

Aide au Développement de l'UE soutenant les petites agricultures de 2007 à 2015



le plus de retard dans la réalisation des Objectifs du développement durable: autrement dit, l'Afrique subsaharienne, mais aussi l'Asie du Sud-Est. Pourtant, il apparaît que l'aide affectée au développement agricole du continent africain n'a cessé de diminuer alors que les flux financiers ont été multipliés par 10 à destination de bénéficiaires européens. Le budget 2021-2027 intensifie la tendance: les montants prioritaires sont consacrés aux questions de voisinage et de sécurité des frontières liées aux migrations.

Le sort qui sera réservé au Fonds européen de développement (FED) n'est pas clair, selon Hanna Saarinen: « Cet instrument financier rassemble plusieurs axes, qui précédemment étaient bien distincts. Aujourd'hui, on n'est plus en mesure de distinguer les parts qui seront consacrées aux droits de l'homme, au genre, à l'égalité hommes-femmes, au changement climatique et à la sécurité alimentaire. Rien ne garantit que les fonds ne seront pas redirigés vers d'autres objectifs. »

Quel mode de financement privilégié ?

Ces dix dernières années, l'UE a de plus en plus recours aux financements mixtes public-privé. Oxfam craint un désinvestissement dans les agricultures familiales au

En Tanzanie, 80 % des agriculteurs n'ont jamais entendu parler d'une aide du gouvernement...

bénéfice des entreprises européennes. « Le rôle dévolu au secteur privé est important dans la perspective du budget 2021-2027. On peut certes y voir une ouverture à de nouvelles opportunités, mais il faut se poser



Illustration © Philippe de Kemmeter

la question si l'aide au développement public doit être utilisée pour soutenir le secteur privé, explique Hanna Saarinen. Le Plan d'investissement européen externe propose une facilité de financement dont on craint qu'elle permette surtout aux pays européens d'investir en Afrique pour aider les entreprises européennes à s'y installer.» Hanna Saarinen ne cache pas son scepticisme : « Chez Oxfam, on voudrait que l'Union européenne soutienne les micro et moyennes entreprises

agricoles des pays du Sud. Cela permettrait de renforcer le système alimentaire local en encourageant un système inclusif et équitable. Nous ne pensons pas que les chaînes de valeurs globales ou internationales qui sont maîtrisées par les grosses entreprises industrielles étrangères soutiennent des modèles agricoles soutenables. »

Selon Hanna Saarinen, il n'y a pas seulement un problème européen ou de bailleurs de

Quels soutiens aux agricultures familiales face au réchauffement climatique ?

Après la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques (Cop 21), la Commission européenne déclarait « son soutien à l'agriculture à petite échelle (...) l'aide de l'Union européenne devrait donner la priorité à des approches d'intensification durables et écologiquement efficaces, respectant les diverses fonctions de l'agriculture ». Si cet extrait du Cadre stratégique sur la sécurité alimentaire permettait tous les espoirs, force est de constater que la part du financement destiné à la gestion durable des ressources reste marginale par rapport aux défis du changement climatique.

1,6 % du financement seulement a été consacré spécifiquement à l'amélioration de la durabilité écologique dans les pratiques agricoles en tant qu'objectif principal et 3,3 % en tant qu'objectif principal ou significatif. Sur 25 projets, 11 ignoraient totalement la dimension de durabilité écologique, qui reste visiblement le parent pauvre de la politique agricole européenne.

On ne sait pas si les agriculteurs familiaux bénéficient des fonds destinés aux infrastructures.

Hanna Saarinen

fonds, mais aussi une question locale : « Les gouvernements locaux ne soutiennent pas suffisamment l'agriculture familiale. Les pays membres de l'Union africaine (UA) se sont théoriquement engagés à dédier 10 % de leur budget national à l'agriculture. Or, c'est loin d'être le cas. En Tanzanie, par exemple, 80 % des agriculteurs n'ont jamais entendu parler d'une aide du gouvernement... Dans les pays où la démocratie et la gouvernance sont très faibles, la population n'est pas très représentée. Bien sûr, l'Union européenne pourrait jouer un rôle mais c'est difficile, car ce sont des pays souverains, indépendants. »

Quelle philosophie pour la coopération de demain ?

Il est urgent, selon Oxfam, que l'Union européenne tienne ses engagements en matière de sécurité alimentaire en autonomisant les producteurs familiaux, en promouvant

l'égalité entre les hommes et les femmes et en soutenant les modèles agricoles écologiquement durables. L'urgence se situe aussi dans l'aide à fournir aux pays partenaires de l'Union africaine pour qu'ils soutiennent leurs engagements en matière d'agriculture, et ce en particulier dans le but de respecter leur promesse de dédier 10 % de leur budget national à l'agriculture. L'Union européenne doit également promouvoir une approche structurelle, notamment dans les pays touchés par une insécurité alimentaire chronique, et s'attaquer aux causes sous-jacentes de cette insécurité alimentaire plutôt qu'à ses conséquences. « L'Afrique intéresse les décideurs politiques, conclut Hanna Saarinen, mais en liaison avec les questions migratoires et très peu avec les agricultures familiales. Les choix se font malheureusement encore en fonction de ce qui est dans l'intérêt de l'Europe plutôt que dans l'intérêt des pays aidés. » III

Rédaction : Sabine Schrader

ENJEUX

Avec l'accroissement de la population et l'évolution des modes de consommation alimentaire, la demande en lait ne cesse de croître en Afrique de l'Ouest. Une aubaine pour l'Europe qui cherche à écouler ses stocks mais une menace pour la filière de production locale déjà à la traîne. D'autant que l'UE exporte de plus en plus de poudre de lait écrémé réengraissée à un prix défiant toute concurrence.

Inondations de lait en Afrique de l'Ouest : la poudre menace

| Un article de François Corbiau |

Quand l'Europe inonde le marché ouest-africain de poudre de lait et noie la production locale de lait.

D'un trait habile, Papa Assane Diop dessine sur un cahier la carte du Sénégal. Au centre, il entoure une vaste zone entre les villes de Linguère et de Ranérou en y incluant la réserve de Doli un peu plus au Sud. « C'est là que se situe la zone sylvopastorale où la production de lait est la plus importante du pays, explique le représentant de SOS Faim-Belgique au Sénégal. Mais c'est aussi une des régions les plus défavorisées en termes d'infrastructures », ajoute-t-il. Dans cette vaste zone, les routes sont aussi rares que l'électricité.

Au Sénégal, la production de lait est très saisonnière. Dans la plupart des zones, la disponibilité des fourrages pour les troupeaux et les points d'eau naturels se limitent aux trois mois de pluie. « Durant cette période très courte, on a une forte production de lait frais mais qui n'est pas transformé faute de connexion au réseau, indique Papa Assane. Le restant de l'année, la production chute de manière vertigineuse. » Pour lui, le problème

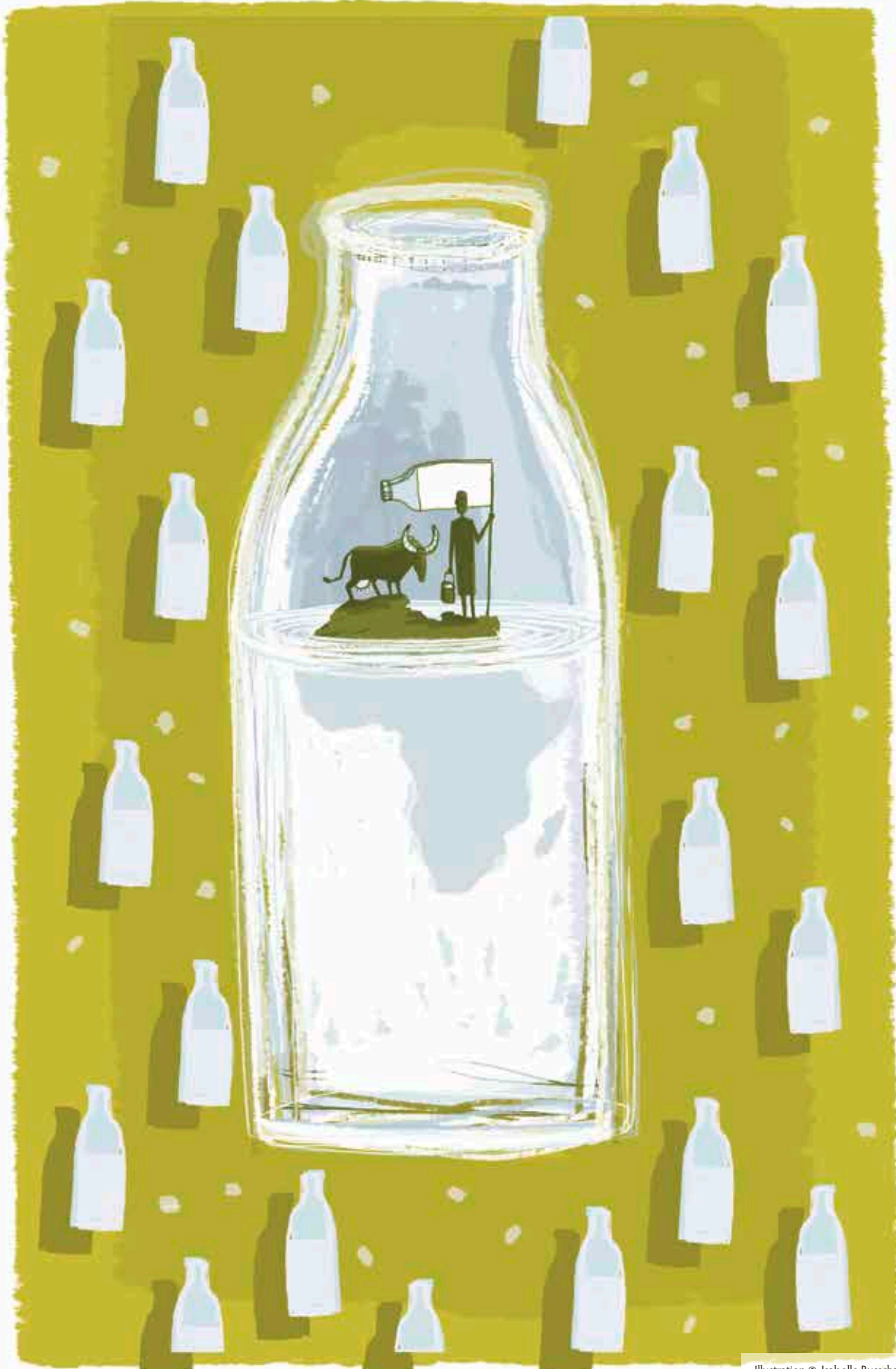
est moins d'augmenter le volume que de valoriser correctement la production locale de manière à assurer un approvisionnement en lait durant les autres périodes de l'année.

Demande croissante

Malgré ces problèmes, la production de lait local fait vivre bon nombre de familles d'éleveurs et d'agropasteurs dans la région. « La sécurité alimentaire ainsi que la prise en charge des autres besoins de base comme la santé et l'éducation de ces familles sont intimement liées aux recettes générées par la production et la commercialisation du lait », explique Cécile Broutin, spécialiste des questions agricoles qui vient de cosigner un rapport¹ sur le lait en Afrique de l'Ouest pour le compte du Gret². « Des centaines de milliers de familles d'éleveurs sont concernées par la valorisation du lait local puisque

1 Broutin Cécile, Levard Laurent, Goudiaby Marie-Christine, 2018, *Quelles politiques commerciales pour la promotion de la filière « lait local »*, Paris, Gret, p.12. Ce rapport est disponible sur: <http://www.alimenterre.org/ressource/quelles-politiques-commerciales-promotion-lait-local-afrique-louest>

2 Le Gret est une ONG française de développement qui travaille sur les questions d'agriculture notamment pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.



pratiquement toutes vendent du lait, au moins après l'hivernage, quand il est abondant³ », insiste la chercheuse.

En Afrique de l'Ouest, la consommation de lait et de produits laitiers a augmenté ces dernières années avec l'accroissement de la population et l'évolution des modes de consommation alimentaire. Résultat : l'écart se creuse entre les besoins de la région et les capacités de production locale. Pour couvrir leurs besoins, les pays de la région importent une quantité de lait toujours plus grande notamment en provenance de l'Union européenne et essentiellement du lait en poudre. « On trouve de la poudre de lait même dans les zones les plus reculées au détriment du lait local. », constate Papa Assane. *Aujourd'hui c'est plus facile d'aller chercher du lait en poudre importé à l'aéroport ou au port de Dakar que d'acheminer la production locale de lait frais en provenance de la zone sylvopastorale.* »

Concurrence déloyale

Selon la FAO⁴, les importations ouest-africaines de lait en poudre n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Elles sont passées de 0,6 million en 1996 à 1,9 million de tonnes en 2013. « La dépendance globale de la région vis-à-vis des importations, notamment de poudre de lait, tend à s'accroître depuis une dizaine d'années, après une chute des importations et de la consommation en 2007-2008 liée à la flambée des prix sur le marché mondial. »

Le récent rapport du Gret montre comment ces importations de lait en poudre ont un impact sur le marché local. « Si elles sont une nécessité dans la mesure où elles contribuent à satisfaire les besoins alimentaires, elles créent une concurrence que certains n'hésitent pas à qualifier de déloyale. Le lait local est en permanence en compétition avec le lait importé, tant en termes de prix que de disponibilité et de qualité. »

Parmi les principaux exportateurs, l'Union européenne arrive en tête sur le marché du lait écrémé avec 30% de parts de marché. Elle exporte deux fois plus de poudre de lait écrémé

que de poudre de lait entier. Les principaux pays exportateurs européens de cette poudre écrémée sont la France (7% des exportations mondiales), l'Allemagne (7%), la Belgique (5%), les Pays-Bas (3%) et la Pologne (3%).

Dumping européen

Pour Erwin Shoppès de l'European Milk Board (EMB), le syndicat européen des producteurs de lait, la dégradation de la situation en Europe, avec la fin des quotas, a inévitablement des répercussions sur le marché ouest-africain. « Les excédents de la production européenne de lait ne cassent

=====
**Aujourd'hui
 c'est plus facile d'aller
 chercher du lait en poudre
 importé à l'aéroport
 ou au port de Dakar.**

Papa Assane

pas uniquement le prix du lait produit par nos agriculteurs en Europe. Ils submergent également les marchés africains et y freinent le développement du marché local », analyse le président de l'EMB et producteur de lait en Wallonie. Il parle de dumping européen et dénonce les prix trop bas pratiqués par les entreprises européennes.

Un avis que ne partage pas du tout Daniel Rosario, le porte-parole de la Commission européenne pour la DG Agriculture. « Comment parler de concurrence déloyale alors que les producteurs européens sont en concurrence aux prix du marché avec tous les autres acteurs mondiaux et sans aide à la production ou à l'exportation ? » Il estime qu'il n'y a pas de lien entre l'expiration des quotas laitiers en avril 2015 et les stocks de poudre de lait et les exportations européennes de ce produit vers l'Afrique de l'Ouest. « Ces exportations sont déterminées par des entreprises et des acheteurs privés et la Commission européenne n'intervient pas dans des décisions commerciales privées. » Le porte-parole rappelle encore

³ Broutin Cécile, Levard Laurent, Goudiaby Marie-Christine, 2018, *Quelles politiques commerciales pour la promotion de la filière « lait local »*, Paris, Gret.

⁴ FAOStat, 2016 disponible sur: <http://www.fao.org/faostat/fr>

que ces exportations répondent à la demande africaine.

Pour François Graas, coordinateur du service information et plaidoyer chez SOS faim, il faudrait réduire l'offre pour diminuer la quantité de lait disponible sur les marchés. « C'est un message qui n'est pas audible au niveau des responsables politiques mais, clairement, on produit trop de lait en Belgique et en Europe. » Pour lui, le problème n'est pas qu'on importe du lait en poudre mais c'est plutôt le prix et les volumes exportés qui font que ça devient clairement une concurrence déloyale.

Du côté d'Oxfam, on partage cette analyse. Thierry Kesteloot, responsable plaidoyer sur la souveraineté alimentaire parle lui d'un déséquilibre structurel dans la production européenne qui fait que l'Union européenne exporte aujourd'hui du lait à un prix inférieur à ses coûts de production, notamment grâce aux subsides européens et aux mesures de soutien accordées au secteur laitier.

Pratique frauduleuse

Dans le rapport qu'elle signe avec d'autres chercheurs, Cécile Broutin revient sur un autre phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années. « Une partie croissante de la poudre de lait écrémé est réengraissée avec des matières grasses végétales, principalement de l'huile de palme. Ce qui permet de diminuer le prix de la poudre de lait réengraissée de 30% par rapport à la poudre de lait entier. » À tel point que les importations de ce produit en Afrique de l'Ouest sont aujourd'hui plus importantes que celles de la poudre de lait classique. Au Sénégal par exemple, près de deux tiers des importations laitières sont constitués de poudre de lait réengraissée.

La pratique se serait amplifiée notamment avec l'augmentation du prix du beurre. Le procédé est le suivant: la matière grasse animale est extraite en Europe pour en faire du beurre. La poudre de lait écrémé restante est réengraissée avec des huiles végétales comme l'huile de palme avant d'être exportée vers l'Afrique de l'Ouest. Outre la question du prix, Cécile Broutin estime qu'on trompe le consommateur. « On vend cela comme du lait alors que ce n'en est pas. On ne sait même pas comment il faut l'appeler: certains parlent de lait végétal, d'autres

On vend cela comme du lait alors que ce n'en est pas. On ne sait même pas comment il faut l'appeler.

Cécile Broutin

de matière grasse végétale (MGV). C'est un produit peu réglementé, pas très contrôlé et sur lequel s'applique un tarif douanier spécifique et extrêmement bas. »

Un marché prometteur qui semble avoir attiré dans la région de grandes entreprises multinationales actives dans la transformation mondiale du lait. Parmi les grands noms, on cite ceux de Lactalis, Danone, Friesland Campina, Arla Foods ou encore Nestlé. « Plusieurs de ces grands groupes mettent en œuvre une stratégie d'implantation d'usines de transformation en Afrique de l'Ouest dans l'objectif principal d'y fabriquer des produits laitiers à partir de poudre de lait réengraissée », explique Cécile Broutin.

Libéralisation et accords de partenariat

Face à ces évolutions récentes qui menacent la production locale, les pays d'Afrique de l'Ouest tentent la parade, tant bien que mal. Depuis 2015, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (la Cedeao) met en œuvre une politique commerciale commune qui passe par la mise en place d'un tarif extérieur commun. Mais le taux de protection pour la poudre de lait destinée à la transformation ou à être reconditionnée, par exemple, ne dépasse pas 5%. À titre de comparaison, les droits de douane dans d'autres secteurs comme celui de l'importation de volaille s'élèvent eux à 35%.

« Force est de constater qu'on n'a pas tenu compte du fait que les importations de poudre de lait à bas prix pouvaient créer une concurrence avec la production laitière de la région au moment de décider du niveau des droits de douane », regrette Cécile Broutin. Pire, si l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'UE entre en vigueur, il prévoit à terme une libéralisation complète pour la poudre de lait taxée aujourd'hui à 5%. Si pour l'heure cet APE est bloqué, par le Nigeria notamment, il



Illustration © Isabelle Busschaert

n'augure rien de bon pour le développement de la filière de production locale.

Sans compter que des pays comme la Côte d'Ivoire et le Ghana ont déjà ratifié un APE intérimaire avec l'UE qui prévoit une libéralisation complète du marché du lait dans ces deux pays. Comment dès lors garantir que la poudre de lait une fois importée via la Côte d'Ivoire ou le Ghana ne soit pas réexpédiée dans les pays voisins ? « La mise en œuvre de ces APE intérimaires constitue un risque pour l'intégration régionale : les produits libéralisés dans le cadre de ces APE pourront pénétrer sur le marché ouest-africain sans droits de douane, avec un risque de réexportation vers les autres pays de la région si les mécanismes de contrôle des règles d'origine sont appliqués de façon laxiste. »

Les dérives du système alimentaire mondial

Dans le dossier des exportations de lait vers l'Afrique de l'Ouest, l'attitude de l'UE pose question. En exportant le lait en poudre à un tarif aussi bas et en étouffant progressivement la filière locale en Afrique de l'Ouest, l'UE ne ruine-t-elle pas les engagements consentis par ailleurs en matière de coopération au développement ? Dans une récente communication sur l'avenir de l'ali-

mentation et l'agriculture⁵, la Commission rappelle pourtant que « l'Union est censée tenir compte des objectifs de la coopération au développement dans les politiques susceptibles d'avoir une incidence sur les pays en développement ». Il y est notamment question de la cohérence entre la PAC et la politique de développement de l'UE en insistant sur « le rôle important que l'agriculture durable joue dans l'éradication de la pauvreté et le développement durable ».

Daniel Rosario confirme que l'UE soutient le secteur de l'élevage en Afrique dans le cadre des différents instruments géographiques et financiers. « La sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable constituent le principal secteur d'intervention de l'aide au développement de l'UE pour la période de programmation (2014-2020) », confie le porte-parole de la DG Agriculture. Mais n'y a-t-il pas dès lors un paradoxe à mener une politique agressive au niveau des prix, dans le secteur du lait notamment, et en même temps vouloir soutenir l'agriculture et l'élevage dans ces pays ? Un « deux poids, deux mesures » européen que dénonce Thierry Kesteloot d'Oxfam mais à un autre niveau. « D'un côté, l'Union européenne exporte en grande quantité sa poudre de lait subsidiée à un prix défiant toute concurrence. Et de l'autre, elle protège son propre marché en imposant des barrières douanières très élevées. »

On le voit, le dossier du lait possède une dimension globale qui permet de mettre en lumière les enjeux qui traversent le monde agricole aujourd'hui. « Ce dossier est très révélateur des pratiques que dénoncent les ONG », résume François Graas qui rappelle que SOS Faim s'est engagé aux côtés d'autres associations dans une campagne de soutien aux producteurs de lait coordonnée par Oxfam, en partenariat avec le MIG⁶ et l'EMB. « Parce que le lait, c'est l'exemple parfait pour illustrer les dérives du système alimentaire mondial. » ■■■

Un article de François Corbiau

5 Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, « L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture », 21 novembre 2017

6 Le MIG est une association de producteurs de lait belges défendant différents objectifs pour la mise en place d'une filière de production durable.

Les enjeux de la Décennie 2019 – 2028 proclamée par les Nations unies seront de réussir la transformation des agricultures familiales et de changer de modèles grâce à la participation des jeunes paysans et paysannes. *Défis Sud* a recueilli les opinions de Ibrahima Coulibaly.

Les priorités de la Décennie de l'agriculture familiale

Ibrahima Coulibaly : Nos gouvernements doivent financer les agricultures familiales



Illustration © Philippe de Kemmeter

Syndicaliste paysan malien, fondateur de la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (Cnop), Ibrahima Coulibaly est membre du Roppa (Réseau des organisations paysannes professionnelles d'Afrique de l'Ouest). Il a été ambassadeur spécial pour l'Année internationale de l'agriculture familiale en 2014.

DÉFIS SUD : En 2014, vous étiez ambassadeur spécial pour l'Année internationale de l'agriculture familiale. Quatre ans plus tard, quel est à votre avis l'état des agricultures familiales dans le monde ?

IBRAHIMA COULIBALY : Lorsque l'Année internationale a été proclamée, nous vivions dans un contexte où les décideurs mettaient la place et le rôle des agricultures familiales en doute. Il fallait remobiliser les forces pour prouver leur pertinence. Depuis lors, les décideurs ont fait quelques promesses et déclarations de principes, et nous ont sommés de transformer nos agricultures familiales en restant assez flous sur ce que signifient ces transformations.

Comment transformer des agricultures familiales qui recouvrent des réalités différentes ? Heureusement, du côté des Nations unies, l'objectif n'est pas de défendre un agrobusiness camouflé derrière le vocable d'agriculture familiale. Nos agricultures sont

à la fois dynamiques et ancrées dans la tradition. Elles valorisent et commercialisent nos produits. Elles prouvent que les petits producteurs sont les premiers investisseurs en agriculture.



DS: L'agroécologie est de plus en plus associée aux agricultures paysannes, qu'en pensez-vous ?

IC: C'est très bien, mais il ne faudrait pas que l'agroécologie devienne un mot vide de sens, car au fond, tout le monde se déclare pour l'agroécologie même quand il ne l'applique pas, comme tout le monde se déclare pour les droits de l'homme même quand il les viole... C'est pour ça que nous préférons parler d'agroécologie paysanne. La Terre est confrontée à un certain nombre de défis environnementaux, sociaux, culturels et économiques insurmontables si l'on n'applique pas une transition agroécologique. Les paysans savent gérer l'environnement, se nourrir, sans créer des problèmes à la nature. L'agroécologie est une restauration de la vérité intelligente qui ne peut pas cadrer avec les fables promises par les multinationales à travers l'agriculture chimique et industrielle. Le Roppa a adopté une déclaration qui parle d'agroécologie paysanne. Nous voulons que les producteurs de l'agriculture familiale génèrent leurs propres intrants et ne soient pas à 100 % dépendants des intrants externes et des pesticides.



DS: D'autres combats importants pour les agricultures familiales peuvent aujourd'hui être instrumentalisés au risque d'en faire des slogans suivis de très peu d'action. Je pense aux combats pour les jeunes et pour l'égalité des femmes.

IC: L'instrumentalisation existera toujours. Face à cela, nous devons montrer notre différence. Nous avons toujours dit que le problème majeur du secteur agricole ou rural en Afrique et dans beaucoup de pays pauvres est le sous-investissement. Entre autres, on n'investit pas suffisamment dans les dynamiques menées par les jeunes et les femmes. Les jeunes sont en train de nous quitter et certains prennent même les armes contre leur propre pays. Les politiques que l'on met en place pour les soutenir sont à côté

de la plaque. En tant qu'organisations paysannes, nous avons créé des dynamismes, nous avons pris des initiatives. Nous soutenons les jeunes dans leur installation sur des filières économiques. Nous le faisons pour montrer que quand ils ont des revenus, ils ne partent pas et ne prennent pas les armes.



DS: Plus que jamais, notre époque exige de tout quantifier et de tout traduire en résultats chiffrables à court terme. Comment les agriculteurs familiaux doivent-ils réagir face à ces exigences ?

IC: Est-ce que les agriculteurs familiaux doivent être les seuls à prouver qu'ils sont efficaces à court terme ? Et si on demandait à l'agro-industrie de rendre des comptes chiffrés ? Que conclurait-on ? Elle a produit plus, toujours plus, mais de plus en plus de personnes ont eu faim et ont été dépossédées de leur terres. On ne peut pas demander seulement aux petits producteurs et à l'agroécologie de faire leurs preuves. Il ne suffit pas de dire que l'on fait du tonnage. Il s'agit de se demander si les gens mangent une nourriture saine et sans pesticides. Ces questions sanitaires sont extrêmement importantes.



DS: Quelles devraient être les priorités de la Décennie de l'agriculture familiale ?

IC: Il faut continuer à argumenter, à faire des travaux de recherche, pour montrer la pertinence des agricultures familiales. Nos gouvernements doivent prendre leurs responsabilités et investir de l'argent public dans la paysannerie. Et les produits de l'agriculture familiale doivent être vendus à des prix équitables sur nos marchés. Ce sont nos paysans qui représentent le secteur privé. Je n'ai jamais rencontré un paysan qui a fait vœu de pauvreté. Pourquoi irait-on chercher d'autres acteurs soi-disant « du privé » à qui on donne de l'argent pour accomplir le travail que des paysans peuvent faire ? Les discours à propos des partenariats publics-privés avec les multinationales sont une escroquerie. III

Propos recueillis par Pierre Coopman

Selon Auxtin Ortiz, l'enjeu est de réussir la transformation des agricultures familiales en renforçant les liens avec les entités publiques et les gouvernements

Les priorités de la Décennie de l'agriculture familiale

Auxtin Ortiz : Démontrer sa différence et son efficacité



Illustration © Philippe de Kemmeter

Auxtin Ortiz est le directeur du Forum rural mondial (FRM), un réseau de plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale. Le dynamisme de ce réseau a favorisé les proclamations par les Nations unies de l'Année internationale de l'agriculture familiale en 2014 et de la Décennie de l'agriculture familiale (2019 – 2028).

Depuis 2014, le Forum rural mondial a avancé dans son travail. Des Comités nationaux pour l'agriculture familiale (Cnaf) sont aujourd'hui actifs dans 37 pays. Des directives en faveur de l'Agriculture fa-

miliale ont été approuvées par l'ensemble des pays lusophones. La recherche participative avec les organisations paysannes (OP) et leurs membres est promue dans le cadre du Forum mondial pour la recherche agricole (GFAR, Global Forum on Agricultural Research).

« Les agricultures familiales peuvent apporter de nombreuses améliorations à la qualité de vie et à l'environnement si les États font respecter les droits fondamentaux inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme », déclare Auxtin Ortiz. « Les États ont également des responsabilités en matière de recherche, d'études et de connaissance des agricultures familiales. Celles-ci sont différentes d'un continent à l'autre. Les concepts d'agricultures familiales ne doivent pas être cloisonnés. En 2014, durant l'Année internationale, des recherches ont été menées sur les caractéristiques des agricultures familiales. Les mots sont importants, car nous avons réalisé qu'il est réducteur de définir les agricultures familiales et qu'il faut en parler en termes de caractéristiques. Par exemple: les liens entre la famille et la terre, le travail des membres de la famille dans l'exploitation, les façons de travailler dans l'exploitation familiale, les différentes conceptions de la famille, les pratiques agroécologiques, les

composantes environnementales, culturelles et sociales qui caractérisent aussi les agricultures familiales, qui ne sont pas uniquement une activité productive. »

Des ambitions de changer le monde

L'organisation de la Décennie est confiée à deux institutions multilatérales : la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et le Fida (Fonds international de développement agricole). Pour le FRM, les objectifs principaux que ces deux institutions doivent se fixer durant la Décennie sont l'emploi des jeunes et l'égalité des genres dans l'agriculture familiale. Auxin Ortiz : *« Si on réalise une agriculture familiale rentable avec une bonne qualité de vie, des bonnes infrastructures, il y aura un développement rural en conséquence, la jeunesse travaillera dans les zones rurales d'agriculture familiale. Depuis fin 2016, nous menons une étude sur les jeunes en collaboration avec l'Université de Valence, dont*

Quant au combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes en zones rurales, les politiques publiques à mettre en œuvre doivent être progressives, explique Auxin Ortiz, *« dans un contexte où le réalisme impose de constater que le patriarcat est encore très puissant »*. Le directeur du FRM pense que le besoin de changer les rapports de genre fait au moins consensus parmi les jeunes paysannes : *« La lutte contre le patriarcat peut miser sur la jeunesse et sur un changement de génération. »*

Les agricultures familiales sont différentes et efficaces

La Décennie constitue une opportunité de démontrer que les agricultures familiales ne sont pas un secteur privé comme les autres où la compétition domine. C'est un système privé essentiellement coopératif, car face à la réalité des marchés, les agriculteurs familiaux ne peuvent s'en sortir seuls, ils doivent s'associer à d'autres collègues agriculteurs. *« Ils ont un grand besoin de faire ensemble »,*

La Décennie constitue une opportunité de démontrer que les agricultures familiales ne sont pas un secteur privé comme les autres.

Auxin Ortiz

les résultats montrent un grand besoin de reconnaissance et de valorisation sociale. Les jeunes ambitionnent de changer le monde. Des jeunes en Europe s'engagent dans l'agroécologie. C'est un mouvement que nous devons soutenir. »

Mais les jeunes rurales à travers le monde ne sont-elles pas tout aussi diversifiées que les agricultures familiales ? La situation d'un jeune occidental qui sacrifie une part de son confort matériel pour une vie rurale n'est-elle pas différente de celle d'un jeune du Sud qui cherche à améliorer sa condition matérielle ? *« Toutes ces aspirations sont légitimes, répond Auxin Ortiz, qui estime toutefois qu'au-delà des sentiments individuels, il existe une grande préoccupation de faire progresser les communautés, surtout dans les pays du Sud »*.

insiste Auxin Ortiz. Dans ce cadre, pour le FRM et SOS Faim, un objectif important est de mener un plaidoyer en faveur du financement de l'agriculture et de l'accès des paysans aux financements.

Les Objectifs du développement durable (ODD) et particulièrement le second (ODD2) qui vise à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable, *« doivent permettre de consolider ce combat, et de veiller à ce que les multinationales de l'agrobusiness et les gouvernements qui les soutiennent n'instrumentalisent pas les agricultures familiales et l'agroécologie pour en faire des concepts vides facilement récupérables »,* conclut Auxin Ortiz. III

Propos recueillis par Pierre Coopman



LE BAROMÈTRE DES AGRICULTURES FAMILIALES 2018 - 2019





C'est **en soutenant** les agricultures familiales
que l'on arrivera à **nourrir le monde**,
tout en **luttant contre la pauvreté**
et en **respectant les limites de la planète**



| INTRODUCTION |

Les agricultures familiales sont les formes d'agricultures les plus répandues à travers le monde. Loin d'être passivistes, elles s'adaptent et répondent aux évolutions de l'environnement. Le Baromètre qui leur est consacré par SOS Faim, Îles de Paix et Autre Terre analyse les enjeux actuels qui les façonnent et les transforment. Cette publication évalue comment les tendances globales bénéficient ou nuisent aux agricultures familiales.

Reconnaître l'importance mondiale des agricultures familiales

Les études scientifiques les plus récentes (2014/2015) sur les agricultures familiales admettent toutes que là où elles furent un temps vues comme la source des problèmes, les agricultures familiales doivent aujourd'hui de plus en plus être considérées comme le moyen d'en sortir.

Car il est largement temps de sortir de l'impasse... Sur une population mondiale de 7,6 milliards, la sous-alimentation touche 821 millions de personnes. Les carences alimentaires touchent plus de 2 milliards de personnes. Au moins 2 milliards de personnes sont en surpoids, dont 650 millions souffrent d'obésité.

Certains experts jugent que les résultats des études scientifiques menées en 2014 et en 2015 (voir encadré page 38) sont imprécises en raison de leur définition très large des agricultures familiales. Pour entrer en ligne de compte, les exploitations agricoles doivent être gérées par un individu ou une famille et recourir principalement à de la main-d'œuvre qui provient de l'exploitation elle-même. Or, beaucoup de grandes voire très grandes fermes appartiennent à des familles et

sont exploitées par la famille. L'Uruguay, par exemple, considère de ce fait comme familiales des fermes exploitant jusqu'à 500 hectares.

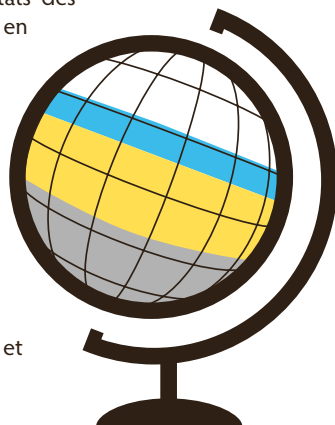
En 2014, la FAO (l'organisation des Nations unies pour l'alimentation) a également proposé une analyse mettant en parallèle la taille des ex-

Sur une population mondiale de 7,6 milliards*

821 millions de personnes
sont sous-alimentées

Plus de 2 milliards
souffrent de carences alimentaires

2 milliards
sont en surpoids,
dont 650 millions souffrent d'obésité

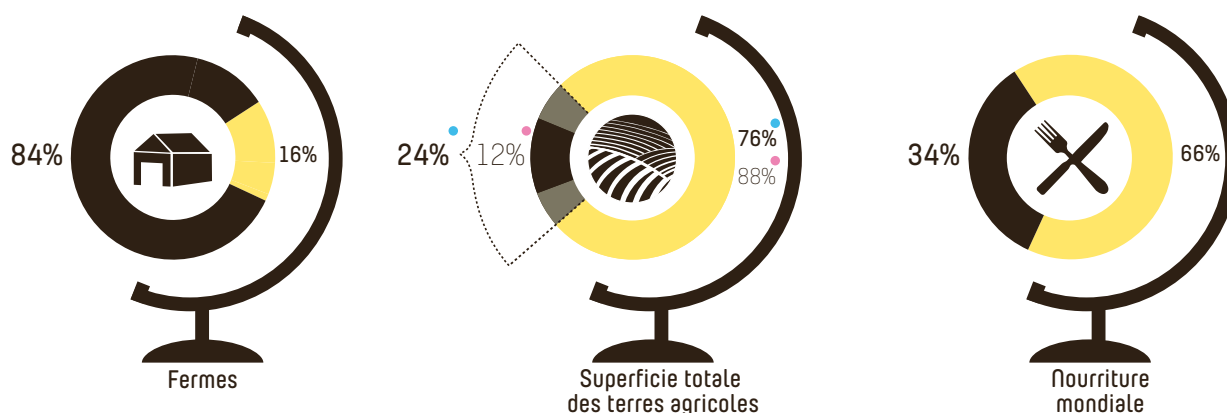


* Comme les carences en nutriments touchent les personnes qui peuvent également être sous-alimentées ou en surpoids, environ la moitié de la population humaine est affectée par des problèmes de malnutrition.

Les fermes \leq à 2 hectares sont majoritaires (84%).
Elles produisent 34% de la nourriture mondiale*

■ Fermes \leq à 2 hectares

■ Fermes de + de 2 hectares



● Selon les sources & les méthodologies de récolte de données FAO (2014)

● Selon les sources & les méthodologies de récolte de données *How much of the world's food do smallholders produce?* (2018)

* 34 % selon l'étude de 2018

ploitations et les quantités de terres dont elles disposent. Ces deux critères, s'ils ne disent pas tout des aspects complexes des agricultures familiales, sont néanmoins bien plus objectifs à observer.

À l'échelle mondiale, les exploitations égales ou inférieures à 2 hectares représentent 84% de toutes les exploitations mais ne couvrent que 12% de la superficie totale des terres agricoles. Les fermes de plus de 2 hectares représentent 16% de toutes les exploitations et couvrent 88% des terres... Plus en détails : seulement 1% de toutes les exploitations font plus de 50 hectares mais, bien qu'en petit nombre, s'adjugent 65% des terres agricoles mondiales. Et, répétons-le, certaines de ces exploitations sont assimilées, aussi surprenant que cela paraisse, à des agricultures familiales.

Des agricultures productives

Pour sortir de l'impasse de la définition très large des agricultures familiales dans les études scientifiques de 2014 et de 2015, une étude l'University of British Columbia, Canada, parue en 2018,

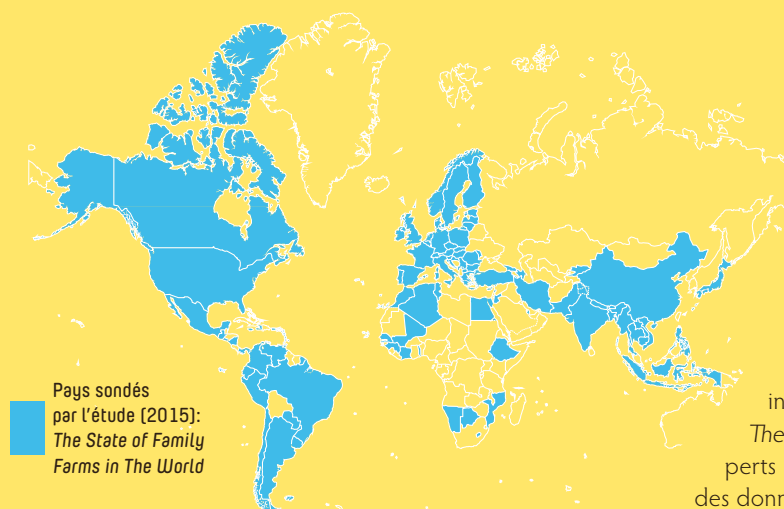
intitulée *How much of the world's food do smallholders produce?* a plutôt centré ses recherches sur les niveaux de production par récoltes et par taille des exploitations. L'étude utilise les recensements agricoles des 55 pays ou régions ayant fourni leurs données sur des périodes allant de 2001 à 2015.

Selon les estimations, les fermes de moins de 2 hectares produisent de 28 à 31% de l'ensemble des récoltes mondiales et de 30 à 34% de la nourriture mondiale sur 24% de la surface agricole mondiale. Les fermes en dessous de 2 hectares consacrent une plus grande partie de leur production à la nourriture et ont une plus grande diversité de récoltes. Les fermes dépassant les 1000 hectares ont les plus grandes proportions de pertes après les récoltes.

L'étude de 2018, en choisissant une autre méthode orientée sur le lien entre production et taille de l'exploitation, confirme que les agricultures familiales sur petites surfaces produisent une plus grande part de la nourriture mondiale que la part de terre qui leur est attribuée. Il s'agit donc d'agricultures productives. De plus, dans un monde où la faim est bien plus liée à la

Des réalités complexes et diversifiées

Dans 105 pays, les fermes familiales représentent **98%** des fermes existantes



La diversité des agricultures mondiales est à l'origine de la difficulté de cerner de manière précise et quantitative les réalités et la diversité des agricultures familiales. Pour établir des statistiques sur les agricultures familiales, la FAO est souvent obligée de s'en remettre aux données récoltées par les États et aux définitions des agricultures familiales formulées par les États eux-mêmes. Ces définitions peuvent varier, le Brésil, par exemple, n'ayant pas la même conception de ce qu'est la surface d'une exploitation familiale que le Sénégal. Les notions d'appartenance à une famille, une commu-

nauté ou une identité paysanne sont tout aussi variables et complexes en fonction des régions, des pays et des cultures.

Lorsqu'en 2014 la FAO communique qu'il y a 513 millions d'exploitations agricoles familiales dans le monde produisant 80% de la nourriture mondiale, il s'agit d'une estimation fondée sur les données de 30 pays (sur 193 États membres des Nations unies) que la FAO a jugé suffisamment fiables pour en déduire quelques grands agrégats. En 2015, une seconde étude intitulée *The State of Family Farms In The World*, réalisée par un panel d'experts internationaux, a élargi la collecte des données nationales à 105 pays et est ainsi parvenue à analyser les modes de production de 85% de l'alimentation mondiale. Cependant, seuls 14 pays d'Afrique ont fourni des données fiables. Les estimations de 2015 ont néanmoins confirmé l'importance des agricultures familiales: les fermes familiales, toutes surfaces confondues, représenteraient 98% des fermes et produiraient au moins 53% de la nourriture mondiale. Cette seconde étude considère qu'il existe approximativement 475 millions de fermes familiales sur 483 millions de fermes. C'est moins que les estimations de 2014 qui parlaient de 513 millions de fermes familiales sur 570 millions de fermes au total, mais dans l'ensemble, l'importance des agricultures familiales et la nécessité de sa promotion pour parvenir à nourrir durablement le monde sont confirmées.

pauvreté qu'au déficit de production, ces agricultures à petite échelle nourrissent ou tentent de nourrir les 470 millions de familles qui en dépendent. Paradoxalement, les deux tiers de personnes qui souffrent de la faim sont pourtant des paysans. Leur potentiel est donc une réalité de première importance pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) liés à l'élimination de la faim et à la sécurité alimentaire.

La question du financement. Des miettes pour les agricultures familiales ?

Si les capacités et l'importance des agricultures familiales sont reconnues, la question de leur financement reste complexe et encore largement sous-documentée. On sait que la réalité est paradoxale: plus les pays sont riches et plus

ils tendent à soutenir leurs agriculteurs. Qu'en est-il, par exemple, du soutien aux agricultures familiales pour les pays rangés par les Nations unies dans le groupe dit des PMA (pays les moins avancés), dont les économies sont fortement ancrées dans l'agriculture, pratiquée sur des surfaces de moins de 15 hectares? Leurs politiques agricoles dépendent quasi exclusivement des dotations des pays riches. En se rapportant aux statistiques de l'OCDE (une organisation internationale qui regroupe la majorité des pays riches occidentaux) de 1997 à 2016, on constate que les pays membres

Que reste-t-il pour les producteurs familiaux? Le financement de quelques intrants? Des réductions de taux d'intérêt pour de petits investissements? Quasiment rien en regard des besoins énormes qui sont requis pour affronter, comme nous le verrons dans ce baromètre, le défi de la transformation des agricultures familiales.

A fortiori, ainsi que le constate l'article consacré aux politiques publiques (voir page 51), on peut compter sur ses doigts les gouvernements qui soutiennent actuellement la transition agroécologique.

Investissements dans le secteur agricole sur 20 ans [1997-2016]

Les investissements dans l'agriculture sont nécessaires dans tous les pays mais trop bas dans les pays pauvres dépendants de l'aide

5 500 milliards \$ investis dans leur agriculture



Pays riches (OCDE)

1 931 milliards \$ investis dans leur agriculture



Pays émergents

116 milliards \$ reçus de l'OCDE pour le développement de leur agriculture



Pays pauvres (dits pays du groupe PMA)

de l'OCDE ont accordé 116 milliards de dollars US aux secteurs agricoles des PMA, alors que durant la même période de vingt ans, ces pays investissaient dans leurs propres agricultures à hauteur de 5 500 milliards de dollars US. De surcroît, il est difficile voire impossible de déterminer ce qui dans ces 116 milliards a réellement soutenu les agricultures familiales. Sachant que la majorité des populations actives des PMA est concentrée dans le secteur agricole et a continué à vivre sous le seuil de pauvreté, on s'imagine facilement la faiblesse des appuis qui ont été accordés aux agricultures familiales de ces pays...

Au-delà de savoir combien il faut investir, c'est surtout la manière qui est importante dans le financement de l'agriculture. Comment faire en sorte que les productions agricoles soient dirigées vers l'alimentation humaine (voir page 41)? Comment gérer l'empreinte environnementale de l'activité agricole (page 47)? Comment repenser les modèles agricoles alimentaires et soutenir les agricultures familiales dans leur adaptation et leur transition vers une production durable? ◆

Rédaction : Pierre Coopman

| PRODUIRE PLUS ? |

Comment nourrir le monde en 2050 ? Cette question légitime est devenue le centre de la réflexion et du débat public sur la sécurité alimentaire. Mais est-il possible d'envisager le futur de l'alimentation et de l'agriculture à travers un autre filtre ? L'augmentation de la production est-elle le défi fondamental du système alimentaire ?

« Nourrir le monde en 2050 », avec les agricultures familiales

Tout qui s'intéresse de près ou de loin à la faim dans le monde, au système alimentaire et à l'agriculture mondiale voit directement son attention focalisée sur une question : comment nourrir le monde en 2050 ? Comment assurer la sécurité alimentaire pour une planète qui abritera 9,7 milliards d'êtres humains ? Cette question, tel un mantra, est répétée et reprise en chœur par les chercheurs, les institutions internationales et les responsables politiques. Si la question est légitime, elle focalise cependant notre attention sur une partie de la réalité. Elle entraîne systématiquement des considérations liées à l'explosion démographique et appelle de manière subliminale une réponse productiviste : la priorité est à l'augmentation de la production et à l'amélioration des rendements.

Une question qui n'est pas neutre

Comment nourrir le monde en 2050 ? Cette question n'est pas neutre. Alors que les années 1990 et le début des années 2000 ont été caractérisés par un très faible intérêt pour le secteur agricole dans les espaces de décision internationaux, la crise alimentaire de 2008 a remis la sécurité alimentaire au cœur des agendas. Cette crise trouvait son origine dans une série de facteurs qui n'étaient en rien liés au manque de denrées alimentaires au niveau glo-

bal. La réponse internationale a pourtant immédiatement été centrée sur le besoin d'accroître la production mondiale, et le débat s'est rapidement orienté sur l'horizon 2050. Dès 2008, des appels ont été lancés pour doubler la production mondiale. Quelles sont les raisons qui ont amené le débat à prendre cette tournure ?

Selon Eve Fouilleux, Nicolas Bricas et Arlène Alpha¹, cette hégémonie du discours productiviste démontre les rapports de force au sein des institutions en charge de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Différents facteurs encouragent cette hégémonie : la prédominance des institutions agricoles et agronomiques (au détriment d'institutions chargées de la santé et des enjeux nutritionnels, de lutte contre la pauvreté ou d'accès aux droits par exemple) ; la puissance des acteurs privés et de leurs réseaux dans la gouvernance globale et leur capacité à influencer le débat ; et enfin les disparités de ressources entre les différentes catégories d'acteurs qui génèrent des différences dans le poids qui est accordé à leur parole.

Certains acteurs tiennent particulièrement ce discours. Ainsi, les multinationales, et particulièrement celles qui sont en amont de la production agricole (semences, engrais, produits phytosanitaires), ont un discours purement productiviste : elles mettent largement en avant, dans leur communication, la mission de nourrir le monde et s'annoncent comme la solution pour atteindre la sécurité alimentaire

Notes

¹ Eve Fouilleux, Nicolas Bricas, Arlène Alpha (2017) « Feeding 9 billion people: global food security debates and the productionist trap » *Journal of European Public Policy*, 24:11, 1658-1677

dans le futur, elles promeuvent une approche purement technique loin de toute remise en cause du système. Ensuite, les initiatives internationales qui se sont saisies de la sécurité alimentaire (comme la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, initiée par le G8) et les grandes fondations mettent également l'accent sur l'augmentation de la production agricole. Derrière ces initiatives et fondations plane l'ombre des intérêts financiers du secteur agroalimentaire, elles développent donc sans surprise une approche productiviste et misent sur un rôle renforcé du secteur privé dans le développement agricole. Enfin, les syndicats agricoles occidentaux majoritaires usent également de ce paradigme productiviste : produire plus pour nourrir le monde est une stratégie qu'ils mettent régulièrement en avant pour défendre leurs intérêts.

L'enjeu n'est pas uniquement démographique

Faudra-t-il produire plus de denrées en 2050? Les études les plus récentes estiment que la demande globale de produits agricoles va augmenter de 60 à 120%. Selon David Tilman², la demande devrait augmenter de 100% en calories et de 110% en protéines entre 2005 et 2050. Dans une nouvelle étude publiée en juillet 2018³, il est estimé qu'une augmentation calorique de 119% serait nécessaire dans un scénario de «*business as usual*». La FAO a quant à elle revu ses estimations à la baisse en 2012⁴ et prévoit une augmentation de 60% entre 2005/2007 et 2050.

L'augmentation de la démographie mondiale est évidemment un élément important de ces estimations, puisque nous serons entre 9 et 10 milliards à l'horizon 2050. Mais le développement socioéconomique, l'augmentation des revenus est également un facteur primordial. David Tilman identifie un lien régulier entre les revenus et la demande agricole : depuis 1960, la demande globale des produits agricoles a augmenté en fonction du revenu réel par habitant. Avec l'amélioration des revenus, les régimes alimentaires se transforment et deviennent plus riches (en calories, en alimentation animale) et plus gourmands en surface cultivée. En conclusion, si l'augmentation de la population est un facteur essentiel, elle n'est qu'une partie du problème : les changements de régime alimentaire sont également à prendre en compte.

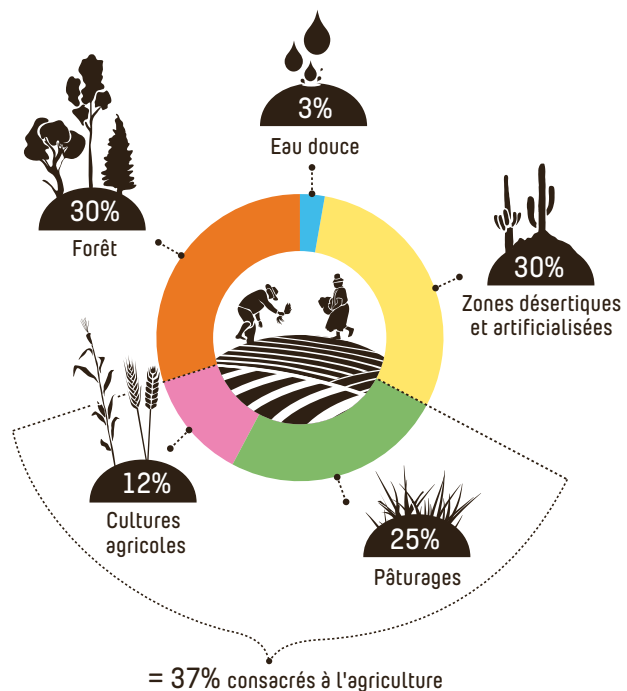
Produire plus et respecter l'environnement, une équation possible?

Les projections indiquent donc clairement une augmentation de la demande, comment pourrions-nous y faire face? Entre 1963 et 2005, une augmentation importante de la production a été permise par l'incroyable augmentation des rendements des principales cultures. Cela n'a cependant pas suffi à combler la demande, et les surfaces cultivées ont augmenté de 30%.

La croissance des rendements futurs fait l'objet de débats, mais beaucoup s'accordent sur le fait que cette croissance va diminuer. L'augmentation de la demande alimentaire ne pourra donc

Alors que **37%** des terres émergées sont consacrées à l'agriculture, les contraintes environnementales requièrent de restreindre l'expansion agricole

Répartition de la superficie terrestre émergée



qu'en partie être comblée par la croissance des rendements. Selon certaines études, l'expansion des terres agricoles pourrait ainsi se poursuivre dans les 40 prochaines années au même rythme que pendant les 40 dernières. Les contraintes environnementales (déforestation, perte de biodiversité, émissions de carbone) requièrent pourtant de restreindre au maximum l'expansion agricole. L'enjeu est dès lors d'augmenter la production sans augmenter les surfaces agricoles, tout en veillant à éviter les dégâts sociaux et environnementaux liés à l'intensification agricole et à la révolution verte. Est-il réellement possible de résoudre une telle équation ?

Dissocier l'enjeu de la sécurité alimentaire de celui de la production

Selon la FAO, 2 353 kcal par personne et par jour suffisent pour satisfaire les besoins alimentaires au niveau global. En réalité, cela fait plus de 30 ans, depuis 1981, que la disponibilité globale de nourriture par habitant excède les besoins, il y a donc aujourd'hui plus que ce qui est nécessaire pour nourrir les 7,6 milliards d'habitants de notre planète. Pourtant, la faim est toujours bien d'actualité. La malnutrition est aussi bien plus large que l'unique sous-alimentation, qui touche déjà 821 millions de personnes – pour la plupart agricultrices et agriculteurs. Ainsi, la faim cachée, c'est-à-dire les carences en nutriments, touche plus de 2 milliards de personnes. Enfin, au moins 2 milliards de personnes consomment trop de calories alimentaires. Comme les carences en nutriments touchent les personnes qui peuvent également être sous-alimentées ou en surpoids, environ la moitié de la population humaine est affectée par des problèmes de malnutrition.

En 1983, Amartya Sen démontrait que l'insécurité alimentaire était bien plus le résultat de la pauvreté, d'un manque d'accès à la terre et aux moyens de production que de pénuries d'aliments. En 1993, le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali déclarait : « *Le monde produit maintenant suffisamment de nourriture pour se nourrir. Le problème n'est pas simplement technique, c'est un problème d'accès aux denrées, de distribution et de droit. Avant tout, c'est un problème de volonté politique* »⁵. La sécurité alimentaire est encore aujourd'hui bien plus un problème d'accessibilité aux aliments (donc de pauvreté), qu'un problème de disponibilité (donc de production). Les projections d'augmentation de la demande servent donc

aujourd'hui de justification pour intensifier la production sans remettre en question les causes systémiques de l'insécurité alimentaire, parmi lesquelles la pauvreté et les inégalités figurent en première ligne. La recherche scientifique est également orientée de manière prédominante vers l'augmentation de la productivité des cultures : ainsi, seuls 6% des publications relatives à la sécurité alimentaire durant les 25 dernières années ont traité du genre, de la justice et de l'équité.

L'intensification de la production agricole ne correspond pourtant pas systématiquement à une amélioration de la sécurité alimentaire, une récente étude⁶ semble même indiquer le

Il est possible **d'assurer** la sécurité alimentaire avec la production agricole actuelle

contraire : via l'analyse de 60 études d'impacts de l'intensification agricole sur l'environnement et le bien-être humain, il est apparu qu'il y a très peu de preuves d'impacts positifs et qu'au contraire, les impacts négatifs au niveau social et environnemental sont monnaie courante. Les bénéfiques sont souvent distribués de manière inéquitable et favorisent les individus en meilleure posture au détriment des plus pauvres. Une autre étude publiée en 2015⁷ constate que, sur la période de 1970 à 2012, l'augmentation de la production agricole n'a pas été la cause principale de l'amélioration de la nutrition infantile : la diversité des régimes, l'assainissement, l'accès à l'eau et l'éducation des femmes ont été des facteurs tout autant voire plus importants.

Entendons-nous : la question de l'augmentation de la production alimentaire a été et demeure une stratégie importante, c'est le focus unique sur cette production et la façon dont elle est envisagée qui sont ici contestés.

Remettre en cause les usages de la production agricole

Une question bien trop souvent mise au placard dans les réflexions sur la sécurité alimentaire et l'horizon 2050 est la suivante : que faisons-nous de nos productions agricoles

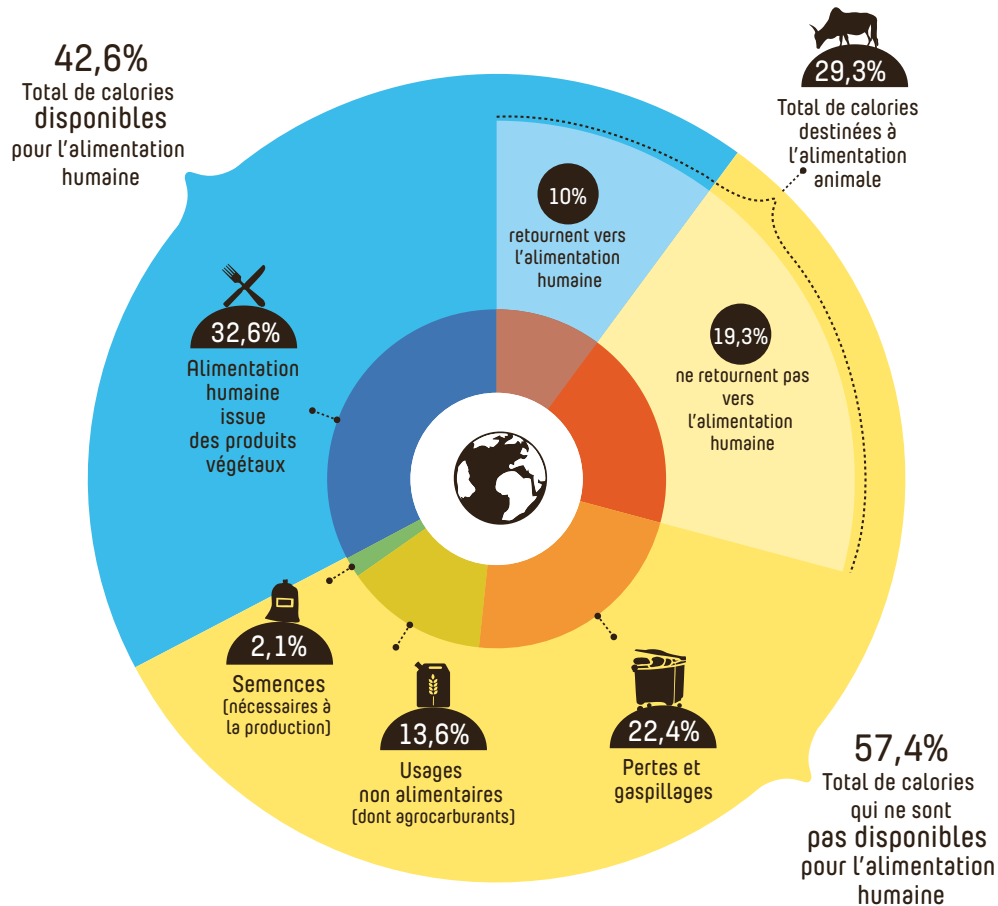
Notes

- David Tilman, Christian Balzer, Jason Hill, Belinda L. Belfort (2011), « Global food demand and the sustainable intensification of agriculture », *Proceedings of the National Academy of Sciences*.
- Berners-Lee M, Kennelly C, Watson R and Hewitt CN. (2018), « Current global food production is sufficient to meet human nutritional needs in 2050 provided there is radical societal adaptation », *Elem Sci Anth*.
- Alexandratos and Bruinsma (2012), *World agriculture towards 2030/2050: The 2012 revision*, FAO.
- Boutros Boutros-Ghali, *Conference on Overcoming Global Hunger*, Washington DC, 30 novembre 1993.
- Laura Vang Rasmussen et al., 2018, *Social-ecological outcomes of agricultural intensification*, *Nature Sustainability*.
- Smith LC, Haddad L., 2015, « Reducing child under-nutrition: past drivers and priorities for the post-MDG era. » *World Dev*. 68:180-204

57,4%

des calories produites ne sont pas disponibles pour l'alimentation humaine

Répartition mondiale des calories issues des terres cultivées



Source : Berners-Lee et al., 2018

aujourd'hui? Peu d'études se sont concrètement penchées sur la répartition mondiale des calories alimentaires selon les usages, nous en avons relevé deux⁸ dont nous pouvons tirer un enseignement éclairant: aujourd'hui, moins de la moitié des calories produites par l'agriculture finissent dans les estomacs humains (voir infographie ci-dessus).

Zoom sur l'élevage

29,3% des calories produites par le système agricole sont destinées à l'alimentation animale, il s'agit donc d'un poste important dans l'attribution des calories cultivées. La place de l'élevage est donc centrale dans notre sys-

tème de production agricole, une étude de 2011⁹ analyse ainsi que 75% des terres agricoles sont consacrées à la production animale, (dont 40% des terres cultivables, le reste étant constitué des pâtures).

Il apparaît que le taux de conversion global de calories végétales en calories animales est seulement de 11 à 12%, autrement dit, si nous donnons 100 calories végétales à un animal, nous ne pourrions en consommer en lait et en produits carnés qu'à hauteur de 12 calories. Les pertes caloriques sont donc énormes pour les animaux nourris exclusivement avec des denrées alimentaires: 88 à 89% des calories y sont perdues. Cependant, les animaux ruminants

Notes

8 Emily S Cassidy et al., 2013, « Redefining agricultural yields: from tonnes to people nourished per hectare », *Environmental Research Letters*. Berners-Lee M, Kennelly C, Watson R and Hewitt CN. (2018), « Current global food production is sufficient to meet human nutritional needs in 2050 provided there is radical societal adaptation », *Elem Sci Anth*.

9 Foley J. A. et al., 2011, *Solutions for a cultivated planet*, Nature.

consomment également beaucoup de calories issues des pâtures, ce qui est très intéressant car ce sont des calories qui ne sont pas assimilables par l'être humain. Les systèmes pastoraux et herbagers viennent donc gonfler l'apport de l'élevage à l'alimentation humaine : sur le total des 29,3% de calories agricoles attribuées aux animaux, 10% des calories reviennent dans l'alimentation humaine sous la forme de produits carnés, avicoles et laitiers.

Le propos n'est pas de promouvoir nécessairement un régime végétalien. Il est de montrer l'importance de l'élevage dans l'usage des calories agricoles. Afin d'augmenter la disponibilité de calories pour les êtres humains, une diminution de la consommation de produits animaux est à encourager, ainsi qu'une priorisation de l'élevage issu de systèmes herbagers et pastoraux.

Zoom sur les agrocarburants, les pertes et les gaspillages

Parmi les différents usages non alimentaires, qui représentent plus de 13% des calories alimentaires dans l'étude mentionnée, les agrocarburants de première génération (c'est-à-dire issus de cultures traditionnellement dédiées à l'alimentation) prennent une place de plus en plus importante. L'utilisation des agrocarburants a ainsi augmenté de plus de 600% entre 2000 et 2015, ce qui a monopolisé une part grandissante de calories issues de l'agriculture, et cette part risque encore d'augmenter dans le futur. Cet usage fait évidemment concurrence à l'usage alimentaire.

Concernant les pertes et gaspillages, la FAO estime qu'ils correspondent à un tiers du volume de production. En termes de calories, cela correspond plutôt à 22% des calories produites.

Remettre en cause la demande

Nous pouvons donc considérablement augmenter la disponibilité des aliments dans le monde sans augmenter la production. Il est ainsi théoriquement tout à fait possible d'assurer la sécurité alimentaire des humains aujourd'hui, mais également en 2050, avec la production agricole actuelle. Quatre milliards de personnes de plus pourraient ainsi être nourries, si on empêchait que les calories issues de l'agriculture soient dirigées vers les animaux et les agrocarburants.

Dans les projections pour nourrir le monde, les évolutions des demandes de produits agricoles sont prises pour argent comptant, comme si leur

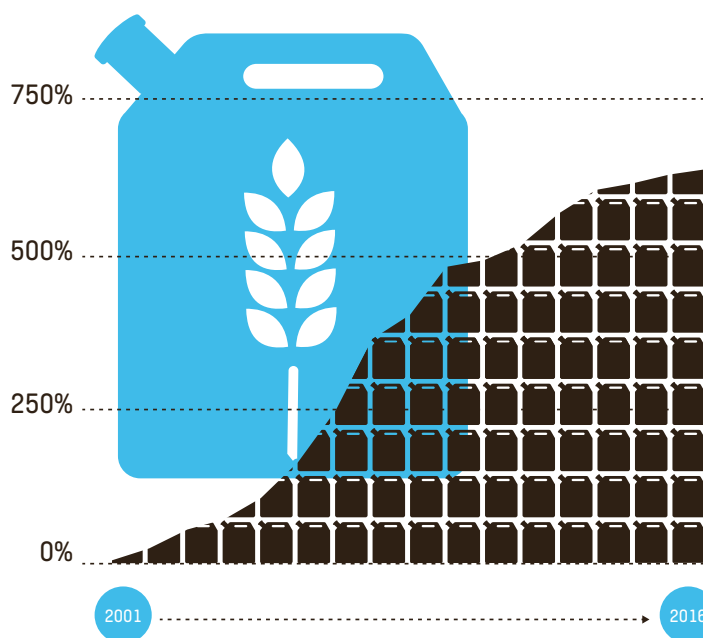
évolution était indépendante de tout autre facteur, ce qui est largement contestable. Il est donc essentiel de gérer la demande, plutôt que de simplement essayer de la rencontrer. L'usage alimentaire doit être priorisé par rapport à d'autres usages, mais les forces du marché amènent actuellement à une allocation inefficace des ressources agricoles mondiales. Des régulations et des interventions sont donc nécessaires car le changement est peu probable s'il repose uniquement sur les actions individuelles indépendantes et sur la bonne volonté des industries.

Changer le paradigme

Comme nous avons pu le voir, la réponse productiviste est largement insuffisante et elle ne répond que très partiellement à la problématique de la sécurité alimentaire. Premièrement, elle en omet une partie des causes (la pauvreté, les inégalités) et elle en a une vision étriquée (la sécurité

L'utilisation des agrocarburants a augmenté de plus de **600 %** en 15 ans

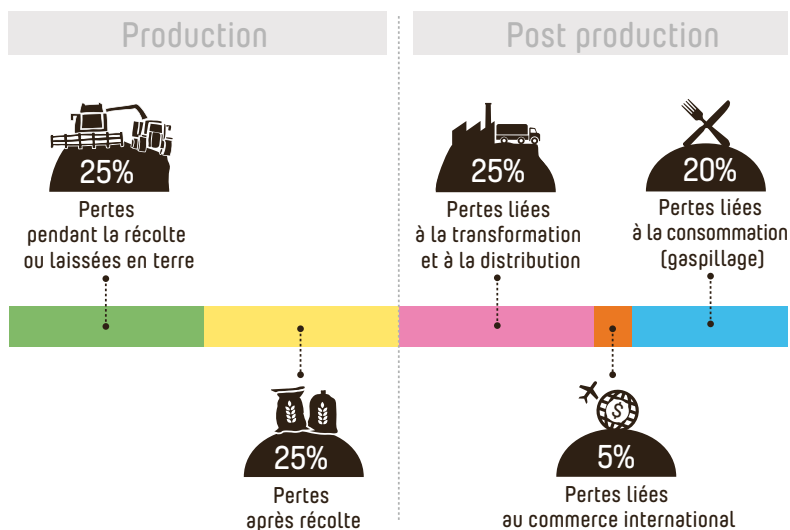
Production d'agrocarburants dans le monde



Source : US Energy Information Administration



Pertes et gaspillages alimentaires au niveau mondial [kcal]



Source : Berners-Lee et al., 2018

alimentaire ne se limite pas à un manque de calories, les carences en nutriments et l'obésité en font également partie). Deuxièmement, elle encourage une intensification agricole qui a largement montré ses limites sociales et environnementales. Troisièmement, la réponse productiviste délaisse la question des usages faits des produits agricoles or, comme nous l'avons démontré, il est possible d'augmenter sensiblement la disponibilité d'aliments sans pour autant produire plus, étant donné qu'une majorité des calories produites ne terminent pas dans nos assiettes.

L'intensification agricole a clairement joué dans le passé contre les petits producteurs agricoles, et l'agriculture familiale en général, en favorisant les plus gros producteurs, en augmentant les inégalités et en impactant négativement l'environnement. La peur de la pénurie permet de voir toute autre conséquence négative du système agricole comme un moindre mal, et donc de ne pas remettre en cause le système et ceux qui en profitent. Il est maintenant temps de sortir de ce paradigme productiviste. Le *business as usual* dans l'agriculture a un coût environnemental, sanitaire et social qui ne sera pas tenable à long terme. Il est nécessaire de passer d'une réflexion qui vise simplement à produire plus de nourriture à une réflexion qui englobe l'ensemble du système alimentaire, de la fourche à l'assiette, et mesure ses différents impacts, non seulement pour la sécurité alimentaire, mais également pour les écosystèmes, la santé publique et le bien-être social en général.

Notes

- 10 Ricciardina V., Ramankuttya N., Mehrabia Z., Jarvis L., Chookalingoa B. (2018), « How much of the world's food do smallholders produce? », *Global Food Security* 17.

Les agricultures familiales pour nourrir le monde en 2050

Mettre les agricultures familiales au centre de l'approche est fondamental, car elles fournissent la majeure partie des aliments au niveau mondial, et assurent des revenus à près de 500 millions de ménages à travers le monde. Au sein des agricultures familiales, les agricultures à petite échelle sont largement majoritaires; alors que celles-ci sont très peu soutenues par les politiques publiques, il est prouvé qu'elles produisent une plus grande diversité d'aliments, qu'elles produisent plus à l'hectare que les plus grandes exploitations et qu'elles destinent une plus grande part de leur production à l'alimentation humaine¹⁰.

Développer des approches agroécologiques qui diminuent les impacts négatifs de la production agricole est également nécessaire, ces approches sont d'ailleurs particulièrement bien adaptées aux réalités des agricultures familiales.

Des solutions existent et ont prouvé leur efficacité, mais le récit joue toujours aujourd'hui en faveur du productivisme agricole, et le mantra « nourrir le monde en 2050 » y participe. Bien plus qu'ailleurs, c'est sur le terrain des idées, sur le territoire immatériel, que se joue le combat qui décidera de notre système alimentaire de demain, travaillons donc à déconstruire ce discours, et à en proposer d'autres. ♦

Un article de François Grenade

| PRODUIRE MIEUX |

Le secteur agricole et le système alimentaire sont liés à une part importante des émissions de gaz à effet de serre et l'agriculture pâtit déjà des changements climatiques. Les négociations internationales sur le climat commencent à s'intéresser à ce sujet. Il s'agit d'une réelle opportunité mais voir uniquement l'agriculture sous l'angle climatique peut également engendrer des risques. Une vision globale des systèmes alimentaires et de leurs divers impacts est nécessaire pour une transition vers une agriculture qui soit réellement durable, et qui bénéficie aux paysannes et paysans.

Face aux limites de la planète

Pendant longtemps, au sein des enceintes de négociations internationales sur le changement climatique, l'agriculture a été un sujet très peu développé. Après qu'un texte sur l'agriculture eut été rejeté en 2009 à Copenhague, de timides avancées ont été engrangées en 2011 à Durban, et en 2015 à Paris. Des oppositions majeures subsistent toujours entre la priorité à donner à l'atténuation – à la réduction des émissions de gaz à effet de serre –, portée plutôt par les pays industrialisés, et la priorité à donner à l'adaptation, portée plutôt par les pays émergents et les pays les plus pauvres. Un accord a cependant été trouvé lors de la COP23, la conférence climatique internationale qui s'est déroulée à Bonn du 6 au 17 novembre 2017. Cet accord crée un groupe de travail permanent sur l'agriculture, le *Koronivia Joint Work On Agriculture*. Celui-ci est amené à avancer des actions de mise en œuvre concrètes pour l'atténuation et l'adaptation des changements climatiques dans le secteur de l'agriculture.

Cet intérêt grandissant pour l'agriculture dans l'action climatique globale est plus que nécessaire et bienvenu. Ce travail pourrait en effet déboucher sur des actions concrètes pour soutenir l'adaptation des agricultures familiales des pays du Sud. La question de l'atténuation est également fondamentale et requiert des actions urgentes. Mais attention tout de même à ne pas réduire l'agriculture à un émetteur-séquestreur de gaz à effet de serre, en laissant de côté d'autres enjeux fondamentaux

comme la problématique environnementale dans son ensemble et l'impératif de la sécurité alimentaire. Si le préambule de l'accord de Paris et le mandat du *Koronivia Joint Work on Agriculture* insistent sur la priorité à donner à cette sécurité alimentaire, il reste à voir si cela sera bien respecté dans les faits.

Agricultures familiales et réchauffement climatique

Les agricultures familiales du Sud ont très peu contribué aux changements climatiques en cours, pourtant, les baisses de rendements liées au réchauffement sont et seront importantes pour ces acteurs. Ceci s'explique par leur situation géographique, par le type d'agriculture qu'ils pratiquent (majoritairement une agriculture pluviale qui dépend donc de la quantité et de la régularité des précipitations) ainsi que par le fait qu'ils ont souvent peu de ressources mobilisables pour s'adapter. Les agricultures familiales des pays du Sud sont donc les premières victimes des changements climatiques en cours. Il est dès lors primordial que la réponse internationale accorde une grande importance à leur adaptation.

D'un autre côté, les pratiques agricoles diversifiées, intégrées et les cultures associées, qui sont souvent l'apanage des agricultures à petite échelle, souffrent moins des impacts climatiques et ont une meilleure résilience que les grandes monocultures. Ainsi, si les agricultures familiales

sont touchées de plein fouet, une part de la réponse aux changements climatiques en cours pourrait bien résider dans leurs pratiques agricoles.

Fausse bonnes idées pour le climat

Certaines réponses au réchauffement climatique peuvent compromettre la sécurité alimentaire de populations vulnérables. Ainsi, la piste de la séquestration du carbone dans les terres, qui reçoit de plus en plus d'attentions, comporte des risques : voir les terres comme un puits de carbone peut engendrer une pression sur les terres, et ainsi mettre en danger les droits à la terre des communautés locales ainsi que la biodiversité. Ces solutions de séquestration, si elles sont développées

Pas de développement durable sans une transformation des systèmes alimentaires

à grande échelle, peuvent s'avérer insoutenables. Ainsi, une étude récente¹ conclut que « face à des sévères compromis avec la société et la biosphère, [...] la séquestration du carbone dans les sols n'est pas une alternative viable à des sévères réductions d'émissions ». Si des solutions de séquestration peuvent aider dans des situations données, elles doivent être réfléchies au regard des différents impacts sociaux et environnementaux, avec une attention particulière à la sécurité alimentaire.

Dans le même ordre d'idées, un puissant lobbying agrochimique tente aujourd'hui de promouvoir une vision de l'agriculture basée sur le non-labour, qui séquestre le carbone dans les sols tout en préservant les intérêts des industries de semences, de fertilisants et de pesticides. Ce modèle, basé sur la monoculture, l'usage d'OGM et l'emploi massif de désherbants, aurait l'avantage de permettre de stocker le carbone dans les sols, mais il continue à avoir des impacts environnementaux et sociaux alarmants !

L'environnement ne se limite pas au climat

Les impacts de l'activité humaine sur l'environnement dépassent les uniques changements climatiques, en témoignent les alarmants rap-

ports de l'IPBES sortis en mars dernier². Ceux-ci constatent un déclin massif et généralisé de la faune et de la flore à travers le monde, avec des dangers importants d'effets retour sur le bien-être humain. Une image plus globale des défis environnementaux est donc nécessaire pour ne pas foncer tête baissée vers des solutions qui seraient uniquement liées à la résolution de la problématique climatique.

Concernant l'agriculture, une récente étude³ a estimé l'importance de la production agricole dans les pressions sur les limites de la planète. Le concept de limites planétaires reconnaît neuf frontières à respecter pour garantir des conditions de vie sécurisées à l'humanité. Il est ressorti de cette étude que l'activité agricole jouait un rôle majeur et prépondérant : sur les neuf frontières, cinq sont actuellement dépassées, avec un rôle largement dominant de l'agriculture dans quatre d'entre elles (voir infographie ci-contre).

Développer une vision globale des systèmes alimentaires

L'activité agricole est donc responsable du plus large impact de l'être humain sur son environnement. Par conséquent, les solutions avancées pour le climat doivent prendre en compte l'enjeu environnemental dans sa globalité et éviter les dangers d'une réflexion en silo qui ne verrait que la question des changements climatiques, voire que l'impératif de la séquestration du carbone. Une réflexion sur les impacts environnementaux mais également économiques, sociaux, sanitaires et culturels des systèmes alimentaires est nécessaire pour dégager des solutions qui répondent véritablement à l'enjeu du développement durable. Comme le souligne une toute récente étude⁴ : « Il n'y aura pas de développement durable sans une profonde transformation des systèmes alimentaires. » La crise climatique constitue une opportunité pour repenser ce système alimentaire largement défaillant.

La piste prometteuse de l'agroécologie

Lorsque le système est pensé dans son ensemble et que la totalité des impacts sont pris en compte, l'agroécologie apparaît comme la piste la plus prometteuse⁵, assurant des externalités positives pour le climat mais aussi pour l'environnement dans son ensemble, ainsi que des bénéfices sociaux importants, notamment pour les productrices et producteurs de l'agriculture familiale. D'un point de vue climatique,

Notes

- 1 Boysen et al., 2017, The limits to global-warming mitigation by terrestrial carbon removal, *Earth's Future*, 5, 463-474.
- 2 Equivalent du GIEC – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – pour la biodiversité.
- 3 Campbell et al., 2017, « Agriculture production as a major driver of the Earth system exceeding planetary boundaries », *Ecology and Society*.
- 4 Voir le communiqué du Cirad du 8 août 2018, à propos de cette étude : Sans transformation des systèmes alimentaires, pas de développement durable, www.cirad.fr
- 5 IAASTD, International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development, 2009

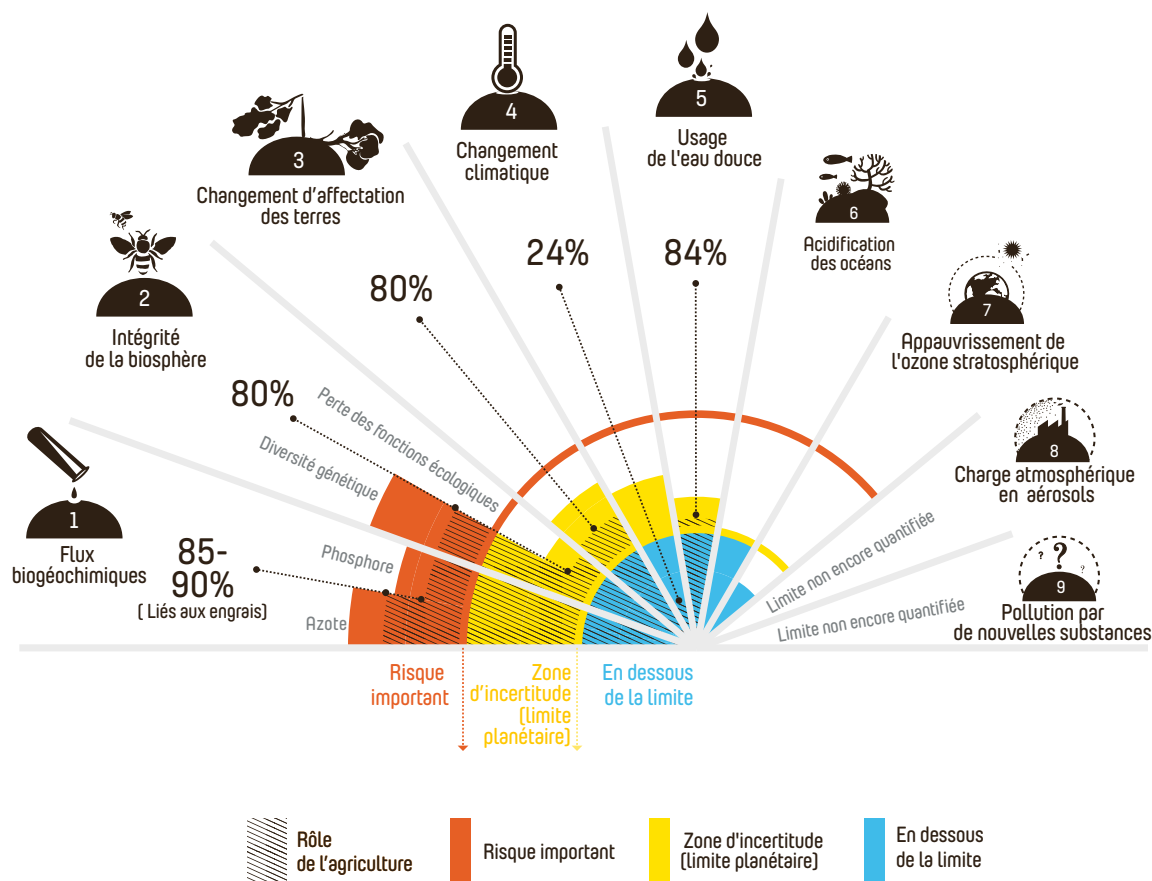


Cinq limites planétaires déjà dépassées

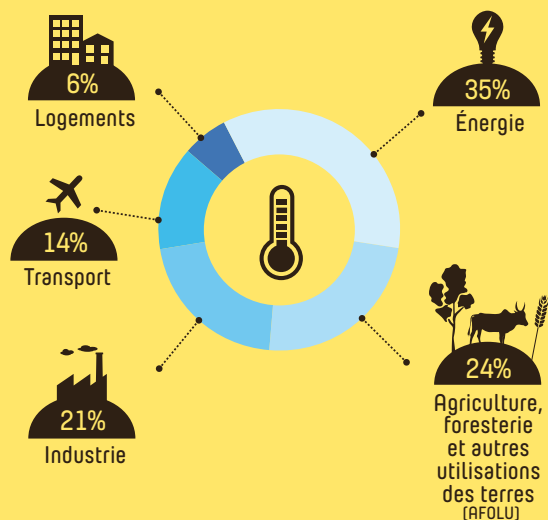
Neuf limites planétaires ont été identifiées. Cinq sont actuellement dépassées, avec un rôle très important de l'agriculture dans cinq d'entre elles.

L'agriculture intervient pour **24%** dans les changements climatiques {4}, mais son rôle est encore beaucoup plus important ailleurs: **80%** sur l'intégrité de la biosphère {2}, **80%** sur le changement d'affectation des terres {3}, **84%** sur l'usage de l'eau douce {5} et **85 et 90%** sur les cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore {1} pour les productions d'engrais.

Les autres limites planétaires sont l'acidification des océans {6}, la raréfaction de l'ozone stratosphérique {7}, la charge en aérosols dans l'atmosphère {8}, et l'introduction de nouvelles entités {9}, c'est-à-dire d'émissions de substances toxiques de longue durée.



L'agriculture, la foresterie et l'usage des terres représentent 24% des émissions de gaz à effet de serre



Source: IPCC 2014

L'agriculture, la foresterie et l'usage des terres représentaient 24% des émissions de gaz à effet de serre en 2010, qui se répartissaient équitablement entre les émissions directes de l'agriculture (méthane, protoxyde d'azote) et les émissions liées au changement d'affectation des sols (principalement dues à la déforestation, elle-même liée à l'expansion des terres agricoles). Ne sont comprises ici que les activités agricoles mais les autres activités du système alimentaire ont également une empreinte environnementale et climatique. La fabrication des intrants tels que les fertilisants, l'énergie utilisée dans les installations agricoles, la transformation, le conditionnement, l'emballage, le transport, la réfrigération, la distribution, la préparation des aliments produisent également des gaz à effet de serre. Ainsi, dans les pays riches, un produit alimentaire transformé peut produire la majorité de ses gaz à effet de serre durant la transformation et la distribution ; une étude* réalisée aux États-Unis attribue d'ailleurs 40% des émissions globales du système alimentaire américain à ces étapes de transformation et distribution.

Si les perspectives sur les émissions futures de gaz à effet de serre peuvent beaucoup varier selon les modèles, les différents scénarios se rejoignent sur un point : l'importance grandissante des émissions liées à l'agriculture dans le futur. Parallèlement, le réchauffement climatique impacte et impactera fortement l'activité agricole. Si les différences régionales sont importantes, de manière globale, l'activité agricole va devenir plus difficile et ses bénéfices vont diminuer. Les régions tropicales, là où se concentre la majorité des agricultures familiales et des petits producteurs agricoles, sont et seront impactées de manière disproportionnée.

Notes

* Edwards, J., Kleinschmit, J., Schoonover, H. (2009). *Identifying our climate "foodprint": Assessing and reducing the global warming impacts of food and agriculture in the U.S.*: Institute for Agriculture and Trade Policy.

développer des systèmes agroécologiques est un moyen d'adaptation efficace, approprié et accessible pour les agricultures familiales du Sud. La résilience de ces systèmes a été mise en exergue à de nombreuses reprises, ils méritent donc d'être largement promus et soutenus dans le cadre de l'adaptation des agricultures aux changements climatiques. Ces systèmes permettent également d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et peuvent stocker du carbone dans les sols.

Bien que les impacts insoutenables du système actuel – et les impacts prometteurs des alternatives – soient largement établis, bien que la

prise de conscience de l'impasse grandisse dans la société en général, et dans la communauté scientifique et la société civile en particulier, il incombe aux politiques publiques, et notamment aux politiques climatiques internationales, de créer un cadre favorable à la transition vers des systèmes alimentaires qui soient socialement plus justes et davantage respectueux de l'environnement. Malgré de timides avancées, ce combat-là est encore loin d'être gagné. ◆

Rédaction : François Grenade

| PRODUIRE AUTREMENT |

Le directeur de la FAO a déclaré en 2014, lors du 1^{er} symposium sur l'agroécologie, qu'il fallait amener la perspective agroécologique au cœur du débat sur l'agriculture et l'alimentation du futur. Est-ce le signe d'une véritable transition des systèmes agricoles vers l'agroécologie ? Les politiques publiques existantes parviennent-elles à soutenir efficacement cette transition ? Qu'en est-il aujourd'hui, en Amérique latine, en Afrique de l'Ouest ou encore en France ?

Quelles politiques publiques pour soutenir la transition agroécologique ?

Les intentions ont peu évolué depuis le discours de J. Graziano Da Silva de 2014. Il y a bien eu l'organisation d'un 2^e symposium du 3 au 5 avril 2018¹. D'après François Delvaux, chargé de plaider au Cidse², « le langage de la FAO est assez progressiste, et quelque part, il est le fruit du travail de la société civile. Mais il existe un risque réel de décalage entre les discours et la pratique, notamment au niveau des politiques nationales ». Ce ne sont pas les auteurs du rapport d'IPES-Food³ qui le contrediront, eux qui insistent sur « la nécessité de construire des politiques publiques cohérentes et multisectorielles », afin de « favoriser l'émergence de systèmes alternatifs et de dépasser les obstacles – nombreux et structurels – à la transition agroécologique »⁴. Le site de la FAO recense un certain nombre de ces politiques au niveau mondial, mais d'après F. Delvaux, « très peu sont implémentées ».

Qu'en est-il réellement ? Assiste-t-on à des phénomènes d'institutionnalisation ou de dilution des principes de l'agroécologie lors de

l'opérationnalisation de ces politiques ? Il existe malheureusement peu d'études répondant à ces questions.

Amérique latine, berceau de l'agroécologie

Une récente recherche du Cirad⁵ permet de se faire une idée concernant l'Amérique latine. Datant de 2017, cette étude compare les politiques publiques en faveur de l'agroécologie dans huit pays : Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Mexique, Nicaragua et El Salvador. La région est perçue, à juste titre, comme le berceau de l'agroécologie, depuis sa conceptualisation par Miguel Altieri et Stephen Gliessman dans les années 70. Dans un contexte de démocratisation politique, l'agroécologie a progressivement été reprise et diffusée par les mouvements sociaux (ONG, organisations de petits paysans). Avec comme objectif de proposer une transformation des systèmes de production et de consommation alimentaires, en

Notes

- 1 FAO 2018. *Catalysing dialogue and cooperation to scale up agroecology: outcomes of the FAO regional seminars on agroecology*.
- 2 Coopération internationale pour le Développement et la Solidarité (structure regroupant des ONG catholiques de développement européennes). <https://www.cidse.org/>.
- 3 International Panel of Experts on Sustainable Food Systems. <http://www.ipes-food.org/>.
- 4 IPES-Food. 2016. *De l'Uniformité et la Diversité: Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés*.
- 5 Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. 20/11/2017. *Amérique latine. Quelles politiques publiques pour favoriser l'agroécologie ?*



opposition au modèle d'agrobusiness exportateur et à ses violences socio-environnementales (expulsions de paysans, déforestation massive, épandage de pesticides sur des villages). En plus de la pression exercée par les mouvements sociaux, diverses crises ont souvent joué un rôle important dans l'émergence en Amérique latine de politiques favorables à l'agroécologie. Exemples : le blocus économique et l'effondrement de l'URSS à Cuba, la crise financière en Argentine en 2001 (qui a fortement augmenté le prix des intrants et donc obligé les paysans à chercher des alternatives) ou encore l'échec de la culture conventionnelle de coton au Nicaragua (conjugué à la crise économique et aux dégâts de l'ouragan Mitch en 1998, qui a longtemps isolé la région).

Brésil et Nicaragua

Forte de cette histoire, l'Amérique latine est-elle la région la plus avancée en matières de politiques publiques en faveur de l'agroécologie ? « Impossible de dire cela », répond Eric

Sabourin, socio-anthropologue au Cirad et auteur principal de l'étude, « tant les disparités et les incohérences sont nombreuses ». De fait, seuls deux pays ont des politiques spécifiques : le Brésil depuis 2012, et le Nicaragua depuis 2011. Dans les deux cas, la loi réunit l'agroécologie et l'agriculture biologique. Le plan d'action national (*Planapo*) du Brésil, doté à son lancement en octobre 2013 de 8,8 milliards de réaux (2,9 milliards d'euros) – une goutte d'eau comparée aux 136 milliards de réaux (45,5 milliards d'euros) de crédits bancaires à taux bonifiés octroyés simultanément à l'agrobusiness – intègre entre autres des mesures en matière de gestion du savoir, d'accès aux ressources, aux marchés et à la sécurité alimentaire.

Selon E. Sabourin, « l'un des points les plus intéressants de cette politique est le programme *Ecoforte*, qui soutient financièrement des réseaux d'agriculteurs agroécologiques afin qu'ils puissent échanger, expérimenter et diffuser leurs pratiques (eux-mêmes et/ou avec l'appui de chercheurs et de techniciens). C'est le type d'appui le plus déterminant, qui fonctionne le mieux et qui finalement ne coûte pas très cher⁶. Le soutien aux systèmes participatifs de garantie ou d'autocertification est également à relever. L'avantage est là aussi qu'il est très peu onéreux, ce qui permet notamment d'obtenir une certification pour de la vente directe (fermes, marchés locaux, paniers paysans, etc.) sans trop augmenter les prix ».

Il n'existe pas de politique liée spécifiquement à l'agroécologie dans les autres pays couverts par l'étude, même si certains ont des plans, qui en sont au stade du débat parlementaire (ex. Uruguay, El Salvador). « Par contre, divers instruments de politique sectorielle ont conduit à favoriser indirectement l'agroécologie, par exemple via des mesures agri-environnementales. C'est le cas notamment au Mexique, où une loi de développement rural durable a été votée en 2001. Ou encore au Costa Rica, qui dispose d'un plan d'agriculture durable depuis 2003, en lien avec le fort développement de l'écotourisme. Ce plan intègre par exemple des subventions, des crédits, des paiements de services écosystémiques, ce qui

favorise indirectement les producteurs agroécologiques. L'agroécologie y est d'ailleurs reconnue publiquement.»

Cuba est un cas à part en raison du blocus : l'île ne dispose pas de politique agroécologique en tant que telle mais « l'entière de son agriculture familiale est agroécologique, les formations et la recherche y ont commencé beaucoup plus tôt qu'ailleurs, de même que la mise en place de réseaux d'appui et de conseil technique par des associations d'agriculteurs et de techniciens ».

Avancées et reculs

Le soutien à l'agroécologie se fait aussi souvent via des politiques de sécurité alimentaire, mises en place par des ministères de type social ou des ensembles mixtes d'instruments regroupant plusieurs ministères. Les achats publics préférentiels aux agriculteurs familiaux permettent de fournir en aliments les hôpitaux et les écoles. Les prix de ces produits sont majorés, encourageant ainsi indirectement l'agroécologie ou l'agriculture biologique. Selon E. Sabourin, « le programme Fome Zero des gouvernements Lula et Rousseff a ainsi constitué un véritable appel d'air pour les petits producteurs agroécologiques. Le problème est qu'aujourd'hui, ces politiques ont été complètement stoppées suite à l'impeachment de Dilma Rousseff et l'arrivée au pouvoir des conservateurs. Et ce scénario n'est pas spécifique au Brésil : au Nicaragua, il y a eu quelques financements une fois la loi votée, mais rapidement le gouvernement a instillé des divisions entre les mouvements agroécologiques et biologiques, ce qui a lui permis de ne pas voter de décret d'application. Les rapports de force politiques et économiques sont donc toujours extrêmement défavorables aux défenseurs de l'agroécologie. »

Dans un tel contexte, quelles sont les solutions pour développer les politiques en faveur de l'agroécologie en Amérique latine ? Pour le chercheur, il faut « dépasser les corporatismes et construire de larges coalitions, entre agroécologie et agriculture biologique, mais aussi entre organisations paysannes, instituts de recherche agricole, universités, services d'appui technique, etc. De telles alliances peuvent être efficaces contre les lobbys agro-industriels, en particulier lorsque des gouvernements progressistes, plus à l'écoute, sont au pouvoir. C'est le cas par exemple au Salvador, où une proposition de loi sur l'agroécologie a été soumise au Parlement en 2016 ». Les alliances avec les organisations de consommateurs sont une piste particulièrement intéressante à explorer. « Il existe une demande croissante de la part des classes

aisées des villes latino-américaines pour une alimentation saine et écologique. Également parmi les populations plus pauvres : les travailleurs et producteurs agricoles sont souvent des militants convaincus de l'agroécologie car ils ont dû subir de nombreux drames de santé publique liés à l'agriculture conventionnelle. C'est un autre niveau de scandale sanitaire qu'en Europe ! Au final, tout cela fait qu'il existe potentiellement un énorme marché interne pour les produits agroécologiques. »

Dépasser les corporatismes et construire de larges coalitions, entre agroécologie, agriculture biologique, organisations paysannes, instituts de recherche agricole et universités

Afrique de l'Ouest : une agroécologie fragmentée

Quelle est la situation en Afrique de l'Ouest ? S'il n'existe pas d'étude équivalente à celle du Cirad pour cette région, un programme a été lancé en 2017 par IPES-Food afin de faire l'inventaire des politiques, activités et acteurs engagés en matière d'agroécologie⁷. Et les premières conclusions, en termes de politiques publiques en place, sont à la fois rapides et sévères : « Il n'existe que très peu de politiques qui soutiennent véritablement une transition agroécologique dans la région », tranche Emile Frison, membre du panel d'experts d'IPES-Food et responsable du programme. À un niveau régional, on peut citer le Plan d'action pour l'agriculture écologique et biologique de l'Union africaine. « Ce plan a le mérite d'exister », estime E. Frison. « Il peut servir à rappeler que des engagements ont été pris. Mais jusqu'à

Notes

- 6 Des programmes similaires appelés "Campesino a Campesino" existent au Nicaragua, au Costa Rica et à Cuba.
- 7 IPES-Food. Avril 2018. Mettre en lumière des alternatives agroécologiques en Afrique de l'Ouest. Rapport de mi-parcours (document de travail).

L'agroécologie est le parent pauvre des financements en Afrique



présent, il n'a été que peu traduit dans les législations nationales. Quelques mesures ont bien été décidées en appui à l'agriculture biologique mais cela reste très fragmenté et partiel. La plupart des efforts, que ce soit dans la recherche agronomique ou dans les projets de développement, restent en fait focalisés sur de grandes filières, dans une philosophie d'utilisation croissante d'intrants. Et ces projets ne tiennent, le plus souvent, pas ou peu compte d'enjeux tels que la résilience face aux changements climatiques, la sécurité nutritionnelle ou les aspects d'équité sociale.»

Comment expliquer que l'alternative agroécologique en Afrique de l'Ouest soit aussi négligeable en termes d'échelle, de financement et de visibilité? «Je pense que certains décideurs commencent à prendre conscience de la nécessité de changer. Mais pour la majorité, il n'y a pas de véritable intérêt à s'engager dans cette voie. Les marchands d'intrants ont une influence énorme sur les politiques nationales

et font un gros lobbying pour maintenir leurs intérêts en place. Sous l'influence des multinationales semencières par exemple, de nouvelles législations apparaissent un peu partout en Afrique. Ces législations considèrent comme "illégal" la vente de variétés paysannes, qui représentent pourtant 80% des semences utilisées.

Cela constitue un obstacle majeur pour le développement de l'agroécologie, qui a besoin de variétés hétérogènes génétiquement. Le foncier est une autre barrière très importante. La transition agroécologique peut entraîner de fortes pertes de rendement les premières années, surtout si les sols ont auparavant été très appauvris par une agriculture intensive. De ce fait, les agriculteurs en transition qui investissent dans la qualité du sol prennent un risque énorme s'ils n'ont pas de sécurité foncière. Celle-ci est donc capitale en agroécologie, et plus largement en agriculture durable. Les subsides aux intrants sont un obstacle majeur à lever. Beaucoup de pays en Afrique fournissent de tels subsides, il faudrait pouvoir les réallouer aux agriculteurs en phase de transition agroécologique.»

Manque de moyens

L'adoption de la Loi d'orientation agricole malienne (LOA) en 2005 représentait une opportunité majeure, cette loi étant très favorable au développement d'une agriculture durable. Mais un manque d'information et de vulgarisation auprès des organisations de la base, une faible implication des bénéficiaires et un manque de moyens au niveau local ont considérablement affaibli son opérationnalisation. Ce type d'opportunités manquées est regrettable, d'autant plus que la région dispose d'atouts certains en matière de transition agroécologique. E. Frison mentionne ainsi, parmi d'autres, «une grande diversité de cultures vivrières, un 'réservoir' important de connaissances traditionnelles ainsi qu'un pourcentage encore élevé de consommation alimentaire locale». Un exemple de plan pouvant tirer parti de ces différents atouts est un nouveau programme de l'Agence française de développement (AFD), lancé en collaboration avec la Communauté économique des États d'Afrique

de l'Ouest (Cedeao), dans cinq pays ouest-africains (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo). Doté d'un budget de 8 millions d'euros, ce programme « financera des projets visant à soutenir l'intensification agroécologique des exploitations familiales ainsi que la gestion et les méthodes organisationnelles favorisant son adoption »⁸.

« Ce projet est très intéressant », estime E. Frison. « Il suscite de l'intérêt chez d'autres bailleurs et pourrait influencer significativement la politique agricole régionale ».

D'après Maureen Jorand, du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), « Si l'Agence française de développement annonce un objectif de soutien à l'agroécologie, différents termes sont utilisés – agroécologie puis pratiques agroécologiques et maintenant intensification agroécologique ». Une incohérence de vocabulaire révélatrice, d'après la chargée de plaidoyer, « du flou des politiques en la matière. On constate que l'agroécologie est le parent pauvre des financements de sécurité alimentaire en Afrique, alors qu'on y retrouve par exemple des projets de terminal frigorifique ou de routes à visée 'tout export'. De même, on pourrait croire qu'il y a une réflexion structurelle derrière l'annonce simultanée du soutien à l'agroécologie et la sortie de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nasan). Une forme de réorientation du modèle de l'aide privée que la Nasan représente (cf. partenariats publics-privés, soutien aux multinationales, etc.) vers l'agroécologie. Mais on ne sent pas de réelle volonté de dialogue, ni de courage politique ».

Europe, un tournant français vers l'agroécologie ?

La France est intéressante à examiner de ce point de vue : historiquement un producteur agricole majeur en Europe, la France dispose d'une forte capacité d'influence sur la Politique agricole commune (PAC), ainsi que de nombreux projets de développement dans le Sud. Mais surtout, elle a lancé en 2012, à l'initiative de son ministre de l'agriculture de l'époque Stéphane Le Foll, une stratégie agroécologique visant la « transformation économique, environnementale, et sociale » de son agriculture.

Pour Alexander Wezel, directeur du département Agroécologie et Environnement à l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (Isara-Lyon), « la France est un pays innovant en matière d'agroécologie. Même si le projet

du ministre Le Foll n'était pas limpide à ses débuts, le Grenelle de l'environnement puis la Loi d'avenir sur l'agriculture en 2013 ont clairement intégré de nombreux éléments favorisant la transition agroécologique. Cela s'est notamment traduit par des financements pour l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou pour l'Institut national de recherche agronomique (Inra). On assiste depuis à une forme de changement culturel au sein de la grande 'machine' de la recherche agronomique française. L'agroécologie est également apparue dans un certain nombre de lycées agricoles. Les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) financent des groupements d'agriculteurs, afin d'expérimenter et d'échanger sur des pratiques agroécologiques. Ils obtiennent également une forme de reconnaissance valorisant leur production. Ce n'est donc pas juste l'achat d'un semoir de semis direct pour un agriculteur. Cela soutient une démarche collective de transition. C'est une manière vraiment intéressante de traduire la loi dans le quotidien des agriculteurs, via une démarche 'bottom-up', de réflexion et d'innovation ».

Adhésion limitée

Malgré tout, les résultats de cette politique semblent assez mitigés. Certes, la ligne politique de Le Foll est restée claire et aura permis une (re)connaissance accrue de l'agroécologie dans le monde agricole français. Mais l'adhésion a été limitée, et le message n'a par exemple pas été diffusé au sein de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Le syndicat majoritaire, résolument pro agro-industrie n'a pas été convaincu par le volet de performance économique de l'agroécologie. Surtout, selon Mathilde Théry, chargée de plaidoyer à la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), « l'agroécologie a été inscrite dans la loi mais sans qu'on y joigne de réel budget. Ce sont même en réalité des budgets contraires puisque la PAC continue de financer les pratiques les plus intensives ». A. Wezel (Isara) souligne également ce problème supranational de la politique agricole européenne, dont « le verdissement est très léger, les mesures exigées en matière de diversité ou de rotation étant très peu exigeantes. Il faudrait élargir les zones d'intérêt écologique, exiger davantage de diversification, et surtout, diminuer les subventions directes au profit de subventions orientées vers la performance environnementale. On le fait déjà dans certaines régions d'Allemagne par exemple, où des aides sont liées aux résultats de quantités de nitrates mesurées dans le sol ».

Notes

8 AFD. 2018. Projet d'appui à la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest. Note de communication publique d'opération.



Une agroécologie en action

Le mouvement est né en Belgique. Il s'appelle Agroecology in Action et brasse large en rassemblant des paysan-ne-s et des petite-s producteur-ric-e-s, des associations et des collectifs citoyens engagés pour l'alimentation durable, des groupes de mangeur-euse-s responsables et solidaires, des chercheur-euse-s, des coopératives, des défenseur-euse-s de l'environnement, des PME de l'économie sociale et solidaire, des acteur-ric-e-s de la santé, des acteur-ric-e-s de la lutte contre la précarité et pour la justice sociale, des ONG.

Agroecology in Action agit concrètement pour une transition vers des systèmes alimentaires agroécologiques. Il soutient les dynamiques et projets d'agroécologie et d'alimentation solidaire en Belgique. Le mouvement veut :

- Transformer les modes de production vers des systèmes de production agroécologiques
- Promouvoir des modes de consommation agroécologiques basés sur des marchés territoriaux et des circuits courts entre producteur-ric-e-s et consommateur-ric-e-s
- Défendre les droits humains, en particulier le droit à une alimentation adéquate pour toutes et tous et des conditions de travail décentes pour les producteur-ric-e-s et les travailleur-euse-s des systèmes alimentaires
- Protéger les terres agricoles, les ressources naturelles et les biens communs
- Renforcer le mouvement social et politique pour l'agroécologie et l'alimentation solidaire et revendiquer une gouvernance démocratique des systèmes alimentaires et des politiques publiques intégrées

Les membres d'Agroecology in Action mènent un plaidoyer permanent auprès des responsables politiques belges et européens.

Découvrez le mouvement : www.agroecologyinaction.be

Une question ? Une suggestion ? Un contact ! info@agroecologyinaction.be

Des politiques réduites en nombre et en budget

Malgré une reconnaissance croissante de l'agroécologie au niveau scientifique (et dans une moindre mesure institutionnelle), les politiques publiques de soutien à l'agroécologie restent très limitées, à la fois en nombre, en degré d'implémentation et en budgets. Dans les politiques existantes, les mesures présentant le meilleur rapport efficacité / coûts d'après E. Sabourin sont celles « *offrant des services d'assistance technique par des conseillers agricoles compétents et formés en agroécologie* » ou « *le soutien au développement des réseaux, notamment de partage des pratiques et de vente en circuit court* ».

L'exemple de la France est sans doute le plus symptomatique de ces limites. Si la dynamique créée par le ministre Le Foll a contribué à des changements positifs au niveau national (surtout en matière de recherche et d'éducation) et à l'international (cf. groupes d'experts, symposiums et déclaration de politique générale de la FAO), elle s'est rapidement essoufflée. On a ainsi assisté, comme le résume M. Théry (FNH), « *à un retour du 'business as usual' et à la cogestion des affaires courantes avec le syndicat agricole majoritaire* ». Comme dans beaucoup d'autres pays, deux modèles semblent aujourd'hui coexister : d'un côté, le système productiviste dominant et, en parallèle, de timides mesures en faveur de l'agroécologie.

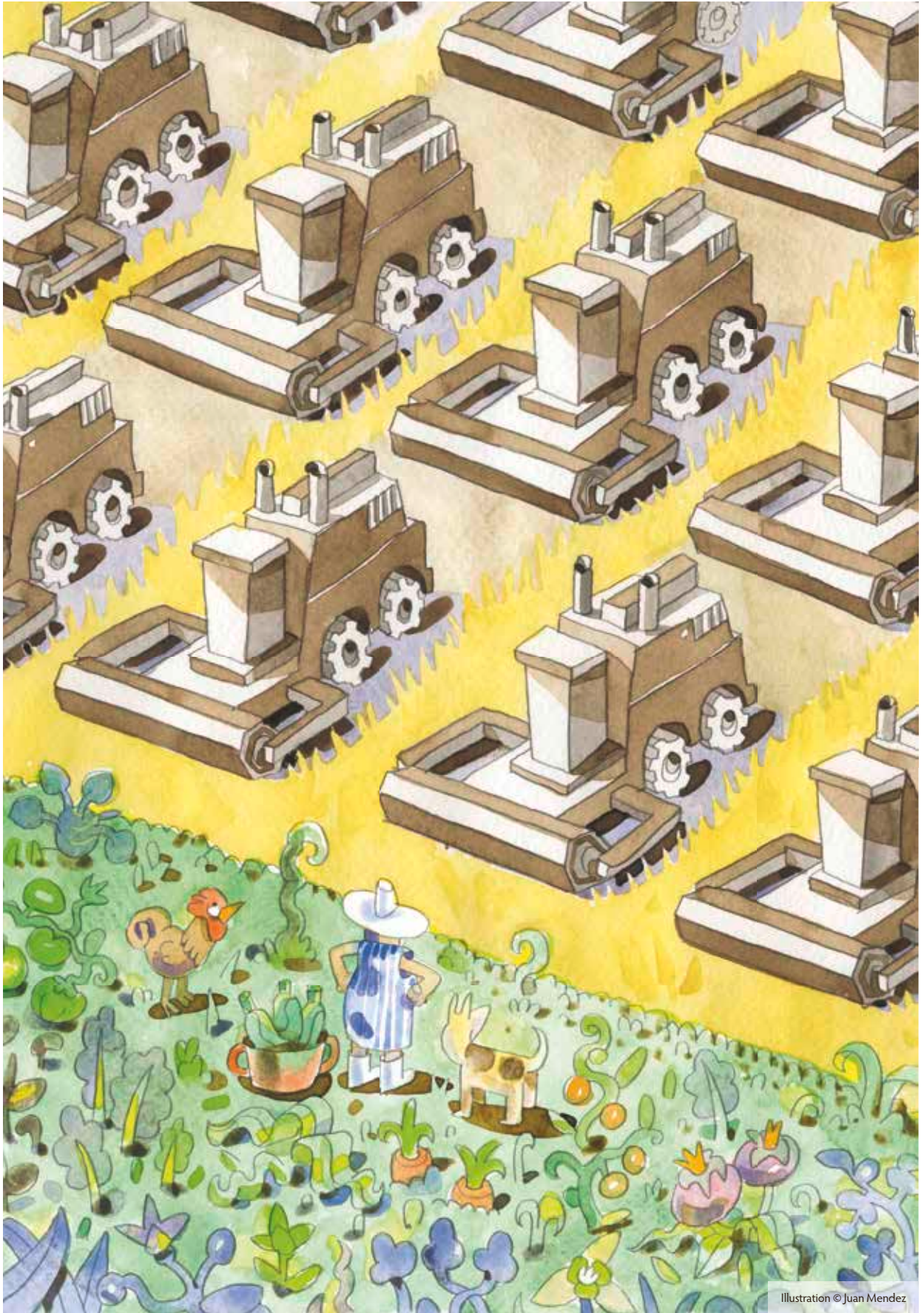
Conclusion : vents contraires pour l'agroécologie ?

Au-delà des questions d'alternance politique qui conditionnent leur durabilité, les politiques de soutien à l'agroécologie font face à de nombreux vents contraires. En premier lieu, comme la nomme l'IPES-Food, la « *dépendance de sentier (...), un entrelacs de facteurs d'incitation politiques et commerciaux* », qui permettent à l'agriculture industrielle de « *se renforcer elle-même* ». Ainsi, la formation et la recherche, les subventions agricoles favorables aux grandes exploitations, les débouchés commerciaux, etc., sont en grande majorité orientés vers – et nourris par – une industrialisation accrue de l'agriculture. Pour des exploitants agricoles ayant investi dans ce modèle, il est particulièrement compliqué d'en sortir : les investissements importants qu'ils ont généralement contractés ne peuvent être honorés qu'en poursuivant cette logique d'intensification industrielle.

De ce point de vue, les politiques agroécologiques doivent aussi être conçues pour gagner la bataille communicationnelle, notamment sur les questions de prix (attentes généralisées des consommateurs pour des prix bas), de volumes de production (le récit 'nourrir le monde' de l'agriculture industrielle) ou des externalités (nécessaire démonstration des apports de l'agroécologie à la santé publique et à l'équité socio-économique). Dans cette bataille, il est déterminant selon M. Jorand de « *se baser sur une définition claire et partagée de l'agroécologie paysanne* ». Dans le cas contraire, « *le risque est que les politiques mises en place servent d'alibi à toute une série d'acteurs, par exemple pour des projets à grande échelle et faisant appel à des ouvriers agricoles, du type agriculture climato-intelligente* ». Une approche que ne réfute pas E. Sabourin, mais selon lui, « *un contexte de régression, en particulier en Amérique latine, fait qu'il est devenu tabou de défendre l'agroécologie* ». En ce sens, il peut être intéressant « *d'insérer l'agroécologie au sein des politiques de lutte contre le réchauffement climatique ou de résilience face aux crises* ».

Dans tous les cas, les expériences des mouvements agroécologiques font dire au socio-anthropologue du Cirad qu'en matière de politique publique, « *il faut dépasser l'échelle de la parcelle ou de la ferme et programmer des mesures à l'échelle des territoires, la plus adéquate en termes de gestion des ressources naturelles, des paysages, des réseaux de connaissances, et de l'organisation du commerce de proximité* ». Une autre conclusion de sa recherche, certainement généralisable en dehors de l'Amérique latine, est la nécessité de « *réunir les systèmes de production alternatifs, a minima entre l'agroécologie et l'agriculture biologique* », et de « *mieux coordonner la mise en œuvre et le suivi des politiques entre les différents ministères* ».

Comme le conclut IPES-Food dans son rapport, les politiques publiques mises en place doivent être « *incitatives, cohérentes et se renforcer mutuellement* », afin de « *remplacer les cercles vicieux de l'agriculture industrielle par de nouveaux cercles vertueux en faveur de l'agroécologie* ». De telles politiques sont essentielles pour créer un environnement favorisant une transition rapide et un véritable changement d'échelle de l'agroécologie. ◆



| RECHERCHE |

Les théoriciens de l'agroécologie tentent de réinscrire les systèmes alimentaires au sein des limites naturelles de la planète tout en favorisant également de meilleures conditions de vie pour les paysans. Mais les recherches sur les dimensions sociales et économiques de l'agroécologie restent rares. Depuis quelques années, Antoinette Dumont explore l'agroécologie sous un autre angle.

Définir le projet socio-économique de l'agroécologie

| Un entretien avec Antoinette Dumont |

Fin 2017, Antoinette Dumont termine sa thèse doctorale sur les principes socio-économiques de l'agroécologie et les conditions de travail dans la production de légumes en région wallonne, sous la direction du professeur Philippe Baret (Université catholique de Louvain). Aujourd'hui, elle continue sa recherche, en tant que postdoctorante à l'Université de Berkeley (Californie) aux côtés de Miguel Altieri, un des pionniers de cette science.

DÉFIS SUD: Quelle est votre approche de l'agroécologie ?

ANTOINETTE DUMONT: Les fondateurs de l'agroécologie ont dès le départ eu l'idée de croiser la science de l'écologie avec la science de l'agriculture, et ils ont d'emblée situé cette proposition dans le cadre d'une critique politique du système productiviste agricole, considéré comme insoutenable pour les individus et l'environnement. Leurs propositions sont donc très larges et portent

aussi bien sur des aspects agricoles que socioéconomiques, mais la définition qu'ils ont présentée de l'agroécologie s'est restreinte à un niveau purement agronomique et écologique. Un des objectifs de ma recherche est donc de compléter cette définition de l'agroécologie d'un point de vue socioéconomique en observant ce qui se fait dans d'autres mouvements proches, comme l'agriculture biologique, le commerce équitable, ou l'économie sociale et solidaire.



DS: Quels sont ces aspects socioéconomiques ?

AD: Au cours de mes diverses recherches, j'ai identifié plusieurs thèmes qui peuvent être résumés en quatre grands principes. Le premier est la qualité de vie des individus. Cela concerne leurs conditions de subsistance et de travail. Ainsi, le mouvement propose notamment de les améliorer via

des processus de prise de décision démocratique ou encore en évitant toute discrimination genrée ou culturelle. Le deuxième principe est le développement de réseaux entre producteurs, consommateurs, scientifiques et conseillers techniques. Il cherche à privilégier à la fois les échanges de savoirs, les échanges de matières organiques et inorganiques, et de manière générale une plus grande solidarité entre les individus participant au système alimentaire. Le troisième principe concerne l'ancrage local des systèmes agroalimentaires. Tout projet agroécologique doit être enraciné localement pour répondre à la proposition agroécologique, dans deux buts différents : développer le tissu social local et minimiser les impacts négatifs sur l'environnement des échanges productifs et marchands. Enfin, le dernier principe concerne l'autonomie des

ne peut pas les restreindre à des pratiques spécifiques. Ils invitent d'ailleurs à innover et à créer de nouvelles solutions durables et justes, en fonction du contexte. En fait, ces principes représentent plutôt un horizon vers lequel se diriger, des indications pour améliorer la pratique agroalimentaire.

On peut, en quelque sorte, les comparer avec la démocratie : un pays démocratique peut toujours améliorer ses pratiques pour se rapprocher de l'idéal démocratique. Ici, c'est la même chose. Les principes socio-économiques et agricoles de l'agroécologie définissent un idéal, et un producteur inscrit dans une démarche agroécologique pourra toujours améliorer ses pratiques pour s'en rapprocher.



DS: Peut-on évaluer le degré de mise en œuvre de ces principes chez les producteurs agroécologiques ?

AD: Pour savoir si un acteur poursuit un idéal de justice tel que l'agroécologie, une des propositions est de s'intéresser aux dilemmes éthiques : face à un dilemme, le producteur va-t-il essayer de poursuivre l'idéal de l'agroécologie ? Par exemple, un producteur pourrait être confronté à une situation où il doit choisir entre le maintien de son autonomie et un contrat alléchant avec une entreprise du type de Monsanto.

Ou encore entre un meilleur revenu pour lui-même ou l'offre d'un meilleur salaire à ses travailleurs. Empiriquement, étudier en fonction de quels critères un producteur arbitre de tels dilemmes permet de comprendre si l'idéal agroécologique a du sens pour lui. Mais de manière générale, les producteurs qui poursuivent l'idéal agroécologique n'arrivent pas à mettre en œuvre tous les principes. En effet, le contexte politique et économique actuel ne favorise pas forcément les systèmes agroécologiques.

Les producteurs sont souvent obligés de favoriser certains principes au détriment d'autres. Sur mon terrain en Région wallonne, j'ai observé que les producteurs devaient se rendre dépendants de firmes agroalimentaires non agroécologiques pour arriver à rémunérer correctement leurs travailleurs.

Les principes socio-économiques et agricoles de l'agroécologie **définissent un idéal**, et un producteur inscrit dans une démarche agroécologique pourra toujours **améliorer ses pratiques pour s'en rapprocher**.

acteurs de l'agroécologie : le producteur, par exemple, doit garder une autonomie dans la prise de décision par rapport à tout acteur (en amont ou en aval de la chaîne de production) étranger à la démarche agroécologique. Que ce soient des clients ou des entreprises agroalimentaires.



DS: Ces principes sont-ils applicables dans n'importe quel contexte ?

AD: Les principes socio-économiques alliés avec les principes agricoles définissent un idéal de justice sociale. Mais ils sont mis en œuvre par différentes pratiques en fonction de chaque contexte spatio-temporel. On

Le contexte politique et économique actuel ne favorise pas l'agroécologie.



Illustration © Juan Mendez



DS: Selon vous, les paysans sont-ils intéressés par l'étude des principes de l'agroécologie et de leur mise en œuvre, ou est-ce un débat de chercheurs et d'académiciens ?

AD: Oui, cela les intéresse à deux niveaux. Premièrement, certains producteurs et mouvements y voient un appui pour mieux se définir et communiquer plus aisément avec les consommateurs et avec le monde politique. Ensuite, étudier la diversité des mises en œuvre des principes permet aux producteurs de situer leurs pratiques par rapport à d'autres. Dans un contexte où tous doivent hiérarchiser les principes et faire des compromis, ce genre d'études les aide à mieux comprendre les compromis des autres, souvent jugés trop vite. Ces études participent ainsi à fédérer les producteurs orientés dans une démarche agroécologique, et facilitent les échanges, puis la recherche commune de solutions.



DS: Comment faire avancer et promouvoir l'agroécologie ?

AD: Il est important de chercher à déterminer quels sont les principes difficilement applicables dans une région ou un secteur donné, et quelles politiques publiques peuvent favoriser l'application de ces principes. Je pense donc qu'il est essentiel de reconnaître les faiblesses de l'agroécologie dans le contexte politique et socio-économique actuel pour favoriser le développement du mouvement.

Dans le secteur de la production de légumes en Occident (contexte que je connais le mieux), l'agroécologie est très souvent mise en œuvre par des « nouveaux arrivants » dans l'agriculture. Ce sont principalement des jeunes qui ont envie d'un métier en cohérence avec leurs valeurs sociales et écologiques. Mais du fait qu'ils ne viennent pas du monde agricole, leur accès à la terre est parfois très limité et ils ne bénéficient pas toujours d'aides à l'investissement adaptées à leur situation. Il faut développer des mouvements sociaux qui défendent leurs intérêts et obtenir davantage de soutien du monde politique. Par ailleurs, il faut permettre plus d'interactions entre systèmes de production, car on se rend compte que l'échange de

connaissances et la coopération entre agriculteurs (qu'ils soient agroécologiques ou pas, nouveaux dans le domaine ou pas) sont très intéressants et enrichissants. Et il est nécessaire de réaliser davantage de recherches sur les conditions de travail et les aspects socio-économiques de l'agroécologie.

Il est nécessaire de réaliser davantage de recherches sur les conditions de travail et les aspects socio-économiques de l'agroécologie



DS: Pourrait-on mettre un terme à la faim dans le monde grâce à l'agroécologie ?

AD: Ce qui est évident, c'est qu'aujourd'hui on sait que les systèmes actuels, avec leurs impacts aux niveaux social et écologique, vont droit dans le mur. Pour arriver à nourrir le monde, sur le long terme, on est obligé de développer des systèmes plus durables, capables également de résister aux chocs climatiques. Un accès à une alimentation pour tous demande d'optimiser la productivité agricole de ces systèmes plus durables, mais demande aussi de repenser l'organisation de nos systèmes alimentaires, pour notamment diminuer drastiquement le gaspillage alimentaire. Il faut donc développer des alternatives, tant écologiques et productives qu'organisationnelles, qui répondent à ces enjeux. L'agroécologie est une de ces alternatives et elle est pour moi, celle qui a le plus de potentiel... ◆

Propos recueillis par Thaïssa Heuschen

ENQUÊTE AU SÉNÉGAL

Au Sénégal, la victoire obtenue par les paysans de Dodel et Demette est le résultat d'une articulation entre une mobilisation et un travail de plaidoyer. Une histoire de lutte contre un accaparement de terres que *Défis Sud* a eu la chance de découvrir aux côtés de ceux qui l'ont vécue et gagnée. Voyage au cœur de Dodel.

L'histoire d'une **victoire** pour la terre

Un reportage de Clémentine Rasquin

Le 24 mars 2017, la société anonyme de droit marocain Afri Partners signe un protocole d'accord à Dakar avec les maires des communes de Dodel et Demette, situées dans le département de Podor au nord du Sénégal, pour un montant de 2 milliards de francs CFA (environ 3.050.000 euros). En contrepartie de cette somme, les communes mettent à disposition d'Afri Partners 10.000 hectares pour la réalisation d'un projet agro-industriel intégré dans la filière du riz irrigué, pour une durée de 40 ans. Le bail est renouvelable pour autant que les deux parties tiennent leurs engagements.

Afri Partners est une société anonyme de droit marocain spécialisée dans l'immobilier. Elle dépend du groupe Addoha appartenant à l'investisseur privé Anas Se-frioui. Qu'est-ce qui pousse un groupe immobilier à investir dans un projet agricole ? Quant aux communes de Dodel et Demette, elles n'ont certainement pas été choisies au hasard. Situées dans le Fouta Toro entre deux bras du Fleuve Sénégal, elles bénéficient d'un accès à l'eau assuré. De plus, la décrue du fleuve permet aux producteurs d'effectuer des cultures de contresaison.



Mamadou Sakho, chef d'orchestre de la mobilisation.
Illustration © Philippe de Kemmeter

Quels engagements pour les deux parties ?

D'entrée de jeu, le protocole est bref. Quatre pages. Après lecture, le manque de clarté du document interpelle. Que faut-il entendre lorsque les communes s'engagent à « appuyer et faciliter les échanges avec les populations et à procéder aux démarches nécessaires en vue de la mise à disposition du site ciblé pour la réalisation du projet ». De même, à quoi renvoie l'engagement d'Afri Partners de « participer au développement social des communes » ou encore de « créer un millier d'emplois directs et indirects ». Il semble bien léger de la part d'un investisseur qui injecte une telle somme dans un projet, tout comme de la part de communes qui allouent une superficie aussi importante, de rester aussi général et faire l'impasse sur des précisions, conditions, critères qui permettraient dans un cas comme pour l'autre de donner un maximum de garanties.

Les lanceurs d'alerte

Depuis sa maison à Saint-Louis, Mamadou Sakho raconte la mobilisation contre les accaparements de terres à Dodel et à De-

Le Crafs, une artillerie pour démonter les menaces d'accaparement

Le Crafs - Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal – existe depuis 2010, suite à la crise alimentaire de 2007. Il regroupe des organisations de la société civile et des organisations en vue de proposer un espace d'échanges, de réflexions et d'actions aussi large que possible pour promouvoir une meilleure gouvernance foncière, c'est-à-dire plus inclusive, transparente et équitable. Le Crafs a pour mission de dialoguer et d'influencer les politiques foncières, il joue également un rôle d'alerte et de mobilisation foncière. Il vise aussi la mise en commun des connaissances et des capacités de ses membres.

mette. Mamadou en est une figure clé. Véritable chef d'orchestre, il a coordonné et organisé de main de maître la mobilisation. Originaire de la zone, il était connecté en permanence avec les chefs de villages pour alerter les populations. Ancien homme politique de gauche actif dans les mouvements citoyens, il aime à se considérer comme un membre du contre-pouvoir, un lanceur d'alerte pour défendre les intérêts des populations. Et de dire : « *On ne peut changer le pouvoir qu'à l'intérieur du pouvoir.* » Il a pu faire jouer sa connaissance des sphères publiques et son carnet d'adresses au sein du pays et même en dehors. Pendant plus de deux heures, Sakho retrace chaque étape avec une mémoire sans faille.

C'est le professeur Aboubacry Moussa Lam, chercheur à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar, qui le premier a informé Mamadou Sakho du cas Afri Partners. Le 24 mars, les maires des communes et Afri Partners signent la délibération qui attribue à Afri Partners 10.000 hectares pour la réalisation de son projet agricole. Entre mars et juin, un comité de pilotage se met en place, coordonné par Mamadou Sakho. Ensemble, les membres sensibilisent les 23 villages concernés et adressent une lettre pour signifier leur opposition au projet à tous les niveaux de pouvoir depuis le maire de Dodel jusqu'au

Ministre de l'Intérieur en passant par le sous-préfet et le gouverneur.

En juin, un huissier est dépêché pour constater deux vices de procédure : le procès-verbal de la délibération n'a jamais été affiché ; après demande explicite pour l'obtenir, les autorités communales refusent.

Après quatre mois, un Collectif appelle à la mobilisation des populations. Plusieurs centaines de personnes participent à la marche du 6 juillet qui se clôture par la remise d'un memorandum aux autorités locales.

En parallèle, le protocole d'accord avance. Le travail de sensibilisation ne suffit pas. Pour être entendu, le Collectif doit pouvoir avancer des arguments juridiques et légaux fiables. C'est ainsi que le Collectif se fait conseiller par l'ONG Enda Pronat, qui le met en contact avec d'autres membres de la société civile pour construire un document de plaidoyer soutenable. Mamadou Sakho atteste l'importance de ces alliances dans le succès de Dodel : « *Cette lutte-là ne peut pas être une lutte locale. Il faut qu'elle soit nationale et internationale. L'ONG Enda Pronat a*

Quarante-trois villages sont à présent mobilisés dans la contestation. Le rapport de force s'inverse.

été d'une grande aide dans cette lutte contre l'expropriation. Elle nous a mis en contact avec le CNCR et le Crafs (voir encadré), le Forum civil, Afrique des droits de l'homme, le Conseil départemental, l'Observatoire de veille sur le foncier. Tous ces partenaires nous ont prêté main forte.»

Plaidoyer solide

Le 28 août, l'avocat du Collectif introduit un recours en annulation de la délibération devant la Cour suprême. Le document de plaidoyer constitué s'appuie sur les Directives volontaires adoptées par les Nations unies et sur les Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières de l'Union Africaine pour démontrer que l'attribution foncière

Un cas d'accaparement de plus

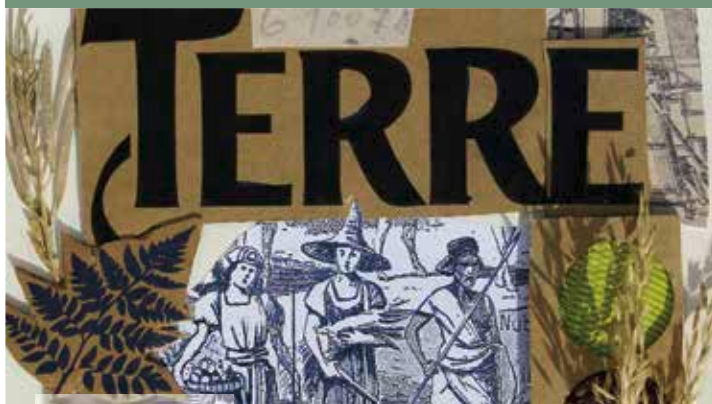


Illustration © Yves Dewulf

Une étude réalisée par l'ONG Cicodev Africa estime que 657.753 hectares, soit l'équivalent de 16,45% des surfaces cultivables au Sénégal, ont été octroyés à 17 investisseurs privés dont 10 nationaux.

Pour Abdoulaye Dieye, professeur de droit à l'Ucad (Université Cheikh Anta Diop de Dakar) la crise foncière en Afrique revêt les mêmes contours : « On note le même phénomène d'émergence de l'agrobusiness, conduit par des entrepreneurs usant de toutes sortes de moyens pour accéder aux terres et bénéficier de privilèges procéduraux ; le même défi de nourrir une population en croissance accélérée et qui pose l'incontournable question du type d'agriculture à promouvoir ; les mêmes causes de l'échec des tentatives de formalisation des droits coutumiers ; le même caractère douteux de la sincérité de la volonté politique de conduire les réformes jusqu'à leur terme ; le même développement d'un marché de la vente des terres en dépit de son interdiction légale.¹ »

¹ La gouvernance foncière au Sénégal et dans quelques pays d'Afrique. Enjeux, défis et tendances actuelles, Professeur Abdoulaye Dieye, mai 2015

de Dodel et Demette ne cadre ni avec les instruments internationaux ni avec le dispositif juridique national. Les éléments suivants sont mis en avant :

- | Toutes les populations concernées n'ont pas été consultées.
- | Celles qui l'ont été n'ont pas donné leur consentement.
- | Les terres concernées font l'objet d'une appropriation coutumière et les paysans

subiront une expulsion forcée – non-respect du droit d'usage.

- | Les populations n'ont pas eu accès à l'information à laquelle elles ont droit.
- | L'affectation des terres de Dodel porte sur des terres qui font l'objet de titres fonciers particuliers.

Le plaidoyer met également en perspective la superficie importante confiée à Afri Partners (10.000 ha) dans une commune dont le potentiel est de 26.485 ha. Cela signifie que l'investisseur marocain détient à lui seul près de 40% du potentiel foncier de la commune. Les impacts du projet sont aussi pointés du doigt :

- | Douze des 23 villages perdent tout leur patrimoine foncier.
- | 36.000 paysans perdent leur terre sans aucune compensation prévue.
- | Les paysans perdent leur statut sans aucune autre perspective garantie. Certains deviendront ouvriers agricoles.
- | Le bétail ne pourra plus circuler librement alors que c'est ce mode d'élevage extensif qui prévaut dans la zone.

Au-delà de la terre, les ressources en eau seront aussi accaparées par le projet et les cultures de décrue sont menacées de disparition alors que hautement prospères dans la région.

La diaspora et la presse font écho à la mobilisation citoyenne

L'été passe, en septembre le maire convoque 12 membres du Collectif à la gendarmerie pour les intimider. Mais la riposte s'organise. Le Collectif déploie ses forces et abat ses dernières cartouches en mobilisant la diaspora. Des moyens financiers sont débloqués pour disposer d'outils de communication.

La presse relaye, une émission radio est consacrée à Dodel et Demette, une conférence de presse s'organise à Dakar. Le cas Dodel et Demette mobilise de plus en plus de monde dans son sillage. Chaque relais médiatique est un nouveau coup porté à Afri Partners. Quarante-trois villages sont à



Photo © SOS Faim / Maryse Williquet

La spécificité du régime foncier sénégalais

Au Sénégal, le droit foncier moderne cohabite avec le droit coutumier. Ce dernier n'est pas reconnu par l'État mais se maintient de façon informelle et orale au sein des communautés. Chaque village dispose de ses chefs coutumiers qui sont les garants de la bonne répartition des terres. Une terre cultivée par une famille se transmet de génération en génération. Ceux qui la cultivent se considèrent comme propriétaires des terres. Sur le plan juridique pourtant, ces terres ne leur appartiennent pas. L'État leur reconnaît uniquement un « droit d'usage ».

Au moment de l'indépendance, en 1964, une nouvelle loi est instaurée pour régir le système foncier : la loi 64-46. L'article 1^{er} de la loi prévoit que l'État devient maître du sol. Le système foncier sénégalais se divise alors en trois ensembles :

LE DOMAINE NATIONAL régi par l'article 64-46 qui représente 95% du sol sénégalais et comprend les zones urbaines, les zones classées, les zones pionnières et les zones de terroir ;

LE DOMAINE DE L'ÉTAT subdivisé en domaine public et domaine privé régi par la loi 76-66, c'est-à-dire tous les biens et droits mobiliers et immobiliers qui appartiennent à l'État ;

LES TITRES DES PARTICULIERS suite au décret de 1932 qui reconnaît des terrains comme étant la propriété de particuliers. On compte 152.000 titres fonciers pour une population de 14 millions d'habitants. Cette configuration délivre à l'État une situation de quasi pleins pouvoirs et la capacité d'organiser la propriété privée comme il l'entend, voire d'y porter atteinte s'il l'estime nécessaire.

SÉNÉTHANOL-SENHUILE

Le cas emblématique de la toute-puissance de l'État sénégalais en matière foncière

Début 2011, l'entreprise Sénéthanol-Senhuile (société basée à Dakar créée par des investisseurs sénégalais et étrangers) entame un projet d'investissement agricole au Sénégal. Le projet de départ consistait à exploiter 20 000 hectares de terres dans la région de Fanaye, au nord du pays, en vue de produire de la patate douce pour la production d'agrocarburants. Fin 2011, suite à de nombreuses tensions qui se sont soldées par la mort de deux personnes, les autorités décident de délocaliser le projet au Nord-Ouest dans la réserve naturelle de Ndiaël. En tant que réserve naturelle, Ndiaël est une zone protégée. L'État décide pourtant de la « déclasser » en invoquant un projet « d'utilité publique ». En parallèle, Sénéthanol Senhuile réoriente son projet vers des cultures alimentaires. Au niveau des modalités et de l'implémentation du projet, on observe peu d'évolution : à Fanaye, comme à Ndiaël, le projet se négocie entre les pouvoirs publics et l'entreprise dans une forte opacité et avec un niveau de dialogue très faible avec les populations, ce qui amplifie les tensions et la résistance au sein des autochtones.

présent mobilisés dans la contestation. Le rapport de force s'inverse.

En novembre, une rumeur annonce que le projet est annulé mais aucun document officiel ne l'atteste véritablement. Fin du mois, le Collectif organise un Forum pour informer sur le document de plaidoyer. 2500 personnes sont présentes. Un slogan est martelé à chaque intervention : « Marocain, ne touche pas à nos terres. »

Le 3 décembre, leur vœu est entendu. Le Président envoie le Ministre des infrastructures et une délégation pour annoncer sa décision formelle d'annuler le projet.

Interrogé sur l'élément qui a permis de mettre en échec Afri Partners, Sakho répond : « Nous avons pu démontrer que ce

projet n'était viable ni économiquement, ni politiquement, ni socialement. »

AU NIVEAU ÉCONOMIQUE. d'abord, le projet ne profite pas aux populations des 23 villages mais à un investisseur privé. « Je n'ai jamais vu un pays où l'agrobusiness s'est installé et a profité aux populations. Les populations sont transformées en ouvriers agricoles sur la terre de leurs ancêtres. »

AU NIVEAU POLITIQUE. le protocole d'accord stipule que le projet s'intègre dans le cadre du Plan Sénégal émergent (PSE) qui est dans le programme du président Macky Sall. « Or, le PSE repose sur les principes de croissance inclusive, de transformation sociale et de bonne gouvernance. Lorsque vous attribuez 2000 ha de terres à 36.000 personnes et que chaque personne cultive 8 ares ça va générer des conflits, où est la bonne gouvernance ? C'est un protocole d'accord qui ne tient pas la route. »

AU NIVEAU SOCIAL. le projet s'engage à installer une usine de décorticage et employer ainsi 1000 personnes. « Or, il n'y a aucune assurance que ces emplois profitent aux gens de la zone. Ils sont ouverts à toute personne qui vit sur le territoire national. La promesse d'emploi de reconversion des gens impactés est donc antidémocratique. L'État ne peut définir des critères quant à la zone de provenance de la main-d'œuvre ».

Chaque village est honoré de l'intérêt porté au cas de Dodel et Demette. Les femmes se targuent d'avoir lancé l'alerte et vu à temps les ouvriers occupés à délimiter le périmètre d'Afri Partners. Les chefs coutumiers racontent la convocation à la gendarmerie et sont fiers d'avoir tenu bon : « La Terre est nourricière, elle est au début et à la fin de toute chose. Je suis un des premiers à m'être levé pour revendiquer mes droits. Nous avons fait bloc pour dire non au bradage de nos terres. On est dans un État de droit, on a écrit des lettres, réalisé des pétitions, des marches, relayé nos actions dans la presse. C'est cette combinaison qui a abouti à la victoire. » Et les jeunes de poursuivre : « Nous avons été le cheval de bataille de la lutte. Mais notre motivation a trouvé un écho chez les vieux, car quand ils luttent c'est pour nous. »

L'histoire finit bien. Elle illustre magnifiquement le pouvoir de mobilisation où l'intérêt collectif prime encore sur l'intérêt individuel. En tout cas, pour cette fois. III

Rédaction : Clémentine Rasquin

Ceux qui au Sénégal n'ont rien trouvé de répréhensible aux investissements marocains à Dodel et à Demette essaient de comprendre les raisons de l'échec. Le correspondant de *Défis Sud* au Sénégal leur a donné la parole.

Écartés des terres qu'ils pensaient accaparer

Un article de Mohamed Gueye, correspondant de *Défis Sud* au Sénégal

Illustration © Yves Dewulf



Ils sont Sénégalais et fonctionnaires dans les institutions qui mènent à bien la politique agricole du gouvernement ou Français et producteurs agro-industriels dans la vallée du fleuve. Ils ont en commun de ne pas être opposés aux acquisitions de terres à grande échelle. Ils ont tous assisté à l'éviction d'Afri Partners à Dodel et à Demette. Ils admettent tous que le dialogue avec les paysans est incontournable. Mais sur la manière de dialoguer, leurs avis divergent.

Être mieux à l'écoute du gouvernement

La première personne rencontrée travaille pour le Projet de développement inclusif et durable de l'agrobusiness au Sénégal (Pdidas). Mis en place par le gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale, le Pdidas s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de développement agricole du gouvernement avec le Plan Sénégal émergent (PSE) et le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (Pracas). Selon Aliou Bassoum, chargé de la communication du Pdidas, c'est « d'avoir refusé l'entremise de son organisation que les Marocains ont été chassés des terres qu'ils convoitaient à Dodel et à Demette. Nous avons expliqué aux investisseurs marocains les contraintes liées aux terres qu'ils voulaient occuper, notamment du fait des traditions auxquelles sont attachées les populations. Nous avons proposé de les aider à négocier. Ils ont fait semblant de nous écouter, puis sont partis s'arranger en corrompant quelques édiles locaux. Mais, connaissant la zone, nous savions qu'ils ne pouvaient pas réussir dans leurs projets. C'est naturellement qu'ils ont été écartés. »

Trouver un terrain d'entente avec les paysans

Cette vision des compétences du Pdidas ne semble pas faire l'unanimité auprès des producteurs agro-industriels de la vallée. Quand ils ne veulent pas froisser, certains opérateurs préfèrent garder le silence sur l'appui qu'ils reçoivent de la part du Pdidas dans leur recherche de terres. Ceux qui acceptent d'en dire un mot, refusent parfois que leur identité soit divulguée. Du Pdidas, ils ne voient que les voitures tout-terrain qui

sillonnent les villages de la vallée du fleuve. « Si on ne se lève pas nous-mêmes pour négocier avec les communautés villageoises, on n'obtient aucun hectare », assure le Français Michael Laurent, PDG de la Société de cultures légumineuses (SCL) à Saint-Louis du Sénégal. « Le vrai défi n'est pas de courir derrière les bureaucrates et les politiciens, mais de trouver un terrain d'entente avec les paysans. S'ils acceptent de nous confier leurs terres, nous avons la garantie qu'ils ne reviendront pas sur leur parole car ils savent que nous ne cherchons pas à les flouer. Dans ce cas, on n'a même pas besoin du numéro d'identification cadastral (Nicad) ».

Théoriquement, le Nicad, serait le Graal à décliner pour toute réquisition de terres. Les responsables du Pdidas le trouvent pertinent et essaient de le promouvoir dans toute la zone de la vallée du fleuve. Ndèye Coura Mbaye Diop, la coordonnatrice du Pdidas indique que « son organisation supervise et essaie de contrôler autant que possible les transactions foncières impliquant des investisseurs à la recherche de terres. Cela permet non seulement de protéger les intérêts des communautés villageoises, mais aussi de garantir la sécurité foncière aux businessmen qui acquièrent de grands espaces de terre. »

Le Pdidas serait en mesure de conseiller l'investisseur quant au meilleur choix à réaliser, en fonction des productions agricoles qu'il voudrait y implanter. Mme Mbaye Diop cite l'exemple de la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS): « Pour accroître sa production, elle avait besoin de 2000 hectares supplémentaires. Pendant près de cinq ans, il n'a pas été possible de la satisfaire, parce que les populations villageoises avaient également besoin de l'espace que sollicitait la société. Mais en fin de compte, nous avons pu leur trouver des terres près du lac de Guiers. L'essentiel est de pouvoir garantir la sécurité des investissements en évitant des conflits avec les populations locales. »

On ne se bouscule pas au portillon

Mme Mbaye Diop présente également le Nicad comme le meilleur moyen de réalisation du Pracas, censé aboutir à l'autosuffisance en riz dès la fin de la saison agricole 2018-2019. Néanmoins, les candidats ne se bousculent pas au portillon. Pourquoi ce manque



confiance ? D'après Michael Laurent, « c'est parce que l'impression domine qu'à chaque nouveau gouvernement naît un nouveau projet agricole ».

Pape Ndiobo Diène, ancien secrétaire général du Ministère de l'agriculture, devenu expert des politiques agricoles au bureau de la FAO à Dakar, conteste cette « impression ». Selon lui, tous les programmes agricoles qui sont lancés au Sénégal suivent la ligne tracée par la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (Loasp), votée en mai 2004 : « La Loasp aborde la question du foncier. Elle a permis de réunir la Commission nationale sur la réforme foncière (CNRF). Celle-ci a achevé son travail et remis son rapport au Président de

les conflits relatifs à l'acquisition du foncier au Sénégal, il suffirait que tous les acteurs en présence mettent en œuvre la loi ?

Michael Laurent est plus perplexe : « La question foncière demeure le nœud gordien de l'investissement agricole au Sénégal. La pression sur la terre s'accroît avec le développement du pays. L'impasse des initiatives réglementaires destinées à créer un nouveau cadre juridique et la diversité des acteurs et des pratiques observées jusque-là confortent le sentiment que les solutions sont à rechercher dans des approches nouvelles basées sur des compromis et des partenariats forts avec tous les acteurs, en particulier avec les populations concernées et leurs représentants. »

Si on ne se lève pas nous-mêmes pour négocier avec les communautés villageoises, on n'obtient aucun hectare.

Michael Laurent, PDG de la Société de cultures légumineuses (SCL) à Saint-Louis.

la République. Le chef de l'État a dorénavant la possibilité de prendre les mesures qui lui semblent appropriées ».

Mais le président Macky Sall semble avoir rangé leur rapport de la CNRF dans un tiroir... Selon Ndiobo Diène, sur le plan technique, toutes les options sont ouvertes. « Il ne reste que la volonté politique pour mettre en œuvre les recommandations du rapport. Depuis la Loasp, on n'a rien conçu d'aussi original pour développer et moderniser l'agriculture sénégalaise. »

La Grande offensive pour l'agriculture, la nourriture et l'abondance (Goana), lancée par le prédécesseur de Macky Sall, le président Abdoulaye Wade, ambitionnait déjà de diversifier l'agriculture sénégalaise suivant les orientations de la Loasp. Pour Ndiobo Diène, « il n'y a qu'une seule loi d'orientation, dont les différentes articulations se déclinent par des programmes comme la Goana et le Pracas. Les dénominations peuvent changer, mais les contenus ne varient pas fondamentalement. »

Il n'y aurait donc rien de nouveau sous le ciel de l'agriculture sénégalaise. Et pour éviter

Heureuses de céder leur terroir ?

Mais curieusement, Michael Laurent ne veut surtout pas entendre parler d'accaparement de terres. Il affirme que « les communautés de base sont heureuses de nous céder une partie de leur terroir ». Sans vouloir préciser de quelle manière, il assure que sa société, qui vient d'acquérir 1500 hectares supplémentaires pour faire pousser des mangues, « a accordé de nombreuses facilités aux populations locales, en plus de garantir de l'emploi à des jeunes gens des villages, surtout ceux qui n'ont pas une scolarité très avancée, et qui pourraient difficilement trouver un emploi rémunéré en dehors de l'agriculture par exemple ». Par cette méthode, il déclare avec force que les populations ne « se sentent pas dépossédées, et même, participent au développement de leur terroir. Les investisseurs leur réservent une part des retombées, sous forme de revenus », assure-t-il. III

PAROLES AU SUD

Dans le monde rural, les droits des femmes peinent à être reconnus. Et ce, alors que des problématiques nouvelles, liées à l'urbanisation, au réchauffement climatique ou aux contextes politiques et migratoires précarisent plus encore ces femmes qui ont un rôle clé dans les agricultures familiales.

Femmes au champ et à la ville

┃ Avec les propos de Nunu Salufa (RDC), Chantal Soubeiga (Burkina Faso), Graciela Lopez Quinteros (Bolivie), Alessandra Turco (Italie) et Marianne Streeel (Belgique). ┃

En Afrique, comme en Amérique du Sud, les textes législatifs abordent de plus en plus la question de l'égalité des droits. Sur le terrain, la question est de plus en plus présente à travers des projets en partenariat avec les ONG et les associations locales. Mais il faut rester vigilant : le contexte politique et économique favorise une réémergence de problématiques liées à l'extrême pauvreté, notamment dans le sud de l'Europe où l'intensification de l'agriculture à grande échelle ne cesse de hâter la disparition des petites et moyennes exploitations et favorise toutes les dérives en matière de travail agricole.

Les traditions ont la vie dure

Selon le rapport « *Women Matter Africa* »¹, en 2015, le continent africain est la deuxième région du monde où la représentativité des femmes dans le monde politique s'est le plus améliorée ces 15 dernières années en augmentant de 25% entre 2000 et 2015. Mais beaucoup reste à faire sur le terrain. Au Burundi, au Burkina, en RDC, les politiques en faveur de la non-discrimination entre les hommes et les femmes se heurtent à une réalité de terrain où les traditions ont la vie dure. Dans un rapport réalisé en février 2018 lors d'une mission de SOS Faim au Burkina Faso,



Nunu Salufa.
Illustration © Philippe de Kemmeter

Noémie Lambert observait : « Au niveau de sa politique genre, le Burkina Faso est un pays très avancé. Précurseur en Afrique de l'Ouest avec son Code de la famille très égalitaire paru en 1990, le pays s'est doté depuis 2009 d'une politique nationale genre basée sur une approche (...) assortie d'un plan d'action renouvelé tous les trois ans. Malgré le volontarisme exprimé dans les textes, la mise en œuvre de ces politiques reste cependant très difficile. (...) Dans le contexte de l'Afrique rurale, la femme est difficilement prise en compte comme un individu autonome : ce concept est mal admis dans la plupart de ces sociétés fonctionnant sur un mode plus communautaire qu'individualiste. (...) Ainsi, il est ressorti plusieurs fois au cours des rencontres que, au Burkina, la femme est une perpétuelle étrangère. La jeune fille est une étrangère dans sa propre famille (elle est appelée à partir) et la femme mariée est une étrangère dans la famille de son mari qui l'accueille. (...) La famille étant définie par les hommes, une femme est toujours aussi définie par rapport

Le champ n'est pas rémunérateur pour la femme car elle ne peut rien garder.

Nunu Salufa (République démocratique du Congo)

1 Mac Kinsey, « *Women Matter Africa* », août 2016.

à un homme. (...) Le système de filiation impacte la définition des individus mais aussi la propriété. La terre en particulier appartient à une famille (...). Et si la loi en matière de transmission a évolué sur le papier, cela n'a pas vraiment d'effet: « On a beau dire aux femmes qu'elles ont des droits, qu'elles peuvent aller au tribunal, c'est vraiment pour elles le dernier recours possible, car elles risquent d'être rejetées par leur famille, leur communauté, leur village », conclut Noémie Lambert².

Pire à la ville qu'au champ

Nunu Salufa, secrétaire exécutive de l'Association pour la promotion de l'entreprenariat féminin (Apef) en République démocratique du Congo, rappelle combien le rôle de la femme en agriculture s'inscrit aussi dans une perspective familiale: « Dans le monde rural, la femme travaille au champ. Pourtant, le champ n'est pas rémunérateur, il n'y a pas de plus-value, la femme ne peut rien garder. En ville, la situation est pire, car les femmes restent à la maison et n'ont rien du tout. La femme congolaise se rend bien compte de ces injustices mais les habitudes sont là, de génération en génération: la femme en se mariant arrive dans une nouvelle famille, où elle n'a pas de droits. C'est pourquoi j'insiste à travers mes formations sur la dépendance économique qui freine l'autonomie des femmes. Parmi nos ateliers, il y a celui de l'entrepreneuriat responsable: les travaux sont réalisés par les hommes mais en même temps, pour que l'entreprise fonctionne, il faut aussi que les femmes aient une certaine autonomie de gestion et puissent participer à des instances de décision. Mais c'est vrai qu'on se heurte encore au poids de la tradition et que des hommes plutôt machos ne sont pas favorables à cette émancipation. Dans les milieux urbains, les mentalités évoluent toutefois. »

Cheminer ensemble

Les actions collectives, nées des liens de solidarité avec, notamment l'appui d'ONG ou d'organisations rurales, se multiplient néanmoins, parvenant à donner aux femmes rurales de plus en plus de visibilité. Au Burkina Faso, Chantal Soubeiga, une productrice en élevage et en agriculture qui a suivi une for-

Il y a un adage chez nous qui dit qu'on ne peut pas ramasser la farine avec une seule main.

Chantal Soubeiga (Burkina Faso)



Chantal Soubeiga.
Illustration © Philippe de Kemmeter

mation avec l'association locale Apil (Action pour la promotion des initiatives locales), confirme l'importance de la dimension collective des actions: « L'ONG a discuté avec les chefs de village et a réussi à leur faire comprendre la nécessité que les femmes aient accès à la terre, mais nous devons prouver que nous méritons ces terres, car certains hommes sont toujours sceptiques. C'est une lutte sans relâche qui passe par des actions concrètes qui autonomisent la femme. Et qui passe aussi par notre autonomie financière. » Mais la perspective genre en Afrique ne doit pas être apparentée au féminisme des pays occidentaux. Il s'agit plutôt d'une approche unie de la famille dans son ensemble, où la femme est partie prenante et non considérée en tant qu'individualité. Et Nunu Salufa de définir la notion d'émancipation de la femme en insistant sur la dimension sociale, en rappelant l'importance du respect et de la collaboration avec l'homme « pour cheminer dans le but de s'entraider et de décider ensemble. » Une vision inclusive du genre dont doivent tenir compte les politiques de coopération.

² Noémie Lambert. Rapport de mission Mission Burkina : du 7 au 17 février 2018. SOS-Faim.



Illustration © Philippe de Kemmeter

Garantes d'une agriculture familiale et résiliente

« C'est le travail agricole des femmes qui nourrit la famille, rappelle Nunu Salufa. Leurs cultures, essentiellement vivrières, représentent un des défis de l'agriculture familiale, car elles sont au cœur de la sécurité alimentaire. Or dans le même temps, les femmes ont un accès limité à ces terres, qui ne sont pas à elles. Il faut améliorer leur accès aux intrants, mais aussi au crédit agricole, car si les femmes ont des crédits, elles pourront produire plus, ce qui leur permettra d'augmenter cette plus-value qu'elles n'ont pas actuellement. Ce qui différencie fort les hommes des femmes, c'est que les hommes ne sont intéressés que par une agriculture de rente, comme le cacao ou le café, qu'ils peuvent vendre pour avoir des revenus plus importants. La femme gère des urgences, cherche à satisfaire les besoins de la famille. Pour relever le défi de la souveraineté ali-

mentaire, il faut que la femme acquière des moyens suffisants. Après l'Année internationale de l'agriculture familiale, les autorités ont affirmé que c'était une des priorités de leurs politiques. Aujourd'hui l'agriculture familiale représente un pourcentage infime du budget et les mesures politiques prises n'ont pas d'effet sur le terrain. » Chantal Soubeiga renchérit : « Il y a un adage chez nous qui dit qu'on ne peut pas ramasser la farine avec une seule main. Si on parle d'insécurité alimentaire, sans doute la marginalisation de la femme par les pesanteurs socioéconomiques en est un des facteurs. Car si elle avait autant de terres cultivables que les hommes, et si elle était véritablement accompagnée par un minimum d'équipement agricole ou par des microcrédits, elle pourrait sans doute contribuer aux dépenses de la famille. Avec l'agriculture, par le biais des cultures porteuses en arachide et en niébé, par exemple, ou grâce à un microcrédit qui permettrait à la femme d'ouvrir son petit commerce. J'in-

siste : la promotion des activités génératrices de revenus chez les femmes est un canal sûr pour leur autonomisation. »

L'urgence climatique

Les changements climatiques affectent les populations les plus vulnérables, et dans le Sud, ce sont les femmes qui sont les premières victimes, notamment par la nature de leur activité. Ce sont elles qui représentent la majorité des réfugiés climatiques. Les ressources en eau se raréfiant, leurs trajets se font de plus en plus longs. Leurs terres se dégradent. Ou sont inondées. Les rendre plus fortes, leur permettre de développer des techniques d'agriculture résiliente est une priorité. Chantal Soubeiga a participé avec Apil à des formations à ces techniques de résilience en élevage et en agriculture: *«J'ai suivi une formation en élevage rationnel. En agriculture, j'ai été formée à des techniques qui permettent la conservation des eaux et des sols. Avec le compost naturel, nous enrichissons nos champs et récupérons des terres jugées pauvres et inadaptées pour l'agriculture. Nous avons également été formées en techniques de production de plants, de reboisement pour une régénérescence du couvert végétal. Nous avons pu récupérer ces terres abandonnées par les hommes à cause de leur excès d'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques. Avec nos moyens rudimentaires, nous avons pu récupérer quelques hectares où nous cultivons sorgho, niébé, arachide. Et désormais, nous menons des séances de sensibilisation autour de nous pour la protection de l'environnement par le biais du reboisement et pour l'adoption de l'agroécologie.»* L'association rassemble aujourd'hui 200 femmes environ sous le nom d'« Alliance des femmes pour le Climat » et mène conjointement des actions en matière de protection de l'environnement et de l'amélioration de la condition des femmes. Cet aspect de sensibilisation est extrêmement important : trop de femmes du monde rural manquent encore d'informations sur le réchauffement climatique, alors qu'elles sont directement impactées.

Pourtant les femmes entretiennent depuis longtemps un rapport privilégié avec la nature. Dès 1973 en Inde, des militantes du mouvement des femmes indiennes Chipko manifestaient contre la déforestation, mou-

vement auquel participait Vandana Shiva, devenue depuis le symbole de la lutte des femmes contre les méthodes pratiquées par l'agro-industrie. Mais les femmes qui s'engagent en matière d'environnement font parfois l'objet d'intimidations, voire de violences, ou sont simplement critiquées par des maris qui n'acceptent pas de les voir mener des actions qui les éloignent du champ. L'Alliance mondiale pour l'action verte (Gagga), qui travaille avec des fonds locaux, soutient les voix et le leadership de ces femmes en préconisant des politiques et des cadres juridiques qui respectent et protègent leurs droits.

Repenser les modèles agricoles en Bolivie

En Bolivie, la nouvelle Constitution préconise la parité hommes-femmes (50% des parlementaires sont des femmes). Il reste cependant du chemin à parcourir pour les paysannes dans un contexte où l'exode vers les villes, largement masculin, ne cesse de s'intensifier, laissant les campagnes et les activités agricoles aux femmes, qui souvent n'ont pas plus de droits sur les terres que leurs consœurs africaines. Sur le continent latino-américain aussi, le réchauffement climatique modifie les équilibres : inondations des terres basses dans les plaines et sécheresses qui frappent régulièrement les terres situées en altitude. Aider les femmes à pratiquer une agriculture résiliente est urgent d'après Graciela Lopez Quinteros, sociologue et coordinatrice du réseau bolivien Remte (Red boliviana de mujeres transformando la economia): *«Les femmes n'ont pas accès aux intrants agricoles. Elles sont demandeuses d'une transition qui leur permettrait de protéger leurs cultures sans passer par les circuits commerciaux. Nous essayons de rendre l'agroécologie accessible au plus grand nombre. Il y a aussi la question des héritages : aujourd'hui, la Constitution reconnaît enfin aux femmes le droit à hériter de terres, ce qui représente une avancée majeure. Mais pour la mettre en pratique, il faut recenser les terres. Jusqu'à présent, ce sont les grandes superficies qui ont été cartographiées. Il reste des zones où les terres n'ont pas été redistribuées. L'absence de cadastre foncier des petits producteurs pénalise surtout les femmes.»* La féministe bolivienne garde cependant l'espoir. Elle milite

pour l'étatisation des ressources naturelles. Une perspective où les femmes ont un rôle essentiel à jouer, notamment à travers leurs activités agricoles.

Vers une précarisation des agricultrices du Nord

Au Nord, il faut rester vigilant, selon Alessandra Turco, membre de la Via Campesina et vice-présidente de l'ARI (Associazione Rurale Italiana): « Même si nous vivons aujourd'hui dans une société qui permet aux femmes de jouer des rôles sociaux et politiques, le problème se situe encore souvent dans la qualité de leur participation dans un système qui reste très patriarcal et masculin. En Italie, il y a une grande diversification de la production à petite échelle, ce qui permet le maintien économique et environnemental de territoires complexes comme les collines et les montagnes. Mais la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne menace sérieusement ces petites exploitations souvent gérées par des femmes... L'agriculture agro-industrielle, quand elle vient s'imposer, ne respecte pas les droits humains. Dans certaines zones d'exploitation, comme en Calabre pour les oranges, dans les Pouilles pour les tomates ou au Piémont pour la récolte des fruits et du raisin, il y a une absence de contrats de travail réguliers: les journées de travail sont de 12/14 heures, ni les logements ni les services sanitaires ne sont adéquats. Les taux de violence sont très élevés, les travailleurs, et en particulier les femmes, sont socialement exclus. Et la première forme d'exploitation est l'auto-exploitation paysanne, provoquée par la trop grande charge de travail que les petites fermes paysannes doivent réaliser pour survivre dans ce système économique qui réduit les revenus de jour en jour. »

En Wallonie aussi, la PAC a des incidences sur les exploitations agricoles, notamment suite aux diminutions des enveloppes de budget pour les exploitations wallonnes, mesures conjuguées à une crise du secteur, qui continue de précariser les agricultrices: lorsqu'un des membres du couple doit chercher du travail hors de l'exploitation, c'est tout naturellement la femme qui se tourne vers l'extérieur. « Ce sont elles qui sont victimes en première ligne, et même si désormais il y a une réalité juridique pour les femmes, rien n'est jamais acquis, conclut Marianne Streef,

Les paysannes boliviennes ont un rôle essentiel à jouer à travers leurs activités agricoles.

Graciela Lopez Quinteros (Bolivie)



Graciela Lopez.
Illustration © Philippe de Kemmeter

présidente de la Fédération wallonne des agricultrices (FWA). C'est particulièrement vrai pour les plus de 55 ans, qui n'ont pas connu l'égalité des genres telle qu'elle existe aujourd'hui. Les choses évoluent, de plus en plus de filles font des études d'agronomie et aujourd'hui quand un père remet sa ferme, ce ne sera plus nécessairement à son fils, mais à celui ou celle de ses enfants qui a le projet le plus intéressant. Mais il reste une grande différence entre Nord et Sud en matière d'agriculture familiale: la femme du Nord travaille au nom de l'exploitation alors que l'agricultrice du Sud va au champ pour nourrir sa famille. La sécurité alimentaire dépend de son travail, c'est clair que dans un système de surproduction comme nous connaissons au Nord, la question de la sécurité alimentaire ne se pose pas. Nous avons un système basé sur un marché ouvert, mais il ne faut pas oublier combien nous sommes dépendants de l'extérieur. » L'agriculture familiale reste donc essentielle à l'avenir, « de par sa résilience. » Au Nord, comme au Sud. III

Propos recueillis par Sabine Schrader

En 2006, lors de l'élection du président Evo Morales, la Bolivie affichait sa volonté de mettre en œuvre une politique de développement solidaire, inclusive et écologiquement durable, qui tourne le dos au modèle néolibéral et exportateur qui avait prévalu jusque-là. Le gouvernement bolivien déclarait défendre les paysans. Il fera cependant des concessions à l'agriculture industrielle et productiviste. Trois témoins boliviens, Carlos Crespo, Cesar Soto et Alex Flores analysent la situation qui prévaut en 2018.

La Bolivie

face à ses contradictions

┃ Cesar Soto, représentant de SOS Faim en Bolivie depuis 1995. Carlos Crespo, professeur à l'Université de Cochabamba et militant actif dans divers mouvements sociaux boliviens. Alex Flores, membre d'Agrecol, une ONG bolivienne partenaire de SOS Faim. ┃

La Bolivie ne subit pas en 2018 le sort du Venezuela. L'origine de la grave crise économique que traverse le Venezuela est connue : malgré les politiques de redistribution de l'ancien président Hugo Chávez, la chute du cours du pétrole a été fatale alors que le pays y obtenait 96 % de ses devises. « La Bolivie a d'autres ressources. Pour éviter une crise similaire, elle diversifie ses exportations : gaz naturel, argent, zinc, plomb, étain, or, quinoa, soja », explique Alex Flores, membre d'Agrecol, une ONG bolivienne partenaire de SOS Faim. « Ce maintien d'une politique exportatrice a été possible grâce aux alliances réussies avec la Chine, le Brésil et en gardant des relations correctes entre l'État et toutes les couches de la société, des pauvres aux classes aisées, en passant par les classes moyennes... C'est vrai que des scandales de corruption ont été dénoncés, mais Evo Morales dispose d'une base sociale assez large pour continuer sa politique. »

là que portait le mouvement réclamant l'autonomie de l'Est bolivien. La sécession a été évitée « aux prix de quelques compromis qui ressemblent parfois plus à des compromissions », admet Alex Flores. Il est clair que le maintien de la région la plus riche du pays et de ses industries dans le giron de l'État a provoqué quelques incohérences entre la théorie et la pratique, concernant notamment les organismes génétiquement modifiés (OGM) : « Le président est coincé entre un discours défenseur de la nature (Terre-Mère) opposé aux OGM, et une réalité économique, la culture du soja transgénique, bien enracinée à l'est du pays, qui génère d'importants revenus. »

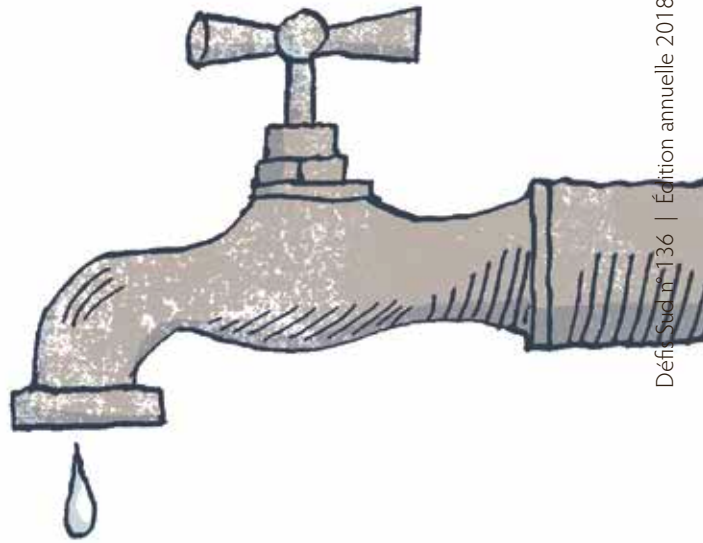
Pour Cesar Soto, représentant de SOS Faim en Bolivie, « il y a un décalage entre ce qui se dit à propos des grands idéaux écologiques et communautaires et ce qui se fait, car toutes les décisions reviennent à l'État qui, plus que d'agir, se soucie surtout de rester aux commandes en ménageant les intérêts de tout le monde. »

La sécession de l'Est évitée

La stabilité du pays se mesure à la température des relations avec le département oriental de Santa-Cruz. En 2005, c'était de

Logique industrielle

Le développement rural subit les mêmes travers, même si le gouvernement d'Evo



QUEREMOS
AGUA!





Carlos Crespo.
Illustration © Philippe de Kemmeter

Les petits paysans ont de moins en moins de marge de manœuvre dans leur activité, et les chiffres de l'exode rural sont là pour le rappeler.

Carlos Crespo

Morales est celui qui, jusqu'ici, a le plus inclus les petits producteurs et agriculteurs dans son agenda politique. « Mais à y regarder de près, on s'aperçoit que dans les années 1960-1970, environ 80% des produits consommés venaient de l'agriculture et de l'élevage paysans. Aujourd'hui, on parle de ce même pourcentage pour ce qui vient de l'agro-industrie ou de l'étranger », explique Carlos Crespo, professeur à l'Université de Cochabamba et militant actif dans divers mouvements sociaux boliviens. « Les petits paysans ont de moins en moins de marge de manœuvre dans leur activité, et les chiffres de l'exode rural sont là pour le rappeler. À l'origine de cette situation, on trouve le

pacte conclu entre le gouvernement et les agro-industriels de Santa Cruz, pour des raisons d'alliances politiques notamment, mais aussi parce que les agro-industriels semblent jugés plus aptes à assurer la sécurité alimentaire du pays. Cela laisse bien peu de place aux petits producteurs, qui sont sans cesse soumis à de nouvelles et nombreuses normes. Je pense que ce pari de soutenir l'agro-industrie est une très grosse erreur, qui nous conduit vers une crise à la fois productive et environnementale, en particulier dans ce contexte de changement climatique et de sécheresses plus fréquentes qu'autrefois. On a affaire à une logique industrielle avec sa production massive de soja transgénique, et bientôt de maïs transgénique, au mépris de ce que recommande la nouvelle Constitution bolivienne. »

Réussite conjoncturelle

Ces 12 dernières années, l'économie du pays a bénéficié d'une conjoncture économique favorable liée au cours des matières premières. Le taux de croissance se maintient (4-5 %), ce qui fait de la Bolivie un très bon élève aux yeux du FMI et de la Banque mondiale. « Toutefois, il ne s'agit que d'une réussite conjoncturelle », souligne Cesar Soto. « Même si l'on jouit désormais d'une épargne considérable et d'une certaine solidité macroéconomique, à long terme, c'est insoutenable car le modèle n'a pas changé. Il s'agit toujours d'une économie extractiviste, basée sur le secteur primaire (hydrocarbures et agro-industrie surtout), alors qu'il faudrait lui donner une base beaucoup plus large, avec le développement de produits à valeur ajoutée, à même d'assurer une plus grande stabilité et davantage de créations d'emplois. »

La manière de gouverner a changé, explique Cesar Soto : « À présent le modèle étatique est centralisé. L'État a choisi de continuer à investir dans les secteurs traditionnels, jugés plus rentables, plus aptes à générer des revenus pour le pays. Et le discours communautaire et environnementaliste est devenu une coquille vide. La désertion des campagnes se poursuit, à telle enseigne que le pays n'est même plus vraiment considéré comme un pays rural. Près de trois quarts de la population est désormais urbaine. Il suffit de voir la part du budget national destinée à l'agriculture : 5 %, dont la majorité est af-

La crise de l'eau ne tarit pas en Bolivie

Un récent article de recherche publié par l'Agence française de développement s'est intéressé aux soubresauts les plus récents des crises de l'eau en Bolivie.

En 1999, avec l'appui de la Banque mondiale, le gouvernement bolivien de Hugo Banzer avait permis à la société privée Aguas del Tunari d'acquiescer le monopole de la gestion des eaux à Cochabamba, la troisième ville du pays. Cette privatisation avait déclenché la Guerre de l'eau. La révolte des citoyens avait alors contraint le gouvernement de l'époque à retirer les concessions à l'entreprise. En 2005, un mouvement similaire a expulsé la compagnie Agua del Illimani des quartiers de La Paz-El Alto, la partie pauvre de la capitale.

L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais lorsqu'en novembre 2016, la distribution d'eau est coupée dans la plupart des quartiers de la zone sud de La Paz, la plus prospère de la ville, c'est la politique hydrique du gouvernement Morales qui est critiquée. Pendant plus d'un mois, des mobilisations se succèdent pour réclamer le rétablissement du service que les mesures d'urgence (citermes, etc.) mises en place par la municipalité puis par le gouvernement ne suffisent pas à résoudre. Avant cette crise, le gouvernement avait déjà rencontré certaines difficultés à implanter une politique tarifaire socialement progressive.

La crise de l'eau à La Paz. De la crise environnementale à la crise technique et politique, Claude Le Gouill, AFD Research Paper, juillet 2017.



Titom

Illustration © Titom

fectée aux produits d'exportation. Les investissements privilégient les secteurs gaziers, l'extraction minière et l'agro-industrie, tandis que le gros des emplois, à l'échelle nationale, est fourni par le secteur informel, en ce compris celui de la contrebande et du narcotraffic, comme en témoigne l'essor du secteur de la construction, traditionnel recours pour le blanchiment d'argent. »

La contestation neutralisée

Néanmoins, ne vit-on pas mieux en Bolivie aujourd'hui qu'il y a 15 ans ? « C'est exact, répond César Soto, la Bolivie fait même

désormais partie des pays à revenus intermédiaires. Mais si l'on ne consacre pas une partie plus substantielle des richesses au développement des zones rurales, le pays ne sortira pas véritablement de la pauvreté. Il y a une redistribution des richesses au travers des bonos (sortes d'allocations), certes positifs pour alléger la pauvreté. Mais on pourrait beaucoup mieux mettre à profit l'argent disponible, sans parler de la tendance du gouvernement à utiliser les deniers publics pour acheter l'adhésion et l'obéissance des mouvements sociaux. On peut parler d'un certain clientélisme, qui neutralise tout mouvement contestataire. »



Cesar Soto.

Illustration © Philippe de Kemmeter

Il faudrait mener une réflexion portant sur l'élaboration du bien commun, tant en milieu rural qu'urbain.

Cesar Soto

Ce qui frappe, c'est le décalage entre le discours « révolutionnaire » de Morales et les pratiques néolibérales du pays. Selon Cesar Soto, « Evo Morales voue une confiance aveugle au vice-président Álvaro García Linera. Celui-ci taxe même le discours écologique d'impérialisme vert venu de l'étranger, qui veut faire payer les ravages environnementaux qu'il a lui-même causés ». Evo Morales subirait aussi l'influence de son entourage, et serait parfois un peu perdu dans le labyrinthe du pouvoir... « On est certainement en train de manquer une grande opportunité de faire de belles choses », souligne Cesar Soto.

Valoriser la société paysanne et le bien commun

Finalement, au cours de son histoire, l'État bolivien n'a encore jamais vraiment investi dans les campagnes. Cesar Soto pense que « la société paysanne elle-même ne valorise pas assez son propre mode de vie. Cela explique notamment la désertion croissante du milieu, les jeunes lui préférant la ville, plus prometteuse. Sans oublier que les paysans recherchent parfois à réaliser des bénéfices à court terme et ne se sentent pas toujours concernés par les projets de développement à long terme (...) En tous les cas, complète César Soto, le rêve d'une société prémoderne pure et plutôt rurale est loin de correspondre à la société bolivienne dans son ensemble, où près de trois quarts de la population vit en ville. Les intellectuels qui ont rédigé la nouvelle Constitution bolivienne ne connaissant pas la dureté de la vie rurale, idéalisent les communautés andines et paysannes, qui pourtant ne montrent pas toujours un grand souci de l'environnement ni un grand savoir-faire en matière de gestion des ressources et d'administration de leur propre territoire. »

« Il faudrait mener, conclut-il, une réflexion portant sur l'élaboration du bien commun, tant en milieu rural qu'urbain, afin de faire émerger une citoyenneté responsable. D'autant qu'il reste beaucoup à faire dans les villes : chômage, mauvaise gestion, explosion du secteur informel, services de base déficients, notamment au niveau des égouts et de l'approvisionnement en eau potable, etc. »

Le mal nécessaire ?

Pour Alex Flores, le bilan d'Evo Morales est en demi-teinte : « la situation reste critique, mais notre président a au moins réussi à mener une politique de compromis assurant une certaine stabilité économique et sociale dans le pays. » Ce chef d'État d'origine rurale, plus proche des pauvres que ses prédécesseurs, n'en a pas moins dû gérer de nombreux remous sociaux. « Le plus emblématique des conflits, rappelle Alex Flores, est celui du projet routier traversant le Territoire indigène et Parc national Isiboro Sécuré (Tipnis), qui couvre plus de 12 000 km² de forêt amazonienne. » Depuis 2011, des milliers d'indigènes se sont opposés au projet. Mais la région est également habitée par les

migrants cultivateurs de coca, originaires des montagnes de l'Altiplano, qui voient donc dans la construction d'une route le moyen d'étendre et de diversifier leurs activités économiques. « Or, Evo Morales est lui-même un ancien leader syndical des producteurs de coca », souligne Alex Flores. Sur le plan politique, il ne peut pas se permettre de perdre sa base électorale. En janvier 2012, le chef de l'État a décidé d'organiser une consultation populaire : 82% des sondés se sont prononcés en faveur de la route. Fort de ce résultat, le gouvernement a fait entreprendre les travaux. Et finalement, en 2017, Evo Morales a promulgué une loi mettant fin à « l'intangibilité » du Tipnis. « Concrètement, explique Alex Flores, cela signifie que le Tipnis perd son caractère de Parc national et que la voie est libre pour terminer les derniers tronçons de la route. Pour de nombreux Boliviens, c'est une imposture d'un gouvernement qui se présente comme le défenseur

cise cependant « que toutes les initiatives économiques des organisations paysannes doivent veiller à rester bien connectées avec les organisations de base communautaires, proches du pouvoir, sinon ça ne peut pas marcher »... Ces organisations communautaires sont politiques, elles constituent la base populaire du pouvoir d'Evo Morales et ne s'occupent pas d'économie. « Mais comme elles sont généralement très associées aux maires et aux municipalités qui lancent les appels d'offres et qui permettent aux organisations paysannes de participer aux marchés publics, il est préférable d'être réaliste et de veiller à la participation des organisations communautaires si l'on veut faire avancer les alternatives positives en Bolivie », conclut Alex Flores.

Carlos Crespo s'inquiète cependant de la fermeture de nombreuses organisations de la société civile qui soutenaient le processus de développement rural. « L'autonomie de celles qui existent encore est limitée, puisque la moindre initiative intéressante en zone rurale doit obligatoirement être réalisée avec la collaboration de l'État » (...) « On ne peut plus le critiquer sans être d'emblée taxé d'ennemi du peuple ou d'agent de l'impérialisme », précise César Soto. « Nombreux sont les syndicats et associations – de mineurs, paysans, petits producteurs – qui s'opposent aux politiques du gouvernement. Mais plutôt que d'affronter cette opposition, les autorités créent d'autres syndicats qui leur seront plus favorables. »

Il y a un décalage entre ce qui se dit à propos des grands idéaux écologiques et communautaires et ce qui se fait.

Cesar Soto

de l'environnement, du bien vivre et des paysans. Ce gouvernement qui se vante de promouvoir les droits de l'environnement et des indigènes, abîme leurs territoires... Depuis lors, certains opposants ne ménagent plus leurs critiques. » Alex Flores tempère pourtant : « D'autres y voient un mal nécessaire pour que la Bolivie s'en sorte et ne connaisse pas le sort tragique du Venezuela. »

Être réaliste

Des actions en phase avec le discours idéologique sont pourtant réalisées. Plusieurs partenariats entre les municipalités et les sociétés civiles locales fonctionnent. Dans la région de Cochabamba, par exemple, l'organisation paysanne Aprae fournit des petits déjeuners biologiques à 46 écoles représentant 3500 élèves. Alex Flores pré-

Toujours en manque d'eau

Alex Flores vit à Cochabamba, une ville importante du centre de la Bolivie. En tant que technicien chez Agrecol, il encadre entre autres les petits producteurs dans leur pratiques agroécologiques plus économes en eau. Mais l'accès reste difficile. En plus des facteurs climatiques, les problèmes de gestion de l'eau sont nombreux. Alex Flores est fier de mentionner qu'il a participé, en 2000, aux combats sociaux que les Boliviens ont appelé la Guerre de l'eau. « Nous nous étions insurgés contre la privatisation de l'eau dans la région de Cochabamba », explique-t-il. « L'eau devenait une marchandise comme les autres, soumise à la volatilité des prix. La révolte populaire a contraint le gouvernement libéral de l'époque à retirer les concessions octroyées à l'entreprise pri-



Alex Flores.

Illustration © Philippe de Kemmeter

Le président est coincé entre un discours défenseur de la nature (Terre-Mère), opposé aux OGM, et une réalité économique, la culture du soja transgénique.

Alex Flores

vée Aguas del Tunari, une filiale de Bechtel. En 2005, un mouvement de protestations a délogé la société privée Agua del Illimani, détenue par le groupe Suez, désirent s'approprier la gestion de l'eau dans les quartiers pauvres de La Paz, la capitale du pays. Aujourd'hui, l'eau est certes reconnue comme un bien commun, mais les coupures sont fréquentes, les usagers sont mécontents et le changement climatique n'arrange rien.»

«On ne peut pas dire que la gestion publique des services de distribution d'eau sous Morales ait permis d'en améliorer la qualité», tranche Carlos Crespo. «Certes, au niveau national, 85% de la population

dispose désormais d'eau courante. À Cochabamba, le nombre d'heures quotidiennes d'accès à l'eau a diminué. La qualité n'est pas mieux contrôlée. En 2016, La Paz a commencé à rationner l'eau à la suite d'importantes sécheresses. La gestion est désormais très centralisée. Tout est contrôlé par le Ministère de l'environnement. La mise en œuvre de nouveaux projets se fait très lentement. Pour pallier cette situation, le gouvernement a mis en place des programmes «Mi Agua» et «Mi Riego», subventionnés par l'État et contrôlés directement par le chef de l'État...»

«Ces investissements ne répondent à aucune planification mais plutôt à des décisions personnelles du président liées à ses stratégies de communication. Les projets ne bénéficient d'aucun suivi technique, et la qualité des travaux entrepris a été fortement mise en cause. Les entreprises responsables des travaux sont désignées sans appels d'offres (...) Dans le cas de La Paz et d'El Alto, il était plus facile, du temps de la gestion par des sociétés privées, de contrôler le fonctionnement du réseau. En cas de problème, les associations de quartier réclamaient immédiatement auprès de l'entreprise responsable. Les populations, de par leur implication, étaient plus autonomes. Aujourd'hui elles doivent compter exclusivement sur le gouvernement.»

Dans la région de Cochabamba, depuis l'an dernier, un grand barrage installé dans la cordillère approvisionne la ville. Il s'agit d'un investissement massif qui doit fournir 2 000 litres d'eau par seconde. «On n'en est pour le moment qu'à 300 ou 400 litres mais cela devrait augmenter rapidement, ce qui est une vraie nouveauté», reconnaît Carlos Crespo. «Mais il y a peu de changements. Les infrastructures sont toujours aussi vétustes et les tarifs continuent même d'augmenter car ils sont indexés par une taxe gouvernementale sur l'habitation. La corruption n'a pas baissé non plus, d'autant qu'elle touche dorénavant les organisations citoyennes.» III

Propos recueillis par Pierre Coopman et Emmanuel Juste

TRANSVERSALES

Dans le domaine de l'agriculture et de la santé, des progrès notables ont été accomplis ces dernières années. Exploration des avancées en cours.

Rendre l'agriculture plus **sensible** à la nutrition

Un article de Patrick Veillard

Cet article est une présentation de l'étude de Marie T.Ruel, Agnes R.Quisumbing et Mysbah Balagamwala intitulée « *Nutrition-sensitive agriculture: What have we learned so far?* » parue sur le site sciencedirect.com en juin 2018.



Illustration © Juan Mendez

Cent cinquante-cinq millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance selon le dernier rapport annuel des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale et la nutrition¹. Et ils ne souffrent que de l'une des multiples formes de malnutrition qui menacent la santé de centaines de millions de personnes dans le monde ainsi que les capacités de développement à long terme de nombreux pays.

Au travers de différentes initiatives, la communauté internationale tente pourtant de sortir les politiques agricoles du paradigme du profit financier et d'augmenter les investissements dans la lutte contre la malnutrition. On citera, sans être exhaustif: l'inclusion de la nutrition dans les Objectifs de développement durable, le lancement en 2016 de la Décennie d'action pour la nutrition par l'Organisation mondiale pour la Santé, le mouvement international « Scaling Up Nutrition » (SUN)² et l'initiative « Agir » (Alliance globale pour l'initiative résiliente), un programme de l'Union européenne ayant pour objectif de renforcer la résilience des pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest face aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes.

Maximiser l'impact

Dans le domaine de l'agriculture dite « *sensible à la nutrition* », des progrès notables ont été accomplis ces dernières années. Les connaissances acquises permettent au-

1 FAO. 15/09/2017. L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde.

2 Le mouvement SUN promeut l'élaboration et la mise en œuvre de plans multisectoriels de nutrition, auquel le secteur agricole est censé apporter une contribution décisive.

jour d'aujourd'hui de définir le type d'intervention susceptible de maximiser l'impact des politiques agricoles sur le statut nutritionnel des populations. L'International Food Policy Research Institute (Ifpri) et l'université d'Oxford³ ont récemment étudié une cinquantaine de programmes agricoles « sensibles » à la nutrition, dans la mesure où ils poursuivent des objectifs clairs d'amélioration de la santé nutritionnelle tels que la diversification des cultures, l'accroissement de l'autonomie alimentaire, l'irrigation, la biofortification, l'élevage, la chaîne de valeur « sensible » à la nutrition et à l'autonomisation des femmes.

Diversifier les cultures

La diversification des cultures est le domaine ayant fait l'objet du plus grand nombre de recherches. Les résultats montrent un impact globalement positif sur la diversité des régimes alimentaires. Mais des facteurs contextuels se révèlent très importants : l'effet est beaucoup plus significatif dans les régions isolées ou celles dont les infrastructures de marchés fonctionnent mal (généralement les plus pauvres). Une étude au Népal a démontré que la malnutrition infantile était nettement plus élevée et sensible aux aléas climatiques dans les régions montagneuses, car disposant de moins d'accès aux marchés et d'infrastructures de santé. À l'opposé, une étude au Malawi montre que le fait de pouvoir accéder à un marché pour acheter et vendre des produits a plus d'impact au niveau nutritionnel que la diversification des productions agricoles. Ce type de programme peut même avoir un effet négatif sur la diversité des régimes alimentaires dans les contextes d'une production agricole déjà très diversifiée.

Augmentation de l'autonomie alimentaire et irrigation

L'évaluation de plusieurs programmes au Burkina Faso visant à augmenter l'autonomie alimentaire au niveau de la ferme (via par exemple la fourniture de semences, outils, arbustes, etc.) indique des résultats

³ Marie T.Ruel, Agnes R.Quisumbing et Mysbah Balagamwala intitulé « Nutrition-sensitive agriculture: What have we learned so far? » paru sur le site sciencedirect.com en juin 2018.

Malnutrition : de quoi parle-t-on ?

Sous-nutrition chronique ou aiguë, carences en micronutriments, surpoids ou obésité : les formes de malnutrition sont diverses et peuvent coexister à l'échelle d'un pays, d'un ménage ou d'un individu. Elles peuvent refléter une dégradation récente et brutale de l'état nutritionnel d'un individu comme c'est le cas de la sous-nutrition aiguë (appelée également émaciation, elle se caractérise par un faible poids pour la taille) ou au contraire être le résultat d'un processus, causé par des carences nutritionnelles et/ou des infections répétées depuis la naissance. C'est le cas de la sous-nutrition chronique, appelée également retard de croissance. Elles peuvent enfin refléter des carences en micronutriments, c'est-à-dire une déficience de vitamines ou de minéraux dans l'organisme.

À lire sur ce sujet :
le Bulletin de synthèse d'Inter-Réseaux Développement Rural,
Novembre 2013, <http://www.inter-reseaux.org>

positifs en matière de diversité des régimes et de diminution de l'anémie infantile. Mais les impacts étaient beaucoup plus importants lorsque des interventions au niveau de l'hygiène, de l'assainissement et de l'eau y étaient ajoutées.

Même si elle contribue à la sécurité alimentaire, il n'existe que très peu de preuves d'impacts de l'irrigation sur la santé nutritionnelle. Un programme au Bénin a cependant démontré l'effet positif de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte (alimentés par énergie solaire) sur la diversification des régimes alimentaires, par le biais de la consommation directe et de l'augmentation des revenus.

Développement de l'élevage et biofortification

L'introduction ou le soutien au développement de l'élevage est une autre piste très étudiée. En plus de fournir des revenus et des moyens de production additionnels, l'élevage laitier ou viandeux constitue en ef-

L'autonomisation des femmes améliore la diversité des régimes alimentaires et la santé nutritionnelle des mères et des enfants.



Illustration © Juan Mendez

fet une source très riche de micronutriments et de protéines de haute qualité. Des effets en matière de consommation accrue, en particulier de lait, ont bien été constatés dans les recherches examinées, mais peu ou pas sur les retards de croissance des enfants. Une hypothèse est que la présence d'animaux d'élevage accroît l'exposition aux matières fécales et aux microorganismes pathogènes, ce qui augmente les risques sanitaires et donc les problèmes d'assimilation nutritionnelle.

Plusieurs études démontrent par ailleurs l'effet positif de la biofortification. Son prin-

cipe est de renforcer la teneur en micronutriments de cultures vivrières traditionnelles afin de lutter contre certaines carences. Une des études vise l'augmentation, par croisement de variétés, de la teneur en vitamine A de patates douces à chair orange en Ouganda et au Mozambique. Les résultats montrent un impact significatif sur la réduction des carences en vitamine A des mères et de leurs enfants, et par causalité, une diminution des diarrhées et une amélioration de l'immunité. L'efficacité est nettement augmentée en améliorant l'implication des bénéficiaires (et donc leur acceptation des

nouvelles variétés), de même qu'en incluant des ateliers de communication nutritionnelle et comportementale sur la santé.

Chaîne de valeur et santé des mères

Une variante est d'intervenir en aval de la chaîne de valeur. Un programme au Sénégal consistait ainsi à fournir contractuellement aux éleveurs, en échange de quantités mini-

Mais il est aussi clairement montré que l'amélioration de la nutrition ne se limite pas à l'augmentation de l'apport nutritionnel. Elle nécessite des approches multisectorielles s'attaquant simultanément aux multiples déterminants de la malnutrition. Ainsi, les impacts sur l'état nutritionnel des enfants sont clairement plus importants lorsque les programmes intègrent des interventions dans les domaines de la santé et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, des produits enrichis en micronutriments, etc.

Renforcer la teneur en micronutriments de cultures vivrières traditionnelles afin de lutter contre certaines carences.

mums de lait, des yaourts fortifiés en micronutriments. Les femmes devaient les collecter aux points de livraison du lait, avec comme instruction de les donner à leurs enfants d'âge préscolaire. Les résultats montrent une augmentation significative, sur seulement un an, des taux d'hémoglobine et une diminution corrélée des problèmes d'anémie, très élevés dans cette région pastorale isolée.

Dans la plupart des programmes analysés, l'autonomisation des femmes améliore la diversité des régimes alimentaires et la santé nutritionnelle des mères et des enfants. Par contre, les liens entre chaque dimension d'autonomisation (ex. contrôle accru du budget familial) et les différents impacts au niveau nutritionnel (ex. retard de croissance des enfants) sont peu clairs et probablement très dépendants des contextes socio-culturels. On observe un impact négatif de certains programmes sur le statut nutritionnel des populations lorsqu'ils limitent le temps disponible qu'ont les femmes pour fournir des soins à leurs enfants, préparer les aliments, chercher de soins de santé, etc.

Perspectives de recherche

L'analyse confirme la relative efficacité des programmes agricoles sensibles à la nutrition pour améliorer le statut nutritionnel des populations visées, tant chez les mères que chez les enfants.

Les facteurs contextuels – culturels, économiques et alimentaires – jouent par ailleurs un grand rôle, et doivent donc être fortement pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes. De ce point de vue, l'augmentation de la diversité des productions agricoles ne doit pas systématiquement être considérée comme le principal objectif: les interventions par le marché, l'autonomisation des femmes et la communication nutritionnelle et comportementale peuvent se révéler bien plus efficaces pour améliorer la demande, la disponibilité, l'accès et le caractère abordable des aliments les plus nutritifs.

Les auteurs de l'Ifpri et de l'université d'Oxford soulignent par ailleurs la difficulté à mesurer certains critères nutritionnels tels que les retards de croissance. Ces derniers, multifactoriels et cumulatifs sur le long terme, sont par nature difficilement mesurables sur la durée (généralement courte) d'un programme. Pour cette raison, les auteurs recommandent que les programmes visent l'amélioration de l'accès et de la consommation de régimes alimentaires variés pour tous les membres du ménage, plutôt que de cibler spécifiquement la réduction des retards de croissance chez les enfants. III

TRANSVERSALES

Les recherches sur les agricultures familiales investissent-elles assez les champs de la sociologie et de l'anthropologie ? Quelle est la place laissée à la connaissance des liens qui unissent les personnes vivant les agricultures familiales de l'intérieur ? Marc Totté explore ces questions au départ de quelques exemples africains.

Aller au cœur des **imaginaires** des agricultures familiales

Un article de Marc Totté

BIO Marc Totté est géographe et consultant-chercheur au sein d'Inter-Mondes Belgique. En 2018, il a publié avec Philippe De Leener, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain, l'ouvrage intitulé *Transitions économiques, En finir avec les alternatives dérisoires* (Éditions du Croquant).

Les agricultures familiales sont majoritairement étudiées suivant les paradigmes de l'économie et de la rationalité classiques. Ainsi sont-elles d'abord caractérisées d'un point de vue économique par différentes catégories de « capital » (physique, financier, naturel, humain et social) de sorte que leur connexion au marché est devenue une préoccupation centrale.

On oppose ainsi régulièrement agriculture de subsistance et agriculture de rente. L'agriculture familiale à petite échelle serait vouée à l'autarcie et l'agriculture industrielle, dite de rente, favoriserait le développement. Des études récentes¹ insistent cependant sur la diversité des agricultures familiales et surtout sur l'inutilité d'opposer leur caractère marchand ou non-marchand : souvent les cultures vivrières profitent du

marché d'une manière ou d'une autre parce qu'une partie est vendue, ou parce qu'elles acquièrent plus de valeur pour des échanges lorsqu'un marché important est présent.

De manière générale, les représentations qui conditionnent les interactions entre personnes, au sein de ces exploitations et entre exploitations familiales, sont peu investies, de sorte que l'exploitation familiale reste conçue comme une boîte noire. On y analyse bien les intrants et les extrants, mais très peu les bases sur lesquelles se structurent les relations. Comment elles s'organisent entre aînés et cadets. Pourquoi. Avec quelles répercussions sur les échanges d'enfants, de femmes, de dettes, d'équipements, etc.

Diverses observations² montrent cependant que les agricultures familiales sont de plus en plus sensibles aux conditions extérieures de leur reproduction et de leur développement. Que la montée des individualismes et la dégradation des solidarités les rendraient plus fragiles à l'évolution des contextes climatiques, économiques, démographiques et politiques. La vraie question est alors celle de parvenir à identifier « ces mécanismes de

1 Bosc, P.-M. et al. (2015). *Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir*. CTA, Editions QUAE, 387 p. <http://www.quae.com/fr/r/3999-diversite-des-agricultures-familiales.html>

2 Barbedette L. 2015 *Quelques dimensions politiques de la question de l'agriculture familiale ouest-africaine*. Inter-Réseaux <http://www.inter-reseaux.org/publications/autres-publications/article/article-quelques-dimensions?lang=fr>

Sociétés paysannes et valeurs fondamentales

Selon Emmanuel Todd, « l'observation des sociétés paysannes préindustrielles permet de saisir quelques valeurs fondamentales – liberté ou autorité, égalité ou inégalité, exogamie ou endogamie – qui définissent le rapport de l'individu au groupe et les relations entre les individus dans le groupe. L'organisation ancienne a bien entendu été modifiée, peut-être même détruite par la modernité industrielle et urbaine. Mais l'hypothèse d'une rémanence de ces valeurs et de leurs fonctions de régulation dans les sociétés est l'une des plus productives qui soient dans les sciences sociales actuelles »¹.

Emmanuel Todd met en avant la structure familiale. Pour préciser son propos, il retient trois critères principaux :

- | le rapport entre parents et enfants qui se distribue sur un axe vertical opposant libéral à autoritaire,
- | le rapport entre frères qui se distribue horizontalement entre un pôle égalitaire, et un pôle inégalitaire et
- | les règles du mariage dans le couple (principe de symétrie), variant entre endogamie, et exogamie et orientant également la destination du foyer (patrilocalité, matrilocalité).

¹ Todd, 1999, p. 21. Emmanuel Todd a considérablement développé cette même perspective dans ses derniers ouvrages, notamment dans Todd, E. (2017). *Où en sommes-nous ? Une esquisse de l'histoire humaine*. Paris : Le Seuil.

solidarité et de coopération sociale qui permettent de faire face à l'adversité »

Pour appuyer la démarche générale de revalorisation des agricultures familiales dans un contexte de survalorisation de l'agrobusiness³, il faut éviter de passer à côté des enjeux plus internes qui conditionnent leurs capacités de réaction à l'adversité. En d'autres termes la question reste de savoir comment chacune des façons de « faire famille » fonctionne concrètement, à quoi elle permet aux familles de s'adapter ? Quels sont les imaginaires et rapports au monde

³ Voir l'article de Loïc Barbedette 2015 *L'agrobusiness est-il en train de tuer l'agriculture familiale ouest-africaine ?* Inter-Réseaux <http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel/67-70-annce-internationale-de-l'article/l-agrobusiness-est-il-en-train-de?lang=fr>

qui expliquent les fonctionnements des agricultures familiales ? En quoi ces fonctionnements rendent-ils indépendants ou, au contraire, dépendants, et de quoi exactement ? Et surtout : pourquoi ?

Confrontations avec les réalités

Ce qu'il faut retenir des études menées en Afrique, c'est que la thèse d'une évolution de la grande famille vers un modèle toujours plus nucléaire est fautive. C'est exactement l'inverse qu'Emmanuel Todd (lire ci-contre) observe dans à peu près toutes les régions du monde sur le temps long : le modèle nucléaire a précédé tous les autres modèles au cours de l'histoire.

La thèse⁴ de l'atomisation progressive des unités d'exploitation agricole autrefois réunies en « grande famille » converge avec nos représentations les plus communes des relations entre individu/ collectif et l'évolution des sociétés : la recherche d'autonomie et d'indépendance – « normale » étant donné la monétarisation des rapports, l'émergence de nouveaux besoins, la globalisation économique, etc. – conduirait mécaniquement à la désagrégation des anciennes façons de faire société.

Depuis lors d'autres travaux ont montré que les questions étaient nettement plus complexes et que les formes d'individualisation des exploitations agricoles n'empêchaient pas le renforcement ou la réinvention de mécanismes communautaires très structurants.

L'évolution des exploitations agricoles familiales en pays mosse (Burkina Faso)

En pays mosse, au Burkina Faso, les relations d'allégeance restent relativement fortes et se manifestent par des formes d'échanges de femmes, d'enfants⁵ et d'argent (dons, dettes) qui se renouvellent tout en prenant parfois d'autres formes : au sein de la demeure, le passage de la génitrice à une

⁴ Marchal JY (1987) « En Afrique des savanes, le fractionnement des unités d'exploitation rurales ou le chacun pour soi. L'exemple des Moose du Burkina Faso », *Cahier des Sci.Hum.* 23 (3-4) : 445-454.)

⁵ Lallemand S. 1976 « Génitrices et éducatrices mossi » *L'Homme*, janv-mars, XVI (1), pp. 109-124

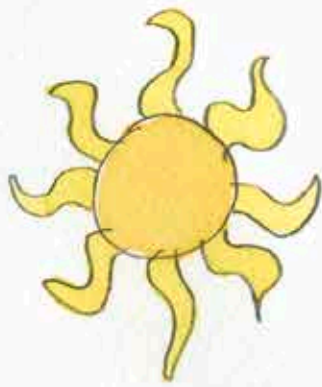


Illustration © Juan Mendez

tutrice, est l'objet de « négociations et d'accords entre femmes, dans un univers clos, fermé aux individus de l'autre sexe ». Ainsi, « jeunes, les femmes cèdent ou se voient prendre les enfants qu'elles ont conçus ; vieilles, elles s'approprient à leur tour la progéniture d'autrui ». Le premier enfant est souvent prélevé par la mère du géniteur, la belle-mère de la nouvelle femme arrivée dans la concession agricole. Avant cela, la nouvelle épouse est tenue d'effectuer toute une série de tâches pour sa belle-mère, les relations entre les deux femmes étant empreintes d'autorité. Ces échanges d'enfants, et de femmes, participent à renforcer la force active des exploitations agricoles des grands-parents qui ne peuvent comme auparavant bénéficier de l'aide de leurs enfants directs. Il n'y a donc pas « couple » au sens de la famille moderne, en capacité de décider seul de son propre sort et de celui de ses enfants : les décisions se prennent par (au mieux avec) les beaux-parents et souvent bien au-delà de ceux-ci.

Il est important de prendre en compte les imaginaires qui structurent ces façons d'instituer la société. Les projets d'alliances matrimoniales sont avant tout autant de façons de maintenir une certaine cohésion dans le lignage et entre lignages. Cela renvoie à une conception de la personne humaine fondamentalement différente : « Chez les Mossi, une composante de la personne, l'instance dénommée *siiga* (« force vitale »), représente généralement un ancêtre (*kipa*, pl. : *kiimse*). Autrement dit, le *siiga*, véritable double de la personne humaine, correspond non seulement à l'essence même de la vie, mais aussi à la présence de *nen-lebende*, le regard retourné, le monde invisible. La référence aux ancêtres évoque la loi du groupe, maîtrisée par les aînés, celle des "pères morts". La naissance comme la mort équivalent à des rituels de passages, où globalement ce sont les mêmes êtres qui, changeant de statut, reviennent



Illustration © Philippe de Kemmeter

parmi les vivants ou partent vers la cour des ancêtres (kiim-kulugo). La collectivité apparaît dès lors immuable, figée, établie pour une longue durée (...)»⁶

La « simple » interprétation de l'évolution des familles Mossi comme étant la résultante d'une « atomisation » qui limite la force de travail ou la contraint à l'évolution purement démographique de la cellule familiale apparaît donc très insuffisante.

La parenté dans la société wolof (Sénégal) et l'ancêtre-culte dans les sociétés malgaches (Madagascar)

Des recherches sur le Sénégal montrent que les décisions productives au niveau de l'exploitation font l'objet de négociations collectives permanentes, contrairement aux présupposés économiques du développement focalisés sur la prégnance des décisions individuelles.

Des travaux⁷ ont montré que les paysans sont engagés dans des cercles de dons et d'échanges au-delà de leur concession agricole. Ce constat devrait déjà alerter sur les dangers des analyses en termes de « gestion des exploitations » trop centrées sur l'autonomie et l'indépendance de celles-ci. Plus révélateur encore, une bonne part de ces dons se font au profit des parents et plus massivement encore des parents maternels. Souvent qualifiée de patrilinéaire, la société wolof accorde une importance manifeste aux clans



⁶ Pierre-Joseph Laurent, « Système de mariages et terminologie de parenté chez les Mossi (Burkina Faso) », *L'Homme* [En ligne], 206 | 2013, mis en ligne le 03 juin 2015, consulté le 06 janvier 2017. URL : <http://lhomme.revues.org/24517> ; DOI : 10.4000/lhomme.24517

⁷ Dahou, Tarik. 2004 — *Entre parenté et politique. Développement et clientélisme dans le Delta du Sénégal*. Préface de Jean Copans. Paris, Karthala; Dakar, Enda Graf Sahel, 2004, 364 p., bibl., gloss.

matrilinéaires, ce qui se conçoit étant donné l'importance de la polygamie...

Comme chez les Mossi, les structures familiales ont subi le choc de la crise économique et des migrations, les relations d'interdépendance restent fortes et marquées par les relations de dépendance entre aînés et cadets. Un mécanisme qui repose moins en définitive sur l'âge que sur le statut de l'aîné et son autorité dans la communauté. Mais il montre aussi combien les concurrences

Il est nécessaire de penser les agricultures familiales à partir de paradigmes plus symboliques.

entre familles-lignages structurent un clientélisme dans les organisations paysannes et les partis politiques.

Les dettes morales sont également importantes et participent au « *faire famille étendue* ». Cela corrobore d'autres travaux⁸ qui montrent combien la financiarisation de la dette est un phénomène récent et contre-sociétal : la dette morale est un des ferments des sociétés humaines et, dès lors qu'elle est abrogée dans une relation marchande classique, ce qui fait lien disparaît.

À Madagascar, l'« *ancêtre-culte* » rend compte d'un phénomène largement sous-estimé par les acteurs extérieurs et pourtant très structurant vis-à-vis du rapport à la règle, à la norme, à l'autorité, à la loi et aux institutions modernes.

Dans le cas des Malgaches, bien des observations pourraient faire penser que l'on y vit plus pour les morts, pour avoir une bonne place dans le tombeau, afin d'avoir une bonne place dans l'au-delà. Parce qu'au fond la vie dans l'au-delà dure beaucoup plus longtemps que celle sur Terre.

De tels imaginaires, généralement totalement niés par les approches fonctionnalistes-rationnelles, méritent d'être investies.

L'importance des symboles

Il est nécessaire de penser les agricultures familiales à partir de nouveaux paradigmes, moins fonctionnalistes et plus symboliques. Chez les Mossi, « *l'énergie* » ancestrale, inscrite dans la relation à l'oncle maternel, est structurante et permet de maintenir des relations fortes au niveau de la grande famille à travers des échanges d'enfants et de femmes. Chez les Wolofs, le principe de « *séniorité* » (rapport aux aînés) est encore très respecté. À Madagascar l'ancestralité reste extrêmement structurante et détermine encore les relations et les rapports clefs.

Dans chacun de ces pays, l'idée que la famille évolue vers la figure du couple en capacité de décider seul de son devenir et de celui de sa progéniture apparaît, même en ville, largement contredite par ces réalités.

Les cas étudiés indiquent que les évolutions des familles ne sont pas seulement déterminées par le marché et les échanges purement monétaires. Les représentations, notamment symboliques, continuent à lier les personnes à leurs communautés. De ce point de vue, ces études prennent aussi des distances par rapport aux courants fondés sur le paradigme d'une « *économie politique* » dans lequel l'homme serait surtout mû par des intérêts, des rapports de force, des relations utilitaires.

En définitive, ces études montrent l'importance d'enrichir nos démarches cognitives de dimensions psychosociales et symboliques.

L'application de ces réflexions à d'autres domaines – le foncier, l'agriculture biologique, l'économie sociale et solidaire – peut renforcer le propos.

Le foncier comme démarche d'appropriation-sécurisation ?

Dans le domaine foncier nos imaginaires restent accrochés à l'idée que formalisation signifie sécurisation et donc que l'appropriation formelle serait nécessaire tant pour protéger les personnes que pour permettre aux entreprises d'investir. Pourtant, les situations décrites ci-dessus montrent que la propriété n'est pas gage de sécurité. Que celle-ci résulte bien plus

8 De Leener, P. & Totté, M. (2017) *Transitions économiques. En finir avec les alternatives dérisoires*. Vulaines-Sur-Seine : Editions Le croquant.

des relations sociales et du cadre général structurant ces relations. En pays mosse, par exemple, les aînés de retour de Côte d'Ivoire ont pu récupérer les parcelles des cadets obligés souvent de partir. En pays wolof, les femmes peuvent être propriétaires de parcelles, alors que dans d'autres sociétés du même pays, cela n'est pas possible. À Madagascar, les terres ancestrales sont vues comme la demeure spirituelle des ancêtres. Elles sont protégées par les liens de parenté. Leur aliénation n'est donc pas possible, en théorie, bien qu'elles ne soient l'objet d'aucun titre foncier.

N'y a-t-il pas ici encore, malgré l'importance et la pertinence de bien des travaux d'anthropologues sur ces questions, une réelle difficulté à investir les dimensions symboliques, relevant de questions psychologiques et culturelles ?

L'agroécologie comme démarche d'indépendance-autonomisation ?

Bien que l'agroécologie veuille construire une société rurale inclusive et s'efforce de penser un projet intégrant les réalités sociales (voir notre entretien avec Antoinette

Ces principes conduisent dans certaines régions à ce que les agriculteurs n'aient plus besoin des éleveurs qui fournissaient autrefois une bonne part de la matière organique. Des régions entières (Nord Bénin, Sud Burkina Faso, Centre Nigéria) deviennent ainsi de véritables poudrières depuis que les pratiques agricoles sont détachées des rapports sociaux. Si cette évolution témoigne d'une démocratisation de l'accès aux outils (qui autrefois faisait l'objet d'une répartition strictement organisée selon les statuts dans la société), elle présente le risque de ne plus nécessiter de liens entre les gens.

Ici on retrouve la difficulté à penser les relations entre familles d'usagers comme constitutive des façons de faire société ; sans doute à cause d'une pensée économique qui conçoit la société comme la simple somme d'individualités en lutte pour leurs intérêts particuliers.

L'entreprise d'économie sociale et solidaire comme paradigme de la nouvelle famille ?

À Madagascar, en décembre 2016, une importante ONG française travaille à améliorer la situation des femmes par des actions so-

La montée des individualismes et la dégradation des solidarités rendent sans doute les agricultures familiales plus fragiles.

Dumont page 59) un certain nombre d'imaginaires – autonomie, rentabilité, efficacité – peuvent engendrer des effets contre-intuitifs lorsqu'ils sont projetés dans d'autres sociétés. La maîtrise des intrants au sein des « exploitations » pratiquant l'agroécologie est un principe assez commun. La gestion des déchets, la bonne compréhension des relations eau-sol-plante-insecte devraient participer à rendre ces exploitations autonomes. Le modèle de « l'entrepreneur » sur sa « ferme » reste bien souvent encore au cœur des expériences présentées comme alternatives.

ciales (centre de consultation pour violences conjugales et problèmes de santé), de re-socialisation (activités de formations à des techniques de production/transformation), puis de financiarisation (microcrédit aux plus « entrepreneuses » tenues de rentrer dans une démarche d'emprunt, avec une institution de microfinance locale). Un projet parfaitement en phase avec tout l'imaginaire actuel de réussite par le développement personnel. Dans la réalité il s'avère vite que le lien entre les différentes activités n'est pas suffisamment organisé, que tout « force » les femmes à rentrer dans la microfinance avec

un projet d'entreprise doté de son inévitable business plan. Pourtant tout se passe dans un contexte où 80% des femmes vivent seules avec 3 ou 4 enfants de pères différents. La capacité de ces femmes à réellement développer une activité bien ciblée (selon les normes de l'institution de financement), en même temps que de s'occuper des enfants, est pourtant réputée particulièrement compliquée. Et le système proposé, bien pensé en théorie, va conduire à de véritables injustices: des femmes, désignées pour être cautions solidaires d'autres femmes qu'elles ne connaissent pratiquement pas, vont être

Les structures familiales ont subi le choc de la crise économique et des migrations.

poursuivies par la police pour non-remboursement du crédit. Pour échapper à la sanction, certaines déménagent régulièrement...

Autre exemple, au Bénin. Une société coopérative d'intérêt communautaire développe des petites entreprises d'économie sociale et solidaire en lien avec leur territoire avec un certain succès. Le modèle est mieux réfléchi que le précédent, notamment à travers un coaching rapproché et sur le long terme. Reste que ce lien relationnel, particulièrement fort et étroit, n'est pas analysé comme pouvant à terme devenir contraignant. Or des appuis à cette dynamique vont révéler que les entrepreneurs considèrent la société coopérative comme un parent fortuné tenu d'aider et de subvenir aux besoins de ses cadets sociaux. Les non-remboursements de crédits sont considérés comme négociables dans le cadre d'une telle relation et surtout la redevabilité à la société coopérative à l'origine des appuis n'existe pas. Le lien est ici équivalent à celui qui règne dans les familles: il est filial et ethnique, on est redevable de transmettre à d'autres ce qu'on a appris ou reçu, mais pas au parent fortuné (qui ne fait que son devoir).

Investir dans ce qui n'est pas visible

N'assiste-t-on pas à une régression dans les façons dont les études consacrées aux agricultures familiales sont menées? Dont les « alternatives » sont mises en œuvre? Entre les travaux à caractère purement économétriques et ceux plus politico-anthropologiques qui restent sur l'idée du « *self-interest* » de l'*homo economicus*, quelle place pour une analyse plus fine, restituant l'importance du lien dans les agricultures familiales et toute la profondeur de l'évolution historique de ces façons de faire lien?

La réponse passe nécessairement par plus d'investissement dans ce qui n'est pas visible c'est-à-dire dans des dimensions plus intérieures, déterminées par une psychogenèse tout autant qu'une sociogenèse. Ce travail doit être fait d'abord sur soi, sur ses propres « *imaginaires instituants de société* »⁹. De manière à ne pas opposer aux autres, nos propres « *évidences* » et « *lieux communs* ». Il s'agit alors de cultiver des aptitudes à l'interpellation créative, à l'analyse critique des représentations, chez soi d'abord puis chez les autres.

En restant toujours du côté de la question: pourquoi cela se passe ainsi, chez vous, selon vous? Ces facultés s'écartant de la simple description des « *phénomènes* » ou des « *structures* » pour tenter une visée compréhensive.

Une des grandes erreurs de ce point de vue étant de considérer que l'on ne serait pas légitime à entreprendre cela chez les autres. Tout montre pourtant combien depuis toujours, nos actions sont porteuses de conceptions du monde inquestionnées, qui ne sont plus pensées; de principes de plus en plus posés comme des absolus universels non négociables. Et combien elles nous reviennent violemment dans le quotidien, comme pour nous rappeler que nous ne sommes pas hors du monde.

Il semble donc urgent de réagir, au risque non pas de conduire à un choc des civilisations, mais de participer à une confrontation des ignorances. III

Rédaction Marc Totté

UN LIVRE

Dans un ouvrage court et dense, Jacques Berthelot dresse un bilan interpellant de la façon dont l'Union européenne impose la mondialisation néolibérale à travers ses Accords de partenariat économique (APE) avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) signataires de la Convention de Lomé et de l'Accord de Cotonou.

PRÉSENTATION D'UN LIVRE DE JACQUES BERTHELOT

Offensive contre l'économie de l'Afrique de l'Ouest

Vous avez dit Libre échange est un livre de Jacques Berthelot, maître de conférences en économie, retraité de l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT).

D'emblée, plusieurs organisations internationales sont pointées du doigt par l'auteur. L'Organisation mondiale du commerce, d'abord, qui a autorisé l'Union européenne (UE) à éroder le système des préférences commerciales mises en place par la Convention de Lomé, avec des conséquences concrètes pour les pays ACP, qui ont vu diminuer leurs avantages liés aux exportations. L'attitude de l'UE est aussi critiquée pour avoir défini des périmètres géopolitiques aux cinq Accords de partenariat économique (APE) régionaux d'Afrique subsaharienne en contradiction avec les périmètres des communautés économiques régionales préexistantes, et surtout pour avoir obligé les États signataires de ces APE à supprimer leurs droits de douane sur 80 % des exportations de l'UE.

Jacques Berthelot rappelle combien l'UE s'ouvre des marchés tous azimuts, en multipliant les accords de libre-échange avec la plupart des pays développés et émergents pour accroître ses exportations tout en garantissant son approvisionnement en matières premières aux prix mondiaux. Enfin, l'UE est également pointée pour son obstination à ne pas vouloir discuter de modifications dans les



Photo © SOS Faim / Aurélie Grimberghs

textes des APE déjà paraphés, ce qui entraîne le refus bien légitime de certains États réticents, dont le Nigeria, de les signer.

Focus sur l'Afrique de l'Ouest

L'ouvrage de Jacques Berthelot analyse plus particulièrement l'APE d'Afrique de l'Ouest. Cet APE n'a, selon l'auteur, rien apporté de positif dans une région qui doit faire face à d'énormes défis, entre autres l'explosion démographique, le changement climatique, et les déficits alimentaires pour une population qui dépend toujours à 60 % de l'agricul-



Illustration © Yves Dewulf

Le déficit alimentaire de l'Afrique de l'Ouest s'aggrave depuis 2011.

ture. On sait combien le rendement agricole total de l'Afrique subsaharienne, issu majoritairement de l'agriculture familiale, est dépendant du climat et de ses modifications. Un réchauffement mondial de 1 à 2° entraînerait une diminution d'environ 30% de sa production agricole, ce qui justifie d'y plaider pour une augmentation urgente de pratiques agroécologiques.

Malheureusement, la plupart des institutions africaines officielles telles que la Banque africaine de développement (BAD) continuent à soutenir les systèmes de production de type agro-business. Enfin, l'auteur rappelle qu'en excluant des échanges le café, le cacao et les épices, qui ne sont pas considérés comme des produits alimentaires de base, le déficit alimentaire de l'Afrique de l'Ouest s'aggrave depuis 2011.

Des conséquences pour l'Europe également

L'auteur conclut sur les effets des APE pour l'Europe elle-même : en les imposant entre autres à l'Afrique de l'Ouest, l'UE fait « ex-

plorer l'afflux des migrants illégaux que l'Europe ne veut pas accueillir... » ... Parmi les moyens financiers mobilisés par l'Europe en matière de migration, il y a le Plan d'investissement extérieur qui prétend favoriser la production et l'emploi locaux. Mais ce Plan vise surtout à attirer les investissements privés, et bénéficie indirectement au secteur privé de l'agro-business sans aider les agriculteurs subsahariens dont 90 % sont des petits agriculteurs familiaux. L'auteur termine en insistant pour que la Côte d'Ivoire et le Ghana puissent maintenir leur décision de ne pas rejoindre les APE. Il souligne également que pour atteindre les objectifs du développement durable en 2030 ainsi que ceux sur le changement climatique signés à Paris en décembre 2015, les institutions européennes doivent changer leur politique économique d'urgence en levant la contrainte des APE. Enfin, il rappelle qu'il est impératif que les autorités africaines cessent de partager le discours néolibéral dominant. ■■■

Jacques Berthelot, *Vous avez dit Libre échange? L'Accord de partenariat économique Union européenne-Afrique de l'Ouest*, éditions L'Harmattan, 2018.

Le Scoop-It* de SOS Faim

Demain l'agriculture familiale passe quotidiennement en revue l'actualité des agricultures dans le monde. Extraits choisis d'où émergent les tendances de l'année.

DEMAIN L'AGRICULTURE FAMILIALE

CHRONIQUE DE SEPTEMBRE 2017 À AOÛT 2018

SEPTEMBRE 2017

■ En République démocratique du Congo, le secteur agricole intéresse de plus en plus les jeunes. Une nouvelle tendance qui s'explique d'une part par le développement de facultés d'agronomie dans les universités, et d'autre part parce que l'agriculture bénéficie de plus en plus d'attention de la part des secteurs politique, économique et des médias.

(lapaysi.ci, 27 septembre 2017)

■ L'agriculture a été au centre du Forum « Investir en Afrique » qui s'est tenu à Dakar du 25 au 27 septembre, un secteur porteur, avec ses 30 % de ressources mondiales et 60 % de terres arables à travers le monde. « L'Afrique peut réaliser en un temps plus court qu'il n'y paraît les conditions de son décollage économique »,

a souligné le président sénégalais Macky Sall, lors de son discours inaugural. Yongsheng, directeur de la Banque chinoise de développement, a indiqué que l'institution qu'il dirige « a fourni 60 millions de dollars pour financer des projets dans 43 pays africains, notamment dans l'agriculture ».

(aa.com.tr, 28 septembre 2017)

OCTOBRE 2017

■ Selon une étude menée par l'ONG Réseau action pesticides (PAN Europe), 68 % des fruits consommés dans l'UE présentent des traces de pesticides et pas moins de 34 % contiennent des résidus de 27 pesticides contenant des perturbateurs endocriniens potentiellement dangereux. Des perturbateurs endocriniens sont présents dans un tiers des fruits en Europe.

(euractiv.fr, 4 octobre 2017)

■ Le taux de suicide chez les agriculteurs français inquiète l'Institut de veille sanitaire (InVS) français : il est 20 % plus élevé dans la profession que dans la population générale.

(euractiv.fr, 9 octobre 2017)

■ Monsanto est accusée de « ghostwriting » : l'entreprise a corrompu à plusieurs reprises des scientifiques pour se donner du crédit. La pratique consiste, pour une entreprise, à agir en « auteur fantôme ». Alors que ses propres employés rédigent textes et études, ce sont des scientifiques sans lien apparent de subordination avec ces études qui les endossent en les signant, apportant ainsi le prestige de leur réputation à la publication. Ces scientifiques reconnus sont payés pour leur service.

(lesoir.be, 10 octobre 2017)

■ Les producteurs de lait européens se sont rassemblés devant le siège de la Commission à Bruxelles pour exiger des mesures garantissant la sécurité de leurs revenus face aux crises répétées du secteur du lait. Les producteurs assurent cependant que ces gains récents ne suffisent pas à contrer les pertes des années précédentes et à leur apporter la sécurité. Malgré une récente augmentation du prix du beurre, liée à une pénurie, la plus grande partie de l'argent ainsi généré n'a pas atterri entre les mains des producteurs de lait.

(euractiv.fr, 30 octobre 2017)

NOVEMBRE 2017

■ De plus en plus de migrants sont exploités en Europe, dans les régions agricoles, notamment en Italie. D'après un rapport du Centre pour la législation et la politique alimentaire de Milan, un travailleur agricole sur quatre en Europe est employé illégalement. Le sud du continent est le plus touché. Au Portugal par exemple, les travailleurs au noir représentent 60 % de la main-d'œuvre dans le secteur agricole.

(euronews.com, 16 novembre 2017)

■ Un état des lieux publié par Grain, sur les accords commerciaux avec l'Afrique, montre que les accords de libre-échange ou les traités sur l'investissement limitent l'autonomie des États africains en matière de politique semencière.

(grain.org, 27 novembre 2017)

Illustration © Philippe de Kemmeter



*www.scoop.it/!sos

DÉCEMBRE 2017

■ L'autosuffisance rizicole du Sénégal, es-pérée en 2017 est reportée à 2019, malgré une hausse significative de sa production. «Je suis convaincu qu'avec le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (Pracas) nous devrions y arriver», a indiqué M. Sall. Le gouvernement sénégalais mise sur les systèmes de riziculture irriguée et pluviale pour réaliser son autosuffisance dans la céréale (agencecofin.com, 6 décembre 2017)

■ Lors du 11^e sommet de l'OMC à Buenos Aires, l'organisation mondiale énonce la suppression des subventions à l'exportation, et une meilleure gestion des crises. Mais la question de la régulation agricole mondiale se pose. L'équation est compliquée: du point de vue de l'OMC, c'est l'équité commerciale abstraite entre tous les pays qui compte, du point de vue national, pour certains pays en développement comme l'Inde, la sécurité alimentaire est

une question stratégique et de souveraineté. Depuis au moins deux cycles de négociation, ces questions reviennent à l'ordre du jour, sans qu'un consensus soit trouvé. (franceculture.fr, 14 décembre 2017)

■ Bill Gates promet 315 millions de dollars à la recherche en agriculture, afin d'aider les pays les plus pauvres, notamment en Afrique, à s'adapter au réchauffement climatique. (sciencesetavenir.fr, 12 décembre 2017)



Photo © Gaël Turine

JANVIER 2018



Photo © Marine Lefebvre

■ Au Burkina Faso, 25 milliards de francs CFA (plus de 38 millions d'euros) sont consacrés à la constitution d'un stock de sécurité alimentaire. Son but est de pallier le déficit alimentaire provoqué par les sécheresses et l'invasion de chenilles, alors que dans le pays près de 3 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. (agencecofin.com, 18 janvier 2018)

■ Les agriculteurs européens s'insurgent contre l'accord sur le Mercosur, qui risque de les exposer à une concurrence déloyale. Ils reprochent à l'Union européenne d'avoir fait trop de concessions aux pays

du Mercosur. L'Europe importe déjà chaque année 250 000 tonnes de bœuf en provenance d'Amérique du Sud, soit environ 75 % des importations totales. Dans le cadre de l'offre actuelle, l'UE s'ouvrirait à 70 000 tonnes supplémentaires d'importations exemptes de droits de douane. (euractiv.fr, 26 janvier 2018)

■ En 2017, la Chine a multiplié par 10 ses exportations de riz vers l'Afrique. (commodoafrica.com, 26 janvier 2018)

FÉVRIER 2018

■ Deux ONG, Foodwatch et Powershift, se sont intéressées à l'impact des traités de libre-échange que l'UE négocie avec plusieurs pays tels que le Japon, le Mexique, l'Indonésie mais aussi le Mercosur dans un rapport intitulé « Le commerce à tout prix ? ». Le rapport attire l'attention sur le nivellement des normes européennes vers le bas, mais aussi le principe de protection du consommateur qui deviendrait moins important.

(euractiv.fr, 7 février 2018)

■ Retrait de la France de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire (Nasan). Censée soutenir l'agriculture africaine, la Nasan est accusée de favoriser les multinationales et l'accaparement des terres.

(farmlandgrab, 8 février 2018; lemonde.fr, 12 février 2018)

■ La FAO et l'OCDE appellent aux investissements responsables dans l'agriculture. Ils lancent avec 30 grandes entreprises un projet pilote visant à mettre en pratique des conseils et normes internationales en matière de production responsable, de

sourçage et de gestion de la chaîne de distribution dans le secteur agricole.

(fao.org, 16 février 2018)

■ L'AFD lance le label Agreenfi pour encourager les institutions financières des pays en développement et émergents à développer une agriculture productive et résiliente en leur proposant une offre financière ainsi qu'un appui technique et institutionnel. Le label a déjà mobilisé 682 millions d'euros pour 64 projets.

(commodafrica.com, 27 février 2018)

MARS 2018

■ Révision de la directive européenne concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID) et création de MiFID II, censée améliorer leur transparence en protégeant les investisseurs, mais aussi pour lutter contre la spéculation financière à partir des produits dérivés de matières premières alimentaires.

(sosfaim.be, 1 mars 2018)

■ Crise entre le Congo et la Belgique: suite à la répression de marches pacifistes en RDC dans le cadre des prochaines élections, la Belgique annonce une révision de

l'aide bilatérale à la RDC. Les mesures de rétorsion créent un vif débat sur la façon dont la coopération et le soutien à la société civile sont dépendants des enjeux politiques.

(sosfaim.be, 1 mars 2018)

■ Commerce du cacao: les paysans ne touchent que 2% sur 100 milliards de revenus annuels. Les pays producteurs de cacao n'en touchent que 6%...

(afrikipresse.fr, 2 mars 2018)

■ La Commission européenne valide l'acquisition de Monsanto par Bayer pour un

montant de 62,5 milliards de dollars, alors que le Groupe des Verts du Parlement européen rappelle combien l'industrie agricole est concentrée entre un petit nombre de grandes firmes.

(agenceecofin.com, 22 mars 2018)

■ La dégradation des sols va provoquer des migrations massives d'ici à 2050. Un chiffre qui peut monter à 700 millions de déplacés si rien n'est fait pour enrayer les dégâts, selon des dizaines de scientifiques.

(levif.be, 27 mars 2018)

AVRIL 2018

■ L'ONU rappelle combien l'agroécologie pourrait sauver la planète. Le directeur général de la FAO explique que « nous avons besoin de promouvoir des systèmes alimentaires durables (...) et de préserver l'environnement: l'agroécologie peut aider à y parvenir ». Il souligne que « la biodiversité continue de se dégrader alors que cette augmentation de la production à tout prix n'a pas éradiqué la faim dans le monde ».

(enjeuxenergies.wordpress.com, 3 avril 2018)

■ Un article de *Politico* montre que le lait européen inonde le marché africain en ayant triplé ses exportations dans la région (en particulier au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Nigeria) en cinq ans.

(politico.eu, 18 avril 2018)

■ Les membres du Réseau de prévention des crises alimentaires appellent à l'action, estimant que 7,1 millions de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire en ur-

gence en Afrique de l'Ouest, dont 3,7 millions de personnes au Nigeria.

(actualite-ouest-africaine.org, 18 avril 2018)

■ Crise pastorale au Sahel, causée par la conjonction de la sécheresse et du jihad, causant l'exode des troupeaux et de leurs bergers mais aussi un risque de crise alimentaire dans la région.

(commodafrica.com, 20 avril 2018)

MAI 2018

■ Invité à la BBC World Service, Ibrahim Coulibaly, le vice-président du Roppa estime que la plupart des jeunes qui combattent en Afrique dans les groupes armés proviennent des régions qui ont souffert du désinvestissement en milieu rural. Il est urgent d'y soutenir les agricultures familiales.

(bbc.com, 8 mai 2018)



Illustration © Philippe de Kemmeter

Ibrahim Coulibaly.

■ L'Alliance coopérative internationale (ICA), basée à Bruxelles, et la FAO ont renouvelé leur partenariat, ouvrant ainsi la voie aux initiatives visant à faire bénéficier les petits exploitants agricoles et les petits agriculteurs familiaux des pays en développement du modèle économique coopératif. Pour la FAO, le modèle coopératif est le modèle de référence pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

(commodafrica.com, 14 mai 2018)

JUIN 2018

■ À l'occasion de la Journée du lait, cinq pays d'Afrique de l'Ouest et le Tchad ont lancé la Campagne de défense de promotion du lait local, portée par de nombreuses organisations paysannes. En Afrique de l'Ouest, la croissance démographique et l'urbanisation entraînent des changements d'habitudes. La vie en milieu urbain favorise la consommation de produits importés. Les producteurs de lait locaux doivent se battre pour défendre leurs droits (commodafrica.com, 6 juin 2018)

■ Un atelier à Dakar a examiné les intentions de la Nasan (Nouvelle alliance pour

la sécurité alimentaire et la nutrition). Peu convaincus par la pertinence des actions de la Nasan, les participants ont adressé une lettre d'interpellation au gouvernement de la République du Sénégal, aux pays membres du G7 et à l'Union africaine en les appelant à soutenir davantage l'agriculture familiale et l'agroécologie que la Nasan.

(Farmlandgrab.org, 10 juin 2018)

■ Occasion manquée pour l'agriculture européenne: lors de la réunion des ministres de l'Agriculture des 28 pour débattre de l'avenir de la Politique agricole

commune (PAC), l'Europe n'a pas fait de la souveraineté alimentaire la priorité absolue. Au lieu de resserrer les rangs face à ces futures superpuissances de l'agriculture, l'UE choisit la dispersion et l'atomisation... Elle propose que chaque État membre élabore un plan stratégique national réunissant les interventions qu'il choisit de mettre en œuvre sur son territoire, en puisant celles-ci parmi les aides directes et les interventions par secteur de production. (mediapart.fr, 19 juin 2018)

JUILLET 2018

■ Condamnation pour corruption par le tribunal de Bruxelles de Mariama Camara, ministre de l'agriculture de Guinée, d'Hubert Fabri ainsi que de quatre dirigeants de filiales de la Socfin, ce conglomérat belge de l'huile de palme et du caoutchouc qui emploie plus de 40.000 personnes principalement en Afrique et en Asie du Sud-Est. Mariama Camara recevait 6% du prix d'achat du caoutchouc local, transférés sur son compte via une société-écran basée à Guernesey.

(commodafrica.com, 3 juillet 2018)

■ Résultats encourageants pour la campagne « On ne joue pas avec la nourriture » initiée par SOS Faim. Ont été obtenues: une révision de la directive européenne concernant les marchés d'instruments financiers et une ouverture du dialogue avec les banques pour arrêter la spéculation financière sur les produits alimentaires, notamment en favorisant la création d'un

moratoire sur la question. Mais au niveau politique, on attend encore les textes législatifs...

(sosfaim.be, 4 juillet 2018)

■ La facture des importations alimentaires est de plus en plus lourde pour les pays les plus vulnérables, en ayant quintuplé. Les importations de produits alimentaires représentent désormais 28% de toutes les recettes d'exportation de marchandises de ces pays, alors que pour les pays développés, celles-ci représentent 10% de leurs recettes d'exportation.

(commodafrica.com, 7 juillet 2018)

■ Le 3 juillet, le Parlement européen a adopté une résolution importante sur les violations des droits, y compris l'accaparement des terres, dont souffrent les peuples autochtones du monde entier. Cette résolution comprend une recommandation importante aux États membres de l'UE:

adopter la Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales, qui a été négociée au cours des dernières années au sein du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies.

(viacampesina.org, 12 juillet 2018)

■ En Inde, les pratiques agroécologiques progressent et commencent à représenter des alternatives crédibles à un modèle agroindustriel responsable d'une importante dégradation de l'environnement.

(blogs.alternatives-economiques.fr, 17 juillet 2018)

■ Selon un rapport de Grain sur le climat, les grandes entreprises du secteur de la viande et du lait pourraient dans les prochaines années supplanter les firmes pétrolières et devenir les plus grands pollueurs du monde.

(Grain.org, 23 juillet 2018)

AOÛT 2018

■ Procès au glyphosate contre Monsanto: le géant américain doit verser 289 millions de dollars à un jardinier atteint d'un cancer. Le jugement est historique. Le glyphosate est un herbicide contenu dans des produits tels que le Roundup. Il est classé par l'OMS comme probablement cancérigène.

(lemonde.fr, 11 août 2018)

■ Interview de Erwin Schöpges, président de la European Milk Board, sur Commodafrica: il y explique sa lutte contre le dumping du lait en Afrique. Il veut faire jouer la solidarité entre éleveurs africains et européens pour préserver les filières.

(commodafrica.com, 28 août 2018)



Illustration © Isabelle Buschaert

